Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept. — FRANCE ..... un an 4 F — ETRANGER .... un an 5,50 F — LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e — Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin - Juillet — Août - Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 180 — ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — FEVRIER 1965

LA LOI DU NOMBRE

BARBEY d'AUREVILLY, ce maître de la plume qui, au siècle dernier, fut fait connétable des lettres par ses pairs, était aussi célèbre par ses boutades et ses mots à l'emporte-pièce que par ses écrits. Un jour qu'il critiquait vertement — et avec raison — une très mauvaise comédie dont le succès s'affirmait cependant avec éclat et insolence sur une scène parisienne, un quidam se permit de lui dire : « Quelle que soit votre opinion, mon cher maître, il n'en reste pas moins que le public aime ça ! » Et Barbey, du haut de son mépris, répliqua à bout portant : « Parbleu oui, il aime ça... mais il est le seul ! ! ! » Puis, ayant dit, il s'éloigna, drapé dans sa dignité et sa cape romantique.

L'auteur des « Diaboliques », en dédaignant ainsi « le public » et « son mauvais goût », savait bien de qui et de quoi il parlait. Pour lui, il ne s'agissait évidemment que de ce qu'on est convenu d'appeler « le gros ou grand public », celui qui, peu difficile sur la qualité de ses plaisirs, se contente de distractions scurriles, de bouffonneries qui n'amusent guère que les badauds. Ce public, il voulait l'ignorer, bien que *la masse des sots — dans* tous les pays du monde — compte pour quelque chose dans les recettes des entrepreneurs de certains bas spectacles et aussi de certains concerts dits « artistiques » mais où l'art véritable ne trouve que trop rarement sa place. Le « vulgus », qu'on le veuille ou non, est partout une immense majorité qui, par la loi du nombre et de l'argent, finit toujours par l'emporter sur l'élite dans le domaine du chiffre d'affaires. Même quand il est le seul, comme le disait avec esprit Aurevilly, il représente des centaines de milliers d'individus qui paient au prix fort des plaisirs satisfaisant les goûts les moins relevés. Voilà l'argument majeur que ne manquent pas de retenir bien des producteurs qui sont, avant tout, des marchands et des spéculateurs. Trop souvent, le point de vue artistique est relégué à l'arrière-plan. Ce n'est pas en vain que se manifeste un peu partout — même chez les peuples qui se croient les plus civilisés et les plus cultivés — « l'énorme Bêtise, la Bêtise au front de taureau », ainsi que Baudelaire nous l'a représentée. Mais la Bêtise, pour qui sait l'exploiter, est presque toujours d'un fructueux rapport.

La loi du nombre peut être la meilleure ou la pire des choses : la meilleure si elle assure la prédominance de l'esprit sur la matière, la pire s'il s'agit du contraire, ce qui malheureusement se vérifie assez fréquemment. Je sais bien que cette loi à double effet est à la base même de la démocratie mais, en matière politique, elle est très souvent corrigée, tempérée par certains réflexes de bon sens naturel qui parviennent finalement et dans de nombreux cas, à prévaloir pour arranger les choses. Et la loi du nombre ne devient tolérable que lorsque toutes les diverses minorités, quelles qu'elles soient, ont le droit absolu et légitime de s'exprimer proportionnellement et librement pour prendre part à la discussion.

Je dirai maintenant pourquoi je viens d'écrire ce préambule. C'est tout simplement parce que, récemment, j'ai été une fois de plus frappé par l'esprit mercantile qui règne un peu trop despotiquement et trop généralement dans l'édition discographique. Désirant me procurer un très bel enregistrement d'un chef-d'œuvre de musique de chambre de Gabriel Fauré, il me fut répondu par le disquaire que cette gravure venait d'être retirée du catalogue. J'en exprimai tout mon regret et je me risquai à demander un autre disque du même maître qui, ne l'oublions pas, reste l'une des plus pures gloires de la musique française. Je reçus une réponse identique : n'existe plus au répertoire ! Ainsi, non seulement les éditeurs ne font pas le moindre effort pour réaliser de nouveaux enregistrements de Gabriel Fauré, mais ils retirent purement et simplement de la circulation d'excellents disques sous prétexte que « cela ne se vend pas assez », que « cela ne répond pas au goût du public », ce fameux « public » dont se gaussait déjà Barbey d'Aurevilly. Il s'agit là d'un public plus moderne, bien sûr, mais qui ne vaut pas mieux car c'est toujours au fond, la même histoire.

Pendant que mon disquaire m'exprimait ses regrets de ne pouvoir me satisfaire, deux jouvencelles se faisaient passer un disque d'une chanson « yé-yé » dont l'ineptie des paroles n'avaient d'égales que la vulgarité et l'indigence

(Suite page 3)

A propos du Concert de l'Association Symphonique de Paris

Je ne sais plus qui me disait, il y a peu de jours, qu'il n'y avait plus en France, d'associations symphoniques d'amateurs capables d'aborder le grand répertoire. Bien sûr, nous constatons sur le plan professionnel, en particulier concernant nos grandes formations parisiennes, un malaise dû au déséquilibre causé par la multitude des chefs qui se succèdent aux pupitres.

Autrefois, Paris applaudissait les Colonne, les Lamoureux, les Messager, les Marly, les Ph. Gaubert, les Pierné, Chevillard, Wolff, Paray, Bigot, etc. qui entretenaient le feu sacré, chaque semaine, par un travail soutenu, *en contact* permanent avec des troupes, non pas supérieures à celles qui forment les ensembles de notre époque, mais *en pleine communion* avec un chef autorisé dont elles sentaient, devinaient les moindres intentions. En très peu de répétitions on pouvait monter une œuvre nouvelle, parfois difficile, et l'enrober d'un programme courant propre à faire connaître des œuvres beaucoup mieux que par le disque, ou les mouvements sont quelquefois astreints à se *caser*, plutôt mal que bien, sur une surface qu'il faut remplir et ne pas dépasser, « *because* » *temps et fric !* Cela nous conduit à supporter et encaisser bien malgré nous, des exécutions directes qui ne valent pas mieux. Il faut s'adapter au chef et jouer, plutôt qu'interpréter, un concert, *hâtivement préparé.*

Signe d'une époque où, matériellement il est impossible de monter un ouvrage qui exige vingt répétitions. Si, parfois, les libéralités octroyées le permettent, on monte alors, à très grands frais, des paquets de dissonances qui font dix ou sept représentations pour un public plus snob que musicien et, ce qui mériterait d'être exhumé dans notre richissime patrimoine national, est sacrifié *aux goûts dits du jour.*

C'est lamentable et cela devient la négation de la musique.

Le drame, c'est le divorce maintenant entre les œuvres nouvelles et l'auditeur. N'insistons pas trop puisque l'auteur ne compte plus et, surtout, qu'il ne *proteste* plus.

Ce long exposé n'est pas trop exagéré pour expliquer le grand succès d'un ensemble, *toujours dirigé par le même chef* et par conséquent homogène et très vivant.

L'Association Symphonique de Paris, dirigée par Maurice Guyennot, nous a offert, dans la nouvelle salle des fêtes, entièrement restaurée, de la mairie du 13e arrondissement, un programme de musique *musicale* à la portée de tous.

Nous avons entendu ces amateurs de talent nous donner de l'ouverture de *Cavalerie légère* de Suppé ; d'un suite des préludes de *Carmen*, de Bizet ; de l'ouverture de la *Chauve-Souris*, de J. Strauss et de la 6e *Symphonie*, de Beethoven, une exécution d'un fini remarquable.

Et, pour prouver qu'on peut faire de la musique avec tout ce qui s'y prête, nous avons été stupéfaits d'avoir la révélation d'un groupe *d'harmonistes*, accompagnés par l'orchestre, élèves du Conservatoire des Gobelins. Qui, sur des *harmonicas*, nous avons entendu, des traits, des phrases « chantées » et toute la série des *agréments classiques*, allant des *mordants aux trilles* dans les œuvres de Corelli, Torelli, etc. rendues dans un style parfait et dans une présentation sans bavures.

Voilà ce qu'ont pu réaliser des amateurs, mais, *amateurs pris dans le sens le plus élevé de sa signification.*

Que notre Confédération Musicale de France soit fière, c'est un nouveau fleuron qui vient s'attacher à sa couronne de gloire et qui justifie que la musique pour tous, n'est pas une vaine formule.

Robert BREARD

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES

22.929,02 F

M. Daniel Georges, Avon (Seine-et-Marne), 20 F ; M. Bentaberry, de Toulouse (Haute-Garonne), 30 F ; Fédération des Sociétés Musicales du Midi, 100 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :

23.079,02 F

CHRONIQUE des DISQUES

SUITE DE LA CHRONIQUE DE JANVIER

MUSIQUE INSTRUMENTALE

LE CLAVECIN

Nous présentons l'enregistrement intégral des **6 suites anglaises** de **J.-S. Bach.** Ayant déjà entretenu nos lecteurs de la « forme suite », des différentes suites de Bach, estimant d'autre part qu'il serait fastidieux de détailler chaque pièce de chaque suite, nous nous bornerons à des généralités limitées aux suites dites « anglaises ».

Ces dernières n'ont pas totalement renié l'aspect des précédentes, les suites françaises. Leur charme est sans « compromission ». Pourquoi sont-elles si peu jouées (à part 2 ou 3 mouvements isolés) ?

Leur composition est constante : une ouverture suivie de cinq danses. Les préludes sont toujours véhéments et grandioses. Celui de la suite n° 6 est particulièrement important.

La première danse est toujours une « allemande », dont le caractère est souple, chantant, tendre même.

La suivante est une « courante » ; généralement très ornée, elle est assez mobile.

La troisième danse est une « sarabande ». Toutes ces sarabandes ont évidemment comme traits communs la gravité et la noblesse. Celle de la troisième suite, presque funèbre, comporte de saisissantes modulations. Celle de la sixième est doublée.

(Suite page 2)

RECTIFICATIFS

EXAMENS FÉDÉRAUX

Une correction n'ayant pas été faite à la mise en page en ce qui concerne l'œuvre pour Trompette, Division Supérieure, voici le nouveau titre du morceau imposé :

FETE DES PIVOINES, MEOU TAN YIN, André BLOCH.

Editions GRAS, La Flèche (Sarthe).

⊙

PIANO (Supérieure). — 2e SONATE en la majeur (1er mouvement) MEHUL. Ed. COMBRE.

SAXOPHONE-ALTO (Moyen). — Sicilienne - Jota - Tarentelle - Jules VIARD (4e Recueil). Edit. SALABERT.

Adieu à la Clique

C'est l'occasion de dire que, sans tambour ni trompette, l'Académie Française a rayé ce mot de notre vocabulaire, ainsi elle a droit à toute notre reconnaissance. Dans notre milieu, depuis fort longtemps, nous avions décidé de substituer à cette appellation non contrôlée, celle, plus juste et plus vraie de *Batterie-Fanfare* ou de *Batterie de tambours et clairons ou trompettes.*

Ce mot *clique*, à résonance électorale, résonnait douloureusement à nos oreilles et, parmi nous, soumis à l'accord parfait, évoquait plutôt une réunion de partisans bruyants qu'une agglomération de musiciens épris d'une discipline mesurée et dont la politique principale est de ne pas en faire.

Ne regrettons pas ce mot un peu dégradant, bien au contraire, nos sympathiques Batteries se sentiront ramenées (elles y sont déjà) dans notre grande famille populaire, ou souvent on aime mieux la musique que dans les hautes sphères. — Privés du snobisme, nos ensembles, où la table est mise pour tous, travaillent dans un but magnifique, celui de distraire sainement leurs semblables.

N'est-ce point, sous une forme artistique, un véritable apostolat !

Robert BREARD

LA PLACE DE LA MUSIQUE DANS L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE

Une cuisante actualité à tout récemment sensibilisé le monde musical français. La suppression d'emplois de musiciens à l'O.R.T.F. a ouvert les yeux de bien des mélomanes qui, sans doute abusés par l'illusoire progrès de la musique en « conserve », s'en remettaient à leur habituel courrier du discophile !

On s'aperçut alors avec stupeur que la crise, latente, était sur le point d'éclater et que la diminution de l'emploi se doublait d'une désaffection de plus en plus grande du public. Mais, rétorquera-t-on (et souvent en haut lieu), jamais la musique ne s'est mieux portée chez nous, jamais il n'y a eu autant d'auditeurs qu'à notre époque. Voyez le disque, la radio, etc...

Point n'est besoin d'épiloguer ici sur cette confusion regrettable et néfaste entre une musique « vivante » et un art enregistré qui, malgré ses qualités et sa valeur, ne peut espérer former à lui seul un auditeur actif et conscient.

Mais cette préparation d'un public le plus large possible ne peut se faire valablement qu'à l'école, à un âge où l'individu se montre le plus réceptif, et nous en arrivons ainsi à l'une des causes les plus graves de la crise actuelle :

La grande misère de l'Education Musicale dans l'Université française.

Pour n'être pas tout à fait nouvelle, celle-ci a pourtant été mise en lumière par une série de faits récents : supression de postes d'Education Musicale dans des lycées, suppression des enseignements spéciaux de la ville de Paris, de la musique au concours d'entrée à l'Ecole Normale, etc. De plus, certaines confrontations internationales (réalisées dans le cadre de l'I.S.M.E., organisme dépendant de l'U.N.E.S.C.O.) ont laissé apparaître pour l'enseignement musical français une place « de choix » dans le monde : la dernière ! après la Suisse et aux côtés de l'Espagne ou de la Pologne. N'est-ce pas des plus flatteurs dans une ère vouée au prestige ? Mais il y a pire, puisque le graphique ainsi établi n'était rien moins qu'optimiste : il prévoyait pour l'enseignement français une heure de musique par semaine, du cours préparatoire à la classe de 3e. Or, prétendre que cette heure est effectivement assurée dans notre pays serait actuellement une aberration.

Toutes ces raisons amenèrent l'Asociation des Professeurs d'Education Musicale de l'Université (A.P.E.M.U. 70, rue de Rennes, Paris 6e) à sortir de sa réserve et à faire part à l'opinion, c'est-à-dire à la presse, de son indignation devant une telle situation. Les membres de son bureau se sont donnés pour tâche de démystifier l'opinion tout en dénonçant les mensonges d'une administration qui pratique la politique de l'autruche dans le sable de textes officiels vieux de plus de 50 ans. C'est dans ce but qu'ils donnèrent, le 17 décembre dernier, une conférence de presse où fut exposée la situation de la musique à tous les niveaux de l'enseignement français, en cette fin d'année 1964. Nous en tenterons un bref résumé dans les lignes qui vont suivre, tout en vous priant par avance d'excuser les inévitables lacunes qui pourraient s'y glisser.

(Suite page 4)

NOTULES MUSICALES

« Anacrouse » ne se trouve pas dans le dictionnaire de musique de J.-J. Rousseau (1795) pas plus que dans celui de L. et M. Escudier (1855). Le dictionnaire de Michel Brenet (1926) la définit ainsi : Note ou groupe de notes faibles précédant le premier temps accentué d'une phrase musicale ; dans celui de P. Arma-Y. Tiénot, on peut lire : mesure incomplète par laquelle débute souvent un morceau ; ce qui n'est pas toujours vrai. Une Théorie Musicale (1) définit l'anacrouse : premières notes d'une phrase musicale, précédent le premier temps fort, et en cite quatre sortes : 1) L'anacrouse intégrante, 2) L'anacrouse motrice d'élan, 3) L'anacrouse motrice de suspension, 4) L'anacrouse accessoire ; ainsi appelée par ce qu'on peut la supprimer sans altérer le rythme. L'anacrouse la plus célèbre est celle du début de la « Marseillaise ». Quoi qu'il en soit la conscience de l'anacrouse n'est pas très ancienne et il faut penser que l'invention de ces quelques notes d'élan, qui semblent ajoutées et pouvant disparaître sans grand dommage ait abouti à quelques abus, par mode. Dans la musique de danse elles sont assez rares et consistent surtout en une ou deux notes. Nous avons vu que dans la chanson les accentuations classiques du texte

(Suite page 3)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la page 1)

C'est la danse suivante qui diffère suivant le cas : bourrées dans les suites numéros 1 et 2, gavottes dans les suites numéros 3 et 6, menuets dans la quatrième, passepied dans la sixième. C'est là que se manifeste le plus l'esprit français ; là aussi qu'on trouve les pages les plus célèbres et qu'on détache le plus volontiers (par exemple les bourrées de la seconde, les gavottes très pastorales de la troisième, les charmantes gavottes de la sixième). Dans l'ensemble, bourrées et gavottes sont populaires, carrées, rustiques, tandis que menuet et passepieds penchent vers la grâce.

Enfin la gigue qui clôt chaque suite (signalons au passage la hardiesse de celle de la suite n° 5) est bien plantée, verveuse, parfois même torrentielle.

Après avoir souligné les plaisantes sonorités de l'instrument choisi, étudions S'il ne réfute pas le caractère de divertissement de ces œuvres, il ne manque pourtant pas de rigueur, de sérieux. On appréciera la clarté du discours, la fermeté de l'élocution. Les tempi savent en général conserver leur régularité (certains sont toutefois un peu bousculés).

En outre, la virtuosité n'a pas fait fuir le souci expressionniste. Le ton donné à la sarabande de la troisième suite (sans doute, d'ailleurs, la plus réussie) est bien celui qui convient à ce chef-d'œuvre.

Voici donc des versions franches, directes, que n'entache aucune recherche inutile. La réalisation stéréophonique est bonne, certes. On peut la trouver légèrement grossie (un peu « dure » aussi peut-être, mais cela peut provenir du clavecin. (5)

+ LE PIANO

Nos lecteurs connaissent déjà **Satie**. Ses titres, ses commentaires... doit-on le baptiser le musicien humoriste, ou l'humoriste musicien ?

Ce programme lui est réservé. Autant dire que le disque sort de l'ordinaire. Nous ne reviendrons que brièvement sur les œuvres.

Les mélodies des **Trois Gymnopédies** s'élèvent sur un accompagnement impassible. Ciccolini leur accorde l'absolu dépouillement (aucune sécheresse cependant) et l'impeccable pureté qu'il fallait.

Toutes différentes sont les **Heures séculaires et instantanées**, pièces discrètement mais cocassement imitatives (obstacles venimeux, crépuscule matinal, affolements granitiques).

Les intentions des **Trois valses distinguées du précieux dégoûté** sont assez sybillines (sa taille, son binocle, ses jambes). Dans ce cycle et dans le précédent, notre pianiste ne « charge » pas, laissant toujours apparaître le fond de vraie musique.

Dans les **Avant-dernières pensées**, on trouvera l'alliance du poétique et du spirituel (« Idylle » est dédiée à Debussy, « Aubade » à Dukas, « Méditation » à Roussel). Les voici interprétées avec vive sensibilité.

Les **Trois Gnossiennes** — jouées avec tact — retrouvent un peu l'esprit des Gymnopédies, un peu plus ornées toutefois.

Formés en vérité de 7 pièces, les **Trois morceaux en formes de poire** sont écrits pour piano à quatre mains. Grâce à un procédé que nous avons déjà expliqué, Ciccolini en a enregistré successivement les deux parties. L'exécution est conforme, avec, pensons-nous, des nuances un peu tranchantes.

Et voici les **Croquis et agaceries d'un gros bonhomme en bois**, dont l'humour est « pince-sans-rire », et qu'il nous présente avec un esprit complice (Tyrolienne turque, danse maigre, Espana : bien entendu, les morceaux extrêmes parodient successivement Mozart — la « Marche turque » s'embourgeoise à trois temps — et Chabrier).

Pour terminer, les trois beaux **Nocturnes** : une musique sérieuse (pour une fois !) mais dont l'audition crée un léger malaise parce qu'on y croit déceler des réminiscences.

Résumons-nous : l'artiste a appliqué le principe « de la musique avant toute autre chose » ! La réalisation stéréophonique est fidèle, avec de très bons graves et aigus. Légers grattements de surface. La notice a la bonne idée de reproduire in extenso les savoureux commentaires de l'auteur. (6)

+ L'ORGUE

Voici 4 concerti pour orgue et orchestre. Ce sont des transcriptions, effectuées par J.-S. Bach, de concerti de violon de Vivaldi. Ils revêtent ainsi un aspect grandiose inattendu; pourtant certains épisodes perdent au contraire de leur éclat pour s'adoucir (ainsi le largo du deuxième). Ils acquièrent une belle fermeté de contours. Le résultat de ces arrangements est « glorieux » et extrêmement séduisant.

Les deux premiers sont tirés de l'« Estro Armonico » : en ré mineur (All° ; adagio et allegro fugué ; Largo et spicc° sur un rythme de sicilienne : l'orgue se détache délicieusement et en douceur sur l'accompagnement des cordes) et en la mineur, célèbre (Allegro résolu ; adagio poétique ; allegro verveux).

L'apocryphe concerto en sol majeur est concis (Allegro où l'orgue scintille ; largo méditatif ; finale animé et allègre). Celui en ut majeur est plus développé (on peut dire des volets extrêmes la même chose qu'au précédent. L'adagio central est constitué par un émouvant récitatif de caractère dramatique).

L'organiste Cochereau nous offre une prestation pondérée et brillante. D'autre part, il y a beaucoup de libre abandon dans le chant (entendre les mouvements lents). Mené par Redel, l'Orchestre « Pro Arte » (Cordes et clavecin) ne manque ni de netteté, ni d'énergie, ni de rondeur. Voilà donc un somptueux disque d'apparat, où l'expression n'est cependant nullement reléguée au second plan.

Reste à garantir l'ampleur et la qualité de la reproduction du son (stéréo) ; l'« instrument-roi » jette tous ses feux. Gravure et présentation très soignées. (7)

+ LES CASTAGNETTES

Les amateurs qui la recherchaient vainement jusqu'alors sauront que cela existe désormais : une méthode de castagnettes, par disque et brochure.

Dans les exemples proposés, l'instrument prend appui sur des airs simples, à la rythmique bien déterminée. Voici le plan de progression adopté par les exercices : 1) frappes à intervalles réguliers, 2) staccati et frappes, 3) le trille, 4) trille et staccato double, 5) deux trilles et un staccato double (pour sevillanas, malaguenas), 6) rythme à deux temps (tanguillo), 7) rythme à trois temps (jotas, etc.).

L'exécution est anonyme ; certainement c'est Mme Lutiz de Luz, l'auteur de cette petite méthode, qui officie. En tout cas, la démonstration est impeccable.

On trouvera sur la brochure : 1) généralités (choix, fixation, tenue du corps, technique de base) avec photos, ce qui est précieux ; 2) explication de chaque exercice.

Ce qui nous gêne un peu dans tout cela, c'est que cette méthode, par ailleurs recommandable, ne **note** pas les rythmes. On annonce un deuxième disque : méthode de perfectionnement. (8)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ TARTINI

Disons-le tout de suite, ce disque donne une nouvelle et meilleure idée de ce compositeur, qui demeure mal et surtout incomplètement connu. Voici donc quatre spécimens, puisés dans une production d'ailleurs considérable.

D'abord deux **sonates** pour violon, viole de gambe et clavecin, d'une expression si délicate ! L'une et l'autre donnent la primauté absolue au violon.

Sonate en ré majeur (Andante tendre ; Allegro hésitant entre l'héroïsme et la coquetterie ; Allegro assez martial, mais toujours gracieux ; variations brillantes). Sonate en la mineur (Grave remarquable par la largeur des courbes ; entre deux allegros dont les motifs s'envolent avec légèreté, s'inscrit une siciliana dont le rythme berce une bien jolie cantilène).

Ce sont deux **concerti** pour violon et orchestre à cordes que présente la seconde face. Des tutti robustes encadrent des soli diserts, comme chez Vivaldi, mais avec moins de vigueur et plus de charme. A la ravissante expressivité des mouvements lents s'oppose le fin brio des vifs.

Le premier concerto est en si bémol majeur (Allegro ; cantabile ; modéré). Le deuxième, en fa, est incontestablement le plus beau des deux (un grave délicatement poétique vient s'insérer entre deux allegros que caractérise un foisonnement tout particulier de mordants créant une constante palpitation).

A propos justement des ornements, soulignons l'authenticité de la réalisation qu'en donne le violoniste Werner. Embuée de douceur, stimulée de fine virtuosité, l'interprétation de toutes ces œuvres est, sous son archet, extrêmement poétique. Pour les concerti, c'est le soliste qui conduit le petit orchestre.

Veloutée, comme tamisée, apparait la réalisation stéréophonique. Elle maintient donc cette ravissante musique de chambre et sa subtile exécution dans leur climat d'intimité. (9)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ RESPIGHI

Non pas, comme le titre pourrait le laisser supposer, poème symphonique, **« Les Oiseaux »** se présente comme un arrangement et groupement en une suite organisée, offrant beaucoup d'unité, de quelques pièces anciennes (analogie avec les « Airs et danses antiques »). Certaines évocations imitatives y sont pourtant les bienvenues. L'orchestration est opportune, légère, intelligente, colorée, rénovatrice.

(Prélude solennel, d'après une ariette de Pasquini. La colombe, d'après Gallot : mélancolique chant de hautbois, accompagné de très subtils frémissements aux cordes aiguës. La poule, vivante et spirituelle fantaisie, d'après Rameau. La part de l'invention personnelle devient plus grande dans les numéros suivants. Le rossignol utilise le bercement des « murmures de la forêt » wagnériens pour planter le décor sur les deux notes, enrobé richement par l'évocation de tout un monde bruissant. Rappel du solennel prélude pour terminer).

Du même auteur, voici maintenant les **Impressions brésiliennes** (« Nuits tropicales » : des lambeaux de mélodies exotiques ou de thèmes de danse se meuvent dans une atmosphère nocturne, chaude et langoureuse. « Bu tantan » — c'est le nom d'un parc zoologique : Respighi y fait nettement, dans les graves de l'orchestre, grouiller et ramper les serpents ; un trait aigu sillonne parfois la musique ; et le compositeur, qu'avait frappé cette vision de terreur, sait nous la faire éprouver, allant même jusqu'à citer le Dies Irae. « Chants et danses » : rythmes syncopés, éclats de trompettes... c'est la stylisation — musicale, pondérée — du Carnaval de Rio).

Exécution : splendeur sonore, couleur, virtuosité, brio, poésie : ces qualités, notées à l'audition de la première suite, sont valables pour la seconde, dans laquelle plus spécialement l'Orchestre de Londres, jouant le jeu, se complaît dans la description où il chatoye et rutile tour à tour. Mais attention : jamais rien de grossi ; sous le contrôle de Dorati, la délicatesse est toujours conservée.

En bref, deux inédits de choix. Ils sont servis par une réalisation stéréophonique éblouissante et transparente. (10)

+ CHOSTAKOVITCH

La **Symphonie n° 12 «L'Année 1917»** fait logiquement suite à la onzième, intitulée « 1905 », qui se faisait l'écho de mouvements réprimés dans le sang. Ecrite à la mémoire de Lénine, elle élève peu le sujet, nous semble-t-il, ne l'idéalise guère.

Elle propose un programme en quatre mouvements enchaînés. Le ton conventionnel, académique et grandiloquent qu'elle prend souvent était-il évitable ?

(1 - « Révolution à Pétrograd » : aux cordes, un récitatif grave ; amplification à tous les pupitres ; puis entrées fuguées préparant à un agitato ; l'apothéose finale prophétise la victoire et le bonheur futurs. 2 - « Grandes crues » : évoque le coin perdu de Finlande où l'exilé se cacha ; moins extérieur, il offre notamment un récitatif des quatre trombones 3 - « L'aurore » : des pizzicati lointains ; apparition du cuirassé ; bataille. 4 - « L'Aube de l'humanité » : le cor prélude à une apothéose à laquelle participent largement les cuivres, avec emprunts thématiques aux mouvements précédents).

Nous recommandons sans réserve l'interprétation de Prêtre à la tête du « Philharmonia Orchestra » : puissance, ardeur ; elle est certes magistrale, et sait se dégager — dans la mesure du possible — de la description pure et simple pour parfois se muer en un hommage plus profond et de caractère psychologique.

En complément, l'**Ouverture de fête** (op. 96). Elle s'ouvre sur une fanfare ; puis un air populaire s'élance, vif, créant une ambiance « allégresse de plein air » ; péroraison solennelle. Tonus et finesse se partagent les caractéristiques d'exécution

Signalons pour terminer, la présence et le relief extraordinaires qui valorisent cette réalisation stéréophonique. (11)

FOLKLORE

+ GRAND NORD

Si mélodies et harmonisations sont intéressantes, la grande originalité de ce disque, ce qui contribue à son attrait et fait sa valeur, réside dans l'instrumentation.

Ainsi fait-on connaissance avec le kantélé, sorte de cithare dont le nombre de cordes s'est augmenté peu à peu au cours des siècles (35 actuellement) ; la flûte de berger en écorce de bouleau ; la latpipa, sorte de flûte à bec à 8 trous ; le nickelharpa, sorte de violon à clefs qui comporte, outre les cordes normales (en nombre inférieur à quatre) beaucoup de cordes vibrant par sympathie... On notera que les instrumentistes prennent souvent plaisir à reprendre un thème vocal pour le broder.

Quant au programme, il s'étend sur trois pays. En voici une idée sommaire :

Finlande : morceau pour un ensemble de 9 kantélé ; chant d'amour d'une prenante mélancolie, accompagné par 6 kantélé ; curieuse récitation : chant et parlé en alternance, forme rustique, sorte de jeu improvisé ; charmant solo sur un kantélé ancien à 5 cordes, etc...

Laponie : Chant lapon sous une forme extrêmement sommaire (ni paroles, ni accompagnement) ; autre chant plus évolué, mélodiquement et rythmiquement défini.

Suède : marche nuptiale jouée par 6 violonistes, document intéressant où la mélodie, scandée et tarabiscotée, est parfois soutenue par cordes à vide ; ronde d'enfants ; etc...

Il est indéniable que les exécutions respirent l'authenticité, en dehors d'évidentes beauté, pureté et simplicité. Voilà un disque révélateur et attachant.

L'enregistrement est absolument irréprochable. Une notice envisage l'aspect évolutif du folklore. (12)

Roland CHAILLON

7) Philips 835 731 LY (33/30).
8) Unidisc EX 33 237 ADA (33/17).
9) Discophiles Français DF 740 078 (33/30).
10) Mercury 131 012 MSY (33/30).
11) Voix de son Maître FALP 794 (33/30).
12) Club Français du Disque 334 (33/25).

P. S. — Un jeune mais talentueux pianiste français, André Krust, songe à abandonner une carrière dont le « lancement » est toujours terriblement onéreux. Aidez-le ! Que les amateurs se groupent pour remplacer les mécènes disparus. La firme « Harmonia Mundi » propose une souscription désintéressée : pour 50 francs (au C.C.P. 3916 61 Paris) vous recevrez un billet demi-tarif pour son récital de printemps au Théâtre des Champs-Elysées, ainsi que son prochain enregistrement, etc...

R. Ch.

MUSIQUE VOCALE PROFANE

+ LE JEUNE

Le printemps : sous ce titre, le grand compositeur français de la Renaissance a colligé des chansons célébrant le printemps de l'année... celui de la vie aussi. Ce n'est pas à proprement parler un cycle, mais un rassemblement d'œuvres de maturité sans doute, de longue haleine certainement, et dont on mesurera l'importance en pesant que ce disque, uniquement constitué d'extraits du recueil, n'en représente pourtant qu'un petit tiers.

Deux thèmes : le renouveau de la nature, l'amour. En général une forme unique : couplets et refrains. En soulignant la délicatesse des harmonies aux modulations souples et raffinées, nous pensons que cette audition nous confirme dans la révélation d'un musicien d'une distinction notoire et d'une rare élégance.

Relevons aussi la grande caractéristique : cette polyphonie a cappella est rythmée à l'antique. Ce principe, qui procure une liberté totale, une véritable indépendance vis-à-vis de la métrique — dont la rigueur et l'arbitraire systématique sont ainsi vaincus — entraîne une écriture « verticale » afin que le rythme de la partie supérieure ne soit pas contrarié par celui des autres.

Sélection : ce n'est que fiel (tristesse amoureuse). Voici le verd et beau May (gaîté au temps nouveau). O rose, reine des fleurs (grâce des courbes mélodiques en forme de pétales !). Francine, Rosine (hardiesse dans le traitement rythmique de la marche harmonique). Ma mignonne (fragment seulement d'une page faisant exception par son écriture contrapuntique à huit voix, canalisée par une architecture savamment dosée). Je l'ai la belle fleur (de la fidélité en amour). Cigne, je suis de candeur (où l'amant meurt d'amour). L'un émera le violet (traite des goûts et des couleurs). Si Jupiter s'avisait (nouvel éloge de la rose). Amour, quand fus-tu né ? (tapisserie vocale chamarrée).

L'ensemble J. Grimbert, constitué par un groupement numériquement faible de chanteurs connus et spécialisés, donne une sensation de plénitude. Le soin apporté à la mise en place (malgré certaines attaques d'un soprano anticipées, ou certaines tenues prolongées, légèrement en deçà et en delà), et la finesse de l'interprétation témoignent en faveur des artistes et de leur chef. Ah ! que n'ont-ils enregistré l'intégrale° !

La stéréophonie apporte une acoustique ample et vraie. Sur la pochette : détail en couleurs d'un « Botticelli » célèbre.

MUSIQUE VOCALE RELIGIEUSE

+ VICTORIA

Une discothèque digne de ce nom ne saurait ignorer Victoria. L'occasion de l'y faire figurer se présente : ne la manquez point !

Celui qu'on pourrait appeler « le Palestrina espagnol » a écrit uniquement pour l'église. Sa **Messe Quarti toni** — une messe sine nomine, contrairement aux habitudes de l'époque — développe a cappella sa polyphonie, que régit une écriture presque exclusivement verticale. Simplicité et dépouillement n'empêchent pas un certain lyrisme. La ferveur religieuse y va, comme toujours chez Victoria, jusqu'au mysticisme. (Kyrie, Gloria, émouvant Credo, Sanctus et Benedictus, Agnus Dei).

Pureté des voix, homogénéité de chaque pupitre et « fondu » de l'ensemble se remarquent chez l'Ensemble vocal Ph. Caillard. Un soin extrême s'attache à l'interprétation, que caractérisent pureté, humilité et conviction.

Six **motets** au verso. « O vos omnes » est le plus célèbre sans doute, et le plus bouleversant de tous. Le volc donné avec une intensité atténuée mais ferveur redoublée. Le poignant « Popule meus » n'est pas loin de l'égaler.

« Quem vidistis pastores » (à six voix) diffère par sa douceur pastorale et sa nœllique allégresse. Dans « Vexilla Regis » les séquences grégoriennes et les strophes polyphoniques alternent curieusement.

Enfin « O quam gloriosum° » et le tendre « Jesus dulcis memoria » fournissent, comme les précédents, l'occasion d'admirer la richesse et l'onctuosité de la pâte pétrie par Caillard.

D'une haute qualité, la réalisation (avec une excellente stéréophonie) est très lisible. Elle n'enveloppe peut-être pas, mais persuade. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LE VIOLONCELLE

LA TROMPETTE : JOLIVET

Un disque Jolivet entièrement dirigé par Jolivet. La première œuvre constitue un premier enregistrement.

Le **Concerto pour violoncelle et orchestre**, la plus récente des trois pièces présentées, est assez étonnant et fort envoûtant. Il exploite au maximum les facultés expressives du cello, tout en sollicitant beaucoup la technique. Quant à l'orchestre, singulièrement allégé il ne noie jamais le soliste.

(Méditatif : la voix du violoncelle s'élève peu à peu au-dessus d'une sorte de lent ostinato rythmique, et devient vite intensément lyrique. « Hiératique » : une étude de timbres ; la percussion s'y déchaîne ; il y a un endroit extraordinaire où elle sous-tend en sourdine le chant extrême-aigu du cello. « Cursif » : humoristiquement entamé, il mord à belles dents dans un déluge de notes, et ce, avec un plaisir et une vélocité jamais faiblissants).

Navarra possède un archet particulièrement chaleureux qui courbe la phrase suivant d'émouvantes inflexions. Même dans les passages difficiles, il ne cesse de chanter avec aisance. Bien peu de violoncellistes pourraient se tirer aussi magnifiquement d'une œuvre si ardue et spéciale. L'orchestre de l'Association Lamoureux se montre sûr et transparent.

Le **2e concerto pour trompette** utilise une palette d'orchestre originale, neuve et variée. « Exorcisant », il n'est pas en outre sans subir l'influence du jazz. (1 - Lointaine et mystérieuse sur une scansion percutante, la trompette chante, bientôt l'orchestre provoque le déchaînement rythmique. 2 - Long récitatif mélancolique de la trompette, tandis que harpe et piano fluidifient l'atmosphère orchestrale. 3 - Le soliste entraîne tout le monde dans la danse, qui devient sauvage jusqu'au vertige).

Roland CHAILLON

1) Decca SSL 40 518 S (33/30).
2) Erato STE 50 203 (33/30).

La suite de cette chronique paraîtra dans le Numéro de Mars.

LA LOI DU NOMBRE

(Suite de la page 1)

de ce qui tenait lieu d'accompagnement, ce qui n'empêchait pas les deux écouteuses de s'en régaler visiblement pour la bonne raison que l'interprète de cette lamentable élucubration etait quelque « idole » à la mode, vraisemblablement millionnaire du disque. Elles firent naturellement et sans la moindre hésitation l'acquisition de ce microsillon. Quand elles furent sorties, le disquaire me dit : « Cela, au moins, on peut bien dire que c'est un « best seller », on ne cesse de m'en demander ». Et oui, il fallait bien se rendre à l'évidence, « ça » se vendait comme des petits pains pour le plus grand profit des éditeurs intéressés et des disquaires, tandis qu'un Fauré n'était que rarement demandé, ce qui décidait les discographes à lui mesurer la place dans leurs catalogues. Quand je parle de Fauré, ce n'est qu'à titre d'exemple isolé, mais le même cas se reproduit pour d'autres compositeurs de la plus haute qualité mais qui n'ont pas l'heur d'être au goût du grand public, celui qui, dans le commerce, impose sa loi du nombre.

D'aucuns me diront sans doute que cela est parfaitement normal et qu'un éditeur n'investit des capitaux considérables dans son affaire que dans le but primordial de gagner de l'argent et non pas pour risquer la faillite en se faisant le chevalier servant de l'art pur. Il ne s'agit que de s'entendre. Il est certes beaucoup plus facile de gagner des millions en flattant le mauvais goût de la foule qu'en cherchant à faire son éducation artistique. Mais s'il est licite qu'un éditeur bénéficie d'excellentes affaires en ne faisant pas fi de la grosse clientèle — celle qui achète en grande série ce qu'elle aime, même si cela ne vaut pas tripette — il convient aussi que ce même éditeur, s'il veut être digne de son titre et de sa fonction sociale, consente à faire de temps à autre quelque sacrifice financier en faveur de certains auteurs de très grande valeur artistique et aussi eu égard à une clientèle, sans doute beaucoup moins dense, mais qui est éprise de beauté et cherche sans cesse à affiner son goût. Noblesse oblige ! J'en ai vu l'exemple autrefois, dans le domaine de la cinématographie, quand j'étais collaborateur du très regretté Léon Gaumont. Ce grand industriel ne dédaignait point de donner satisfaction à la masse des spectateurs sans négliger pour autant un autre public assurément beaucoup moins nombreux mais de goût plus raffiné. Il faisait naturellement le plus clair de ses bénéfices en produisant des « films à épisodes » qui satisfaisaient pleinement le public populaire, mais savait aussi se contenter de profits moins immédiats et moins importants, en éditant de beaux films d'art, beaucoup moins nombreux sans doute mais qui avaient la faveur d'un public plus restreint ayant un goût plus délicat. Ces films de haute qualité s'amortissaient évidemment bien moins rapidement que les films ordinaires, mais ils ont largement contribué au beau renom de la marque Gaumont.

Un éditeur de disques digne de ce nom doit, lui aussi, savoir faire du commerce tout en restant le plus possible un artiste. Ses affaires l'obligent certes à écouler un grand nombre de disques quelconques ou même parfois totalement dénués de valeur artistique mais, sur les bénéfices substantiels que lui rapporte cette vulgaire marchandise, pour ne pas dire cette camelote, il a le devoir d'en sacrifier une part à la diffusion d'œuvres de très haute qualité encore insuffisamment connues des auditeurs de meilleur goût. Il convient de reconnaître que, parmi les œuvres de valeur qui sont éditées, certaines se vendent mieux que d'autres mais si l'éditeur sait adroitement combiner les couplages des titres, il arrivera très facilement à faire connaître aux auditeurs des chefs-d'œuvre qui restaient dans l'ombre on ne sait trop pourquoi. Par exemple, il est un fait que les œuvres d'un Gabriel Fauré, d'un Vincent d'Indy, d'un Gabriel Pierné, d'un Henri Rabaud et de tant d'autres, malgré leur incontestable valeur artistique, sont encore loin d'avoir auprès du public la coto de vente de celles d'un Ravel, d'un Debussy et encore moins celle des grands classiques. Pourquoi ? Simplement parce qu'on n'a pas pris la peine de faire connaître ces magnifiques ouvrages au public bien qu'ils soient tout aussi accessibles à tout auditeur aimant la belle musique. Si l'éditeur prend soin de coupler quelques pages de ces auteurs au verso d'un disque d'auteur se vendant couramment, elles ne tarderont pas à être connues et aimées du public, elles aussi, et, une fois appréciées, elles seront tout autant demandées. Il en est de même en ce qui concerne les concerts symphoniques qui, sur les affiches, offrent toujours au public la routine des mêmes programmes, les mêmes grands noms classiques ou modernes : festivals Bach, Mozart, Beethoven, Wagner ou bien Ravel et Debussy Tout cela est fort beau, indiscutablement, mais il y a tout de même d'autres chefs-d'œuvre à faire connaître et aimer.

Je demandais un jour à un chef d'orchestre réputé pourquoi, à ses concerts, on ne voyait jamais figurer le nom de Fauré. Il me répondit que, pratiquement et commercialement parlant, cet illustre nom ne faisait pas recette. Cette navrante réponse ne me convainquait pourtant nullement. Le public musicien n'est tout de même pas obtus à ce point et je ne puis croire qu'il soit rebelle à un aussi grand maître de la musique française quand on a pu constater les chaleureux applaudissements qui ont salué récemment le festival public organisé par l'O.R.T.F. en hommage à l'auteur de Pénélope. Et même si les associations de concerts hésitent à consacrer un festival entier à un Fauré, un d'Indy, un Chausson ou un Pierné, il leur est toujours facile et possible d'intercaler une œuvre de ces maîtres dans un programme groupant divers auteurs ayant déjà conquis la grande faveur du public. Tout cela n'est qu'une question d'initiative et de bonne volonté mais, malheureusement, on aime trop chez nous la routine et le moindre effort.

La routine ! Quel mot désolant ! Voyez ce qui se passe conjointement dans les concerts et les enregistrements : toujours les mêmes noms d'auteurs, toujours les mêmes œuvres sur les affiches comme sur les étiquettes de disques. On ne compte plus les exécutions et les gravures des symphonies, des sonates, des quatuors et des concertos consacrés, « c'est toujours la même et sempiternelle litanie ». Et, pendant ce temps-là, on laisse résolument de côté d'adorables musiques.

Il serait néanmoins très injuste de reprocher à tous les organisateurs de concerts et à tous les discographes sans exception de ne faire aucun effort pour rénover leur répertoire ou leur catalogue. Il en est heureusement quelques-uns qui font au contraire tout ce qu'ils peuvent pour sortir des sentiers battus mais ils sont encore beaucoup trop rares. En ce qui concerne la discographie, par exemple, il m'a été fort agréable de découvrir chez un éditeur de la rive gauche des chefs-d'œuvre du XVIIIe siècle qui n'avaient jamais été gravés et qui sont restés ainsi trop longtemps absolument inconnus, chefs-d'œuvre de musiciens que d'aucuns appelleront peut-être dédaigneusement des « petits maîtres » mais qui, en fait, sont bien supérieurs à certains compositeurs d'aujourd'hui ayant la prétention d'être de grands maîtres alors qu'ils en sont bien loin.

Nous félicitons de tout cœur les artistes et les éditeurs qui n'hésitent pas à s'évader de la somnolente et léthargique routine pour œuvrer activement en faveur de musiques trop peu connues et qui méritent d'être mises en pleine lumière. Les uns comme les autres ont droit à toute notre reconnaissance et nous souhaitons que leur exemple soit suivi.

Il reste un moyen bien simple aux sincères amateurs de belle musique de se procurer les beautés qu'ils recherchent même si les éditeurs de disques ne veulent pas assumer le moindre risque. Ce moyen, c'est « l'édition par souscription, l'édition limitée ». Si nous prenons l'exemple d'un Fauré, il faut souhaiter qu'un éditeur prenne l'initiative d'annoncer un enregistrement « par souscription ». Les vrais fauréens pourront ainsi se compter en France en adressant leur souscription et c'est bien le diable si, sur toute l'étendue de notre territoire, il ne se trouve pas un nombre suffisant de souscripteurs pour que l'éditeur puisse jouer sur le velours, en toute sécurité, en enregistrant puis en pressant le nombre minimum de disques exigé par lui pour justifier cette gravure et cette diffusion. L'expérience vaut pour le moins d'être tentée. La « Deutsche Grammophon Gesellschaft » l'a fait pour Brahms et je suis très heureux d'avoir souscrit et d'avoir reçu sept magnifiques disques de cet admirable musicien allemand. Ce qu'on a fait pour Brahms en Allemagne, ne pourrait-on le faire en France pour Gabriel Fauré ? Je pose la question à nos grands éditeurs français.

Et ce qui vaut pour Fauré vaut aussi pour d'autres maîtres qui honorent grandement la musique française mais dont les œuvres ont été jusqu'à présent injustement délaissées par ceux qui, officiellement ou à titre privé, ont chez nous la charge, le devoir et la responsabilité de leur diffusion.

André PETIOT

LE BANQUET DE Ste CECILE DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

Le mardi 8 décembre 1964, la Musique des Gardiens de la Paix de Paris fidèle à sa tradition, fêtait sa patronne Sainte Cécile ; culte symbolique qui se perpétue au fil des ans.

La présence effective de Monsieur Louis Amade, conseiller technique auprès de M. le Préfet de Police.

M. Legay, directeur général de la Police Municipale.

MM. Mutertre et Massacrier — administrateurs.

M. Biringer, directeur de l'habillement.

M. Gaucher, chef du secrétariat à la direction générale de la Police Municipale et ses collaborateurs.

M. Boudon, organisateur des festivités de l'Hôtel de ville de Paris.

Des personnalités éminentes du monde musical en la personne du Maître Tony Aubin.

Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris : M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France souffrant s'était fait excuser ; MM. Thirault, directeur du Conservatoire de Laon.

Claisse, directeur du Conservatoire de Beauvais.

Les artistes et camarades des orchestres de l'Opéra, R.T.F. des Musiques de la Garde Républicaine de Paris, de la Musique de l'Air et des diverses associations des grands concerts.

Cet esprit de lien et de solidarité est un signe de profonde sympathie affectueuse unissant les membres de notre formation au contact extérieur.

Notre banquet se déroulait au club de la France d'Outre-Mer, avenue des Champs Elysées, le cadre de cette salle contribua également à la totale réussite de cette assemblée.

En termes éloquants, nos deux chefs MM. Dondeyne et Afchain remercièrent les personnalités présentes.

Nos félicitations à nos collègues combien dévoués Tourneret - Roisse - Weidner - Gelée - Gaussen - Moisand - Moindrot Gérard, qui contribuèrent en collaboration avec M. Afchain à la réalisation de ce succès.

Les anciens camarades retraités, avaient répondu présent nous les en remercions, car il faut préciser le rôle capital de chacun qui furent, par leur persévérance et leur talent les éléments de base de l'édification présente du degré artistique.

Notre délégué du personnel Charles Gaussen, en s'adressant aux officiels et à nos camarades fit ressortir l'esprit de cohésion et de camaraderie qui doit se perpétuer pour l'avenir au sein de notre phalange.

MM. Désiré Dondeyne chef de musique 1er Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (clarinette), Afchain Jacques, chef-adjoint 1er Prix d'Excellence du Conservatoire National Supérieure de Musique de Paris (flûtiste) ont tenu à caractériser cette Sainte Cécile en interprétant en duettiste une composition récente du maître Désiré Dondeyne (Légende sur un conte bulgare). Nous rendons à l'unanimité, l'hommage qu'il se doit à ces deux grands artistes qui, avec talent et brio déchainèrent l'enthousiasme général de tous.

M. Legay, directeur général de la Police Municipale, remis à nos récents camarades retraités une magnifique médaille de bronze frappée au nom de l'intéressé ;

Hommage de la Musique des Gardiens de la Paix à ses anciens artistes ; MM. Pinquet - Gelée - Manchez - Picot - Roulette - Girard - toutes nos félicitations à nos amis qui garderont auprès de tous le souvenir d'une carrière bien sympathique.

Aux diverses personnalités, des disques d'enregistrements de la Musique des Gardiens de la Paix furent offerts ; les musiciens exprimèrent leur estime à MM. Dondeyne - Afchain et Breard tambour-major, par une remise de souvenirs.

Une tombola, intention délicate de M. Afchain, a permis à tous nos camarades et amis de conserver un souvenir marquant de ce banquet par l'attribution de magnifiques lots ; nous lui en exprimons nos bien vifs remerciements sans passer sous silence les établissements Graetz qui ont offert un magnifique poste à transistors pièce maîtresse de cette tombola.

Sainte Cécile 1964 est pour nous révolue, mais combien nous comprenons la grandeur de notre art musical qui permet d'élever nos esprits au-dessus des passions et d'imposer la sérénité, joie des grandeurs humaines dans les cœurs.

Jean GINTRAC

Délégué du Personnel suppléant.

DUO de **Wettge**, — ex-Chef de Musique de la Garde Républicaine.

VIENT DE PARAITRE

pour :

2 Hautbois
2 Clarinettes
2 Saxophones Soprano ou :
1 Hautbois et 1 Clarinette ou Saxophone Soprano

avec accompagnement de **Piano** ou de **Musique Militaire**

Arrangement pour Harmonie et Fanfare par A. TOURNEL

OUVRAGES RECHERCHÉS, à nouveau disponibles

— **LA FILLE DU TAMBOUR MAJOR** ..... d'OFFENBACH
Fantaisie pour harmonie et fanfare par ..... FABRE
— **DAPHNIS ET CHLOE** ..... de MOURGUES
— **MARCHE A LA HONGROISE** ..... de SCHUBERT
Arr. pour harmonie et fanfare par ..... CASQUIL
— **MAZURKA DE CONCERT** ..... de J. de NATTES
pour Clarinette en harmonie
pour Saxophone soprano en fanfare
— **MARCHE DES PETITS SOLDATS** ..... de P. ANDRE
Tirée des **SALTIMBANQUES** ..... de L. GANNE
— **LE GRAND DANTON**
Allegro militaire ..... d'ADRIET
— **EN REVENANT DE LA REVUE**
Célèbre marche-polka ..... de DESORMES

SPECIMENS gratuits sur simple demande.

AVIS IMPORTANT

COMMANDES servies à réception. MM. les Chefs de Musique ainsi que nos confrères sont priés de bien vouloir nous signaler tout retard passé ou éventuel, apporté dans le service de leurs commandes. Frais de réclamations à notre charge, si nécessaire.

Éditions LA MAISON LA PLUS ANCIENNE, spécialisée

MARGUERITAT dans toute la gamme de musique pour :

Harmonie — Fanfare — Clique — Orchestre Symphonique et Instrumental

53, route Léon-Lachamp . MARSEILLE - 9e (B.-du-Rh.)

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

ont pu faire mettre des barres de mesures en désaccord avec le rythme de la musique, exemple : Les Gorets, Bon voyage monsieur Dumollet, Le Pont d'Avignon, etc. Je comprends moins la coupe rythmique de la musique qui est surtout instrumentale et qui commence sur le 2e temps, de la célèbre farandole provençale. On a séparé par une barre de mesure les deux accords parfaits mélodiques du début ; cette première mesure incomplète n'a nullement le caractère d'une anacrouse telle qu'elle a été définie plus haut. Les danseurs commencent sur le 2e temps ; les accentuations des bras de la figure marchée sont sur le 2e temps. Un simple déplacement de la barre de mesure, tout rentre dans l'ordre et les musiciens conscients de la notation actuelle ne seront plus à contre-temps. Il y a donc des cas où le départ sur le 2e temps n'est pas bon, malgré un long usage. Examinez toutes les chansons qui commencent par une mesure incomplète et vérifiez-en l'exactitude. Il peut y avoir des cas où deux notations peuvent être valables ; prenez « Il court, il court, le furet », la première barre de mesure est après les trois premières croches, avancez-là d'un temps en la plaçant après la première croche (avancez-les toutes bien entendu) et vous aurez une autre coupe rythmique aussi satisfaisante que la première. Il y a des surprises dans cette recherche que je vous conseille de faire, par jeu.

* * *

L'Association des professeurs d'Education musicale de l'Université a organisé une conférence de presse, le 17 décembre, avec l'ordre du jour : La grande misère de l'Education musicale dans l'Université face aux perspectives d'une civilisation de loisirs. Vous lirez très attentivement le compte-rendu qui paraîtra dans ce journal. J'ai assisté avec une grande tristesse à cette conférence très documentée. Il n'est pas permis à un grand pays comme la France d'être aussi sous-developpé en musique. On ne rougit pas de ne pas savoir lire la musique ; un éditeur de musique se vantait de ne pas la connaître, il est vrai que son associé pouvait la connaître pour lui... Au lieu de ne s'occuper que des hautes études musicales qui forment des symphonistes alors que ce sont des compositeurs lyriques que nous avons surtout besoin, on ferait mieux de permettre à tous d'être musicien en apprenant la pratique de la musique chantée ou jouée. Cette musique doit être lue et non apprise par audition. On n'imagine pas un acteur ne sachant pas lire et n'apprenant ses rôles que par audition (Quel travail !) et pourtant c'est ce que font beaucoup trop de chorales. J'en connais une, excellente, qui ne méritera pas ce reproche, c'est la Chorale des professeurs de musique de Paris et de la Seine, fondée en 1930 par Roger Ducasse. Présidée par Guy Delamorinière, elle travaille avec Robert Blot. Je l'ai entendue à Saint-Germain-des-Prés dans la Cantate de Noël, de J.-S. Bach, avec 4 solistes remarquables et l'Orchestre des Concerts Colonne dirigé par Trajan Popesco. Voilà des chanteurs pour lesquels les difficultés musicales sont très amoindries et il se dégage de leur interprétation une sûreté, une expression et une joie que partagent très vite ceux qui écoutent.

* * *

« Çà n'a pas collé, elles se gênent entre elles » telle est la réponse que me fit un brave tambourinaire pour m'expliquer l'échec de sa tentative de faire chanter par les danseuses de son groupe folklorique la « Coupo santo » à 3 voix égales ; il s'agissait d'une harmonisation écrite pour des enfants et chantée par eux assez facilement. Cette réponse, authentique, prouve que la Provence (en général tout le midi de la France, sauf un coin dans le Sud-Ouest), riche en belles voix, n'aime pas chanter en chœur. Ce sont des individualistes qui ont le culte du solo, de la mélodie. La défunte Maîtrise d'Aix-en-Provence était parfaite dans le grégorien, dans la polyphonie il a toujours manqué le rodage qui aurait porté les interprétations à un certain degré de perfection. Si l'ambiance méridionale n'est pas favorable au chant en commun on ne peut qu'admirer la Maîtrise Gabriel Fauré, de Marseille, dont j'ai longuement parlé dans le journal de juin-juillet 1963, qui continue avec un succès qui lui vaut des applaudissements jusque dans les églises, grâce à la compétence et au dévouement, il faut bien le dire, de la directrice Mme Farré-Fizio. En attendant d'entendre cette belle chorale de jeunes filles (Lycée Edgar Quinet) à Paris cette année, je retiens, dans leur bulletin d'informations, cette phrase : « Vivant parmi les maîtres classiques et modernes, elles deviennent des auditrices averties et judicieuses ; dans une proportion de 90 %, nos jeunes choristes préfèrent chanter Pergolèse, Fauré, Haydn plutôt que

les chansons populaires harmonisées, tout en aimant, bien sûr, se détendre avec celles que nous harmonisent avec tant de gentillesse et spécialement pour nous des compositeurs amis, etc.» Deux remarques me viennent à l'esprit (1). Les chansons populaires ne servent pas qu'à détendre, mais aussi à enrichir la pratique musicale et la connaissance d'autres caractéristiques humaines (voir Schumann) ; 2) Pergolèse, Fauré, Haydn (et d'autres) sont chantés avec un accompagnement instrumental : le pauvre folklore, à voix nue, sans soutien ni accompagnement. Quel serait le pourcentage si, à l'inverse, Pergolèse, Fauré, Haydn, étaient chantés à capella, et le folklore, dans la rutilance et la somptuosité d'un revêtement orchestral ? Je songe aux réalisations de Canteloube, Maurice Emmanuel, celles si réussies de D.-E. Inghelbrecht dans la Pastorale «Tant que Noël durera» (Comédie de la Nativité, de Marguerite de Navarre, adaptation de G. Inghelbrecht. Emission de radio) et d'autres qui ne ressemblent en rien aux primitives harmonisations d'une très ancienne collection «Chants et chansons populaires de la France» (milieu 19e siècle ?) signées : Victor Parizot, Reyer, Le Corbellier, Max d'Apreval, Nemorah, les plus nombreuses sont de H. Colet, professeur d'harmonie au Conservatoire. Ce sont de très sages devoirs d'harmonie qui se ressemblent tous dans le respect des règles en vigueur à l'époque, tout se rapproche de la romance, sans aucune originalité et l'on comprend qu'il ne pouvait rien naître de cette manifestation alors que dans le même temps se créait en Europe, dans plusieurs pays, une musique nationale grâce à l'idéal de quelques compositeurs, et j'ajouterai, grâce à leur génie. Dans ce domaine la France est la dernière des nations d'Europe.

***

Les Editions Payot, de Paris, ont fait paraître, voici quelques mois, dans leur collection «Petite bibliothèque Payot» un livre de poche «Le jazz des origines à nos jours», de J.-E. Berendt, traduction française de Christian Metz, préface de Lucien Malson. L'auteur est l'un des plus éminents critiques de jazz européens, connu par ses nombreux écrits et par ses émissions régulières à la radio ou à la télévision du Südwestfunk, depuis 15 ans. Dans la préface on parle de ce «Livre d'intention manifestement vulgarisatrice au sens le plus noble du terme, livre d'un auteur érudit, informé des problèmes, ami des musiciens, et qui, moins engagé que ceux-ci, n'a pas tendance à réduire l'univers du jazz aux proportions d'une unique, obsédante et quotidienne préoccupation stylistique. «Ce livre de 330 pages avec discographie, bibliographie française, glossaire, index des noms propres et table des matières m'a beaucoup plu car il a complété mes connaissances dans ce domaine ; c'est un livre qu'on ne peut ignorer et qui devrait se trouver dans la bibliothèque de tous les musiciens ; je ne connais pas de meilleure ni de plus complète initiation à la musique de jazz.

***

Depuis le 1er dimanche de l'année a commencé la réforme de la liturgie catholique qui autorise la célébration de la messe, pour une grande partie en français ; les textes officiels circulent, ils sont à la disposition des compositeurs qui sont invités à écrire de nouvelles messes. Le mieux serait de le leur commander sinon cette expérience sera réservée à ceux qui ont des loisirs. Attendons les premières œuvres pour avoir une opinion, le français n'a ni la solennité, ni la vocalité du latin qui a donné lieu à tant de chefs-d'œuvre dans toutes les époques. Il y a une autre nouveauté qui va paraître, c'est la création de messes en dialecte ; j'ai sur ma table la messe des Saintes Maries en provençal, sur des musiques de troubadours ; nul doute que le breton, le basque, l'alsacien, etc. ne servent à la célébration du culte, ce qui sera un peu gênant pour les catholiques voyageurs... Le latin et le grégorien resteront sans doute à la base de la liturgie, ce qui lui donne un caractère international.

***

Entendu à la radio le «Pierrot Lunaire» de Schamberg. Ne comprenant pas l'allemand je me suis demandé si c'était une comédienne qui essayait de chanter ou une chanteuse qui essayait de déclamer... Il y a des particularités raciales qui resteront toujours fermées à d'autres races ; et c'est très bien ainsi. Entendu une juvénile symphonie pour instruments à vent de Richard Strauss, des quatuors de Lalo ; Saint-Saëns, Gounod, messe de Sainte Cécile, de Gounod ; on redécouvre Verdi et bientôt Masseuet.

***

Je voudrais revenir avant de terminer sur le chant à voix nues, «a capella», pour inciter les organisateurs de concours de chorales de réserver une place aux chorales avec instruments afin de faciliter la création de pareils ensembles (à qui le chant sans accompagnement ne sera jamais interdit) ainsi que l'édition d'un répertoire pour eux. Le mois prochain je parlerai plus en détail de cette très intéressante question.

***

A propos de Nicomède de Pierre Corneille jouée à la perfection au T.N.P., je me demande si la musique Vivante ne serait pas préférable à la musique enregistrée, celle de Jean Prodomides en avait la qualité. La tragédie a besoin de la vie rythmique de la musique, l'ajout des chœurs devant la porter à son plus haut point de perfection. A noter, pour ces représentations, un trio (violon, flûte par Pierre Paubon, et guitare, par Monique Rollin) pour l'accueil en musique, jouant des airs d'époque de Corneille. On ne peut pas être plus gentil pour le public ! Celui-ci est aussi gâté lorsqu'il assiste à des représentations comme celles du Grand ballet national de Corée. Tout est d'un goût exquis : des danseurs qui ne sont pas des athlètes gesticulants, des chanteurs qui ont des voix bien timbrées et jamais ne poussent le son, des musiciens jouent des instruments typiques et d'autres des instruments européens très bien incorporés. Cela fait une soirée extraordinaire dont le clou semble être la danseuse entourée de cinq tambours horizontaux, un à sa gauche, un à sa droite et trois derrière elle. Pendant un long moment elle joue en virtuose sur ces tambours, tout en dansant, avec l'orchestre ; elle reste gracieuse et souriante jusqu'au bout. Au moment où la harpe court les rues il faut être reconnaissant à ceux qui se mettent en peine pour notre plaisir et qui réussissent si bien à nous donner la joie dont nous avons tant besoin.

***

En guise de coda : Pour les grands artistes tout est musique et ils la donnent sans compter, car le don est aussi de la musique. C'est la charité de Dieu (Pierre Bertin). La musique est le mode d'expression le plus aisé car c'est le premier qui se soit offert à l'homme au cours de son histoire (Faukner). L'essentiel de la musique n'est pas sur la partition (G. Malher). Le gouvernement devrait m'entretenir pour que je puisse composer librement et sans souci (Schubert). Ce n'est qu'au théâtre et non à la simple lecture d'une partition, qu'il est possible de porter un jugement équitable sur une musique destinée à la scène (Rossini). La perfection du métier est de faire complètement oublier les procédés qu'il met en œuvre (Jacques Copeau).

Saint-Ouen, janvier 1965
Georges AUBANEL

(1) Abrégé de Théorie musicale d'Albert Ehrman.

LA PLACE DE LA MUSIQUE DANS L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE

(Suite de la page 1)

Nous avons dit plus haut celle qui lui réservaient les graphiques internationaux dressés par les soins de l'I.S.M.E. Mais la réalité est tout autre : **Dans l'Enseignement Primaire**, l'heure hebdomadaire de musique prévue par les textes doit être dispensée par l'instituteur.

Or, combien d'entre eux l'assurent réellement ? On peut avancer qu'ils sont en quantité infime actuellement et que la grande majorité se déclarent incompétents.

Ils ont d'ailleurs quelques excuses, à savoir :

— une formation insuffisante dans les écoles normales (80 d'entre elles, sur 177, n'ont pas encore de professeur qualifié d'éducation musicale) horaires et programmes y sont insuffisant, etc.
— la suppression, cette année de toute épreuve musicale au concours d'entrée à l'école normale et l'absence totale de sanction musicale à la sortie.
— pour la plupart ils ne sont même plus normaliens et peuvent n'avoir jamais fait de musique (en Seine-et-Oise) par exemple, 10 pour cent seulement des instituteurs sortent des Ecoles Normales).

Et nous n'insisterons ni sur l'absence de moyens matériels ou le manque total de soutien de la part des autorités académiques, propres à décourager les meilleures volontés.

Par ailleurs, nous avons vu que les tentatives les plus valables pour créer des corps de maîtres hautement spécialisés, particulièrement dans le département de la Seine étaient à leur tour sabotées.

On peut ainsi conclure que jamais la musique n'a été aussi peu enseignée dans les classes primaires et déplorer que soit ainsi délaissé un éveil sensoriel et artistique à l'âge le plus favorable.

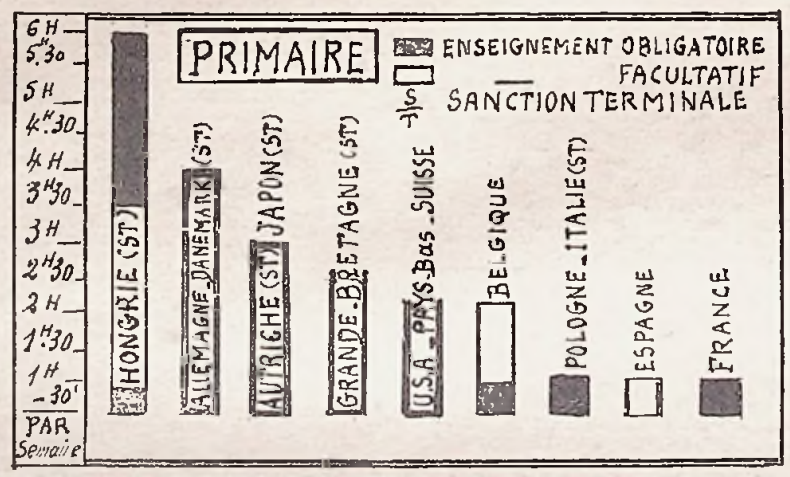

Dans le second degré : la situation pourrait sembler, à priori, moins catastrophique. Des professeurs certifiés sont en effet recrutés par un concours difficile, après une préparation sérieuse, et enseignent dans les lycées. Une heure obligatoire est dispensée hebdomadairement jusqu'à la troisième, elle devient facultative dans le second cycle (seconde au bacc.).

Mais, en fait, ces professeurs n'enseignent qu'à une faible partie (25 pour cent, à peine) des élèves du premier cycle, et les raisons en sont simples :

— seuls les lycées des grandes villes sont pourvus en certifiés (certains départements français ignorent encore ces «spécimens rares et qualifiés» !)
— les collèges d'Enseignement Général (C.E.G.), de plus en plus nombreux, dépendent de l'Enseignement primaire pour le recrutement et n'ont, par conséquent aucun enseignement musical valable.

Qu'on nous comprenne bien à ce sujet. Il n'est pas question pour nous de douter ici de la valeur individuelle de certains maîtres de C.E.G. ou de professeurs auxiliaires. Là n'est pas la question et notre Association leur ouvre même ses rangs ; mais un bilan valable ne peut tenir compte que de la qualification «officielle», laquelle a normalement été assortie d'une préparation convenable et qui ne s'improvise en aucun cas.

Or la préparation actuelle des maîtres de C.E.G. est, en ce qui nous concerne, une véritable caricature : elle se fit d'abord en un stage de 5 jours ! puis à raison de 4 heures par semaines pendant 6 mois, enfin maintenant, en 2 heures seulement. Et, de toutes façons, trop peu d'écoles normales sont en mesure de l'assurer.

— les collèges d'enseignement secondaires (C.E.S.), nouveaux venus mais piliers de la réforme en cours, devraient avoir un enseignement musical au moins dans leurs sections de lycée. Or, 200 d'entre eux ont déjà été mis en place et aucun poste de professeur de musique n'y a été créé !

Mais il y a peut-être plus grave encore puisque le seul secteur un peu solide de notre enseignement est en train de disparaître tout doucement : le transfert progressif des petites classes des lycées dans les C.E.G., C.E.S., ou groupes d'orientation entraîne la suppression pure et simple de postes de professeurs titulaires (2 l'on été à Paris, 3 autres sont prévus cette année et, sans doute 2 à Marseille et à Bordeaux, et ce n'est qu'un début...)

Nous n'insisterons pas sur la situation très insuffisante dans le second cycle (2 des à terminales) où les cours facultatifs sont si souvent négligés, voire sabotés, par des administrations qui ne prennent pas même la peine de les inscrire à l'emploi du temps.

La musique dans les programmes :

Elle n'est sans doute pas mieux servie que dans les horaires si l'on considère que notre enseignement repose sur des programmes très précis certes, mais datant pour le fond de 1905 et 1920 !

Sans développer ici ce point un peu particulier, remarquons seulement :

— que la progression technique prévue est peu adaptée à l'âge mental de l'enfant et à ses aspirations, (la preuve la plus flagrante en est la reprise à peu près textuellle en 6e, 5e, 4e, des programmes des cours préparatoires et élémentaires). Le professeur d'Education Musicale est en fait condamné à apprendre à lire à des enfants de 11 ans.
— que le programme d'histoire de la musique est beaucoup trop ambitieux pour le temps réduit qu'on peut lui consacrer et que le découpage chronologique, qui ne s'impose pas, n'est pas coordonné avec celui de l'histoire générale.

Nombre de professeurs ont maintenant pris parti de négliger peu ou prou de telles instructons officielles mais ils doivent accepter de se mettre dans une situation administrative délicate. Par ailleurs de réels problèmes se posent aux débutants, aux auxillaires, voire même aux autres, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des manuels...

Ces diverses considérations sont pourtant essentielles dans la mesure où elles compromettent irrémédiablement la valeur culturelle de notre enseignement.

Les examens :

L'énumération des épreuves musicales qui sanctionnent notre enseignement sera bien vite faite et, si l'on sait l'importance accordée par les élèves et leurs parents aux matières dites «d'examen», on mesurera tout le prestige de l'Education Musicale !

— au Certificat d'Etudes Primaires la musique (disons plutôt, le chant) est en compétition avec la récitation, et bien souvent, comme par hasard, au bénéfice de la seconde.
— au Baccalauréat, elle est épreuve facultative et rapporte aux candidats les points obtenus au dessus de la moyenne.

Et c'est tout !

Nous avons vu nous échapper peu à peu le B.E.P.C., (option musique), le concours d'entrée à l'Ecole Normale et le probatoire. Nul ne sait encore ce qu'il adviendra du Bacc. et de son épreuve facultative...

Mentionnons cependant une heureuse exception dans le domaine de l'enseignement technique avec la création du Brevet de Technicien des métiers de la musique et de sa classe préparatoire du lycée de Sèvres. C'est, à n'en pas douter, le seul point positif de ce bilan.

On arrive ainsi à ce paradoxe, en France, qu'à une époque de spécialisation excessive au sein même de l'Université, l'éducation artistique se voit de plus en plus négligée. Nous savons, hélas !, qu'il nous est difficile de parler rentabilité et d'aligner des chiffres, mais nous avons aussi l'exemple d'autres pays qui ont compris, eux, qu'une formation artistique était un élément essentiel de la culture et, plus encore, un antidote indispensable face à une technicité envahissante. Elle est, selon les propres termes de l'Association pour la défense de la jeunesse scolaire, une activité «équilibrante» et c'est sans doute une des raisons de plus de la défendre farouchement. Enfin, comment négliger l'Education Musicale lorsqu'on parle d'une civilisation des loisirs ? La musique n'aurait-elle aucune place dans l'organisation de ceux-ci ? Point n'est besoin de répondre.

Il est toutefois navrant de constater qu'on ne s'est jamais soucié, par ailleurs, d'organiser des activités musicales dans les maisons de la culture ou de jeunes créées à grands renforts de publicité ! Ceci est évidemment une autre question, mais peu différente, finalement, de notre propos, dans la mesure où elle le prolonge et où elle prouve que toutes les structures musicales françaises doivent être repensées d'urgence. Ce n'est qu'à ce prix que notre pays pourra encore s'enorgueillir d'être celui de Rameau, Debussy ou Ravel.

C. VOIRPY

professeur d'Education Musicale
membre du bureau de l'A.P.E.M.U.

Histoire d'une berceuse devenue pas-redoublé

Au programme du concert de gala qui a clôturé le 51e congrès de la Confédération figuraient les «Variations sur un thème picard» du Commandant Jules Semler-Collery.

Ces variations, exécutées à merveille par la Musique des Gardiens de la Paix, ont obtenu un remarquable succès que souligna avec juste raison M. André Petiot.

Le thème en question est en réalité une chanson berceuse — en picard : canchon berçoère — qui n'est incluse dans le folklore picard que depuis la belle Epoque. Elle fut écrite en effet vers 1900 par un célèbre patoisant du cru, Edouard David, dit Tcho Doère, et mise en musique par un professeur de piano d'Amiens, Paul Bulot qui fut un temps directeur de l'Harmonie municipale.

Le titre de cette berceuse picarde : «Vl'o grand'mère à poussière».

Mais le commandant Semler-Collery est le seul à pouvoir dire — en dehors de ceux a qui déja il l'a dit — comment, après lui avoir servi à composer son petit chef-d'œuvre, cette berceuse au rythme très caractérisé a pu devenir la Marche d'Amiens, défilé militaire avec tambours et clairons, qui est toujours au répertoire de nombreuses musiques civiles de la Somme et que la nouvelle musique militaire du 51e régiment d'infanterie, en garnison à Amiens, a déjà rendu aux échos amiénois.

En 1936 le 51e R.I. en garnison à Amiens avait un colonel qui aimait beaucoup la musique et les Amiénois. Ayant applaudi dans un concert les variations il conçut l'idée d'en tirer un allegro militaire qui serait la marche, officielle à la fois de la garnison et de la ville d'Amiens. Il appela son chef de musique, le capitaine Semler Collery et lui exposa son idée.

M. Semler-Collery raconte encore lui-même, avec un peu d'humour son premier sursaut en se voyant confier la mission de transformer une chanson-berceuse en pas-redoublé avec tambours et clairons.

Il essaya de se défendre contre la charge d'un tel pensum mais rien n'y fit et le colonel, moitié riant, moitié têtu finit par lui dire : c'est un ordre.

Et bon gré mal gré le capitaine Semler - Collery «fabriqua» la Marche d'Amiens avec Grand'mère à poussière devenue entraineuse d'hommes au pas cadencé et infidèle à sa mission d'endormir les petits-enfants.

Rencontrant un jour le commandant Semler-Collery nous reparlions de cette espèce de gageure musicale si habilement tenue et il me confiait : — Cette marche a fait beaucoup plus pour me donner la popularité, que je me flatte d'avoir encore à Amiens, que tous les concerts que j'ai fait entendre aux Amiénois.

g. H-L

AUX ÉDITIONS FRANCE-MUSIQUE
36, rue de Paris
PERPIGNAN (P.-O.)
Viennent de paraître pour Harmonie et Fanfare
CHEMINOTS
Marche des Cheminots de France avec chœurs tambours et clairons et chœurs à 3 voix mixtes
Paroles de Raymonde MILLAGOU
Musique de R. MILLAGOU et R. COITEUX
André TREMINE : Royan marche.
A. TREMINE et R. COITEUX : Le défilé de Normandie ; Jeune Fanfare, défilé pour juniors.
Delgiudice Provence, pas redoublé brillant.
Les Joyeux Drilles, pas redoublé brillant.
Conducteurs franco sur demande

AVIS DE CONCOURS

AMIENS

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de la nomination d'un professeur d'alto, d'ensemble à cordes et de préparation d'orchestre (cordes), à l'Ecole nationale de musique et d'art dramatique. Ce poste constitue un emploi à temps complet, à raison de 12 heures de cours par semaine.

Outre l'exercice du professorat, le candidat admis devra participer obligatoirement aux exercices concerts publics de l'Ecole à titre gratuit et aux concerts symphoniques ou de musique de chambre à titre onéreux. Il devra, en outre, accepter de prêter son concours également à titre onéreux à l'orchestre du Théâtre municipal.

Les épreuves comprendront :

A — ALTO

1) Exécution instrumentale :

a) Morceaux imposés : Concertstuck, G. Enesco ; 1er Mouvement de la sonate pour alto, A. Honegger ; 9e Caprice de Paganini (transcription L. Raby).

b) Morceaux choisis : 2 pièces à choisir parmi les Suites pour violon, de J.-S. Bach (transcription M. Boulay).

Ces exécutions devront être effectuées de mémoire. Deux exemplaires de chaque pièce devront être présentés au jury.

2) Lecture à vue et traits d'orchestre.

3) Pédagogie

Cours à faire à des élèves de tous les degrés d'enseignement.

Questions posées par le jury, concernant l'instrument, son histoire, sa technique.

B — ENSEMBLE A CORDES

Pédagogie :

Etude préparatoire devant le jury, avec les élèves instrumentistes nécessaires, de divers fragments du quatrième mouvement (Allegro molto) du quatuor à cordes n° 9, op. 59, n° 3 (en do majeur) de L. Van Beethoven.

PREPARATION D'ORCHESTRE :

Etude préparatoire devant le jury, avec les élèves instrumentistes nécessaires, du premier mouvement de la Symphonie en Sol (n° 6 dans l'édition Breitkopf) de J. Haydn.

Minimum exigé pour les épreuves d'ensemble à cordes et de préparation d'orchestre (cordes) : 15 points sur 30.

Si aucun candidat n'obtient le minimum exigé pour l'épreuve d'ensemble à cordes et de préparation d'orchestre, disciplines complémentaires, le candidat ayant obtenu la meilleure note dans la discipline principale, en l'occurrence, l'Alto, pourra être proposé à M. le maire d'Amiens, en qualité de professeur stagiaire pour la discipline principale.

Un examen probatoire pourra être organisé pendant la durée de stage du professeur défaillant pour les disciplines complémentaires lors du concours, pour statuer sur la situation définitive de l'intéressé.

Le candidat admis prendra ses fonctions au plus tard le 1er avril 1965.

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de la nomination d'un professeur de danse à l'Ecole nationale de musique et d'art dramatique.

Ce poste constitue un emploi à temps complet, à raison de 12 heures de cours par semaine.

Outre l'exercice du professorat, le candidat admis devra participer obligatoirement aux exercices concerts publics de l'Ecole à titre gratuit. Il pourra, en outre, être appelé, le cas échéant, à participer, à titre onéreux, aux spectacles du Théâtre municipal.

Les épreuves comprendront :

1) Rédaction sur un sujet imposé se rapportant aux fonctions sollicitées par le candidat.

2) Commentaire oral sur la manière dont le candidat envisage son professorat (plan d'études, méthodes employées, connaissances en matière d'anatomie).

3) Questions sur la chorégraphie et possibilités du candidat comme maître de ballet, avec une épreuve pratique (improvisation) sur une musique communiquée un heure avant le concours.

4) Epreuves pratiques : a) démonstration aux barres ; b) exercices au milieu ; c) adage ; d) pirouettes ; e) petites batteries ; f) leçon à donner à plusieurs élèves.

Le jury du concours sera composé par :

— l'Inspecteur général chargé du service des enseignements artistiques au Ministère des Affaires culturelles, ou son représentant, président ;

— le maire de la ville d'Amiens ou son représentant ;

— le directeur de l'Ecole nationale de musique et d'art dramatique ;

— deux professionnels de la spécialité de l'emploi mis au concours, étrangers à la ville ;

— un membre du Conseil d'administration de l'Ecole ;

— un médecin désigné par l'Administration municipale ;

— un délégué des professeurs.

a) Dépôts des candidatures. — Les dossiers de candidatures seront reçus à la mairie d'Amiens (1re division, 1er bureau), jusqu'au 22 février 1965, dernier délai.

b) Date et lieu du concours. — Les épreuves se dérouleront à Amiens, à l'Ecole nationale de musique et d'art dramatique le 2 mars 1965, à partir de 9 h. Un accompagnateur sera mis à la disposition des candidats. Toutefois, il leur sera loisible de se faire accompagner par un pianiste de leur choix, étant bien entendu que, dans ce dernier cas, les frais entraînés par le déplacement de ce musicien seraient à leur charge.

c) Nomination du candidat admis. — Le présent concours est un concours de présentation et non de nomination, c'est-à-dire que les candidats classés n'ont qu'une vocation à nomination et non un droit absolu. En conséquence, le jury établira une liste de candidats classés dans l'ordre du total des points obtenus. Le candidat arrivant en tête de cette liste sera proposé en qualité de professeur stagiaire. En cas de défaillance ou de démission du candidat en cours de stage, le candidat arrivant immédiatement après sur la liste pourra être proposé à son tour en qualité de professeur stagiaire. Il en sera de même pour le troisième candidat.

Le candidat admis, reconnu apte à l'examen médical, pourra être nommé en qualité de professeur stagiaire. En cas d'insuffisance professionnelle, l'intéressé pourra être licencié au cours ou à l'expiration du stage dont la durée sera d'une année au moins et de deux années au plus. La nomination définitive interviendra à l'expiration du stage. Dès sa titularisation, le candidat sera tenu de résider obligatoirement à Amiens.

d) Date d'entrée en fonctions. — Le candidat admis prendra ses fonctions au plus tard le 1er avril 1965.

Il bénéficiera, dès son entrée en fonctions, des indices d'un traitement calculé sur la base indiciaire prévue par l'arrêté en date du 27 juin 1962 de M. le Ministre de l'Intérieur. Au traitement s'ajoutent toutes les indemnités allouées aux agents des Services municipaux.

BARCELONA

11e concours international « Maria Canals ». — Du 26 mars au 4 avril 1965. Branches : piano-chant. Limites d'âge : piano, 15 à 32 ans au 1er janvier 1965 ; chant, 18 à 32 ans au 1er janvier 1965. Délai d'inscription : 20 février 1965. Prix : piano, 53.000 pesetas ; chant, 47.000 pesetas ; prix spéciaux, médailles, diplômes. Adresse : Secrétariat du concours, Rambla Cataluna, 90, Barcelona-8 (Espagne).

BESANÇON

15e concours international de jeunes chefs d'orchestre. — 7, 8 et 9 septembre 1965. Branche : direction d'orchestre. Limite d'âge : 30 ans au 1er octobre 1965. Délai d'inscription : 1er juillet 1965.

Prix : section « non-diplômés, non-professionnels » ; prix « Emile Vuillermoz » offert par le Festival de musique de Besançon, soit 2.000 F ; section « professionnels, diplômés » ; prix offert par la société Polydor, soit 2.000 F ; Prix de la S. A. C. E. M., 750 F ; prix offert par le baron de Watteville, de Paris de 400 F ; prix « Résonances » de 300 F et autres prix divers.

Adresse : 54, Grande-Rue, Besançon (Doubs, France).

BOLZANO

17e concours international de piano « F. Busoni ». — Du 20 août au 3 septembre 1965. 4 septembre : concert des lauréats. Limite d'âge : 15 à 32 ans. Délai d'inscription : 15 juillet 1965.

Prix : « Prix Busoni », 500.000 lires ainsi que l'engagement pour des concerts avec orchestre à la RAI (Radio italienne) et dans plusieurs théâtres italiens parmi les plus importants.

2e prix : 250.000 lires ; 3e prix : 200.000 lires ; 4e prix : 100.000 lires. 4 diplômes de finalistes avec médaille d'or ; autres diplômes et accessits.

Au cas où le « Prix Busoni » ne serait pas décerné, le jury distribuera un 5e prix de 80.000 lires ou un prix ex-æquo du 2e au 4e prix.

Prospectus et informations auprès du Conservatorio « C. Monteverdi », Bolzano (Italia), Piazza Momenicani 19.

BRUXELLES

Concours international de chant de Belgique. — Mai 1966. Branche : chant individuel (hommes et femmes). Limite d'âge : 35 ans. Délai d'inscription : 1er février 1966. Prir d'un montant total de 400.000 francs belges (US dollars 8000).

Adresse : c/o Les Amis de Mozart, 39, rue Fritz-Toussaint, Bruxelles 5 (Belgique).

Coniours musical international Reine Elisabeth de Belgique. — 29, 30 novembre 1er décembre 1965. Branche : composition. Pas de limite d'âge. Délai d'inscription : 15 février 1965. 12 prix d'un montant total de 480.000 francs belges. Branche pour le concours de 1967 : violon.

Adresse : Secrétariat du concours international Reine Elisabeth de Belgique, 11, rue Baron-Horta, Bruxelles 1 (Belgique).

BUDAPEST

8e concours international de musique. — Du 11 au 30 septembre 1965. Concours de chant « Ferenc Erkel ». Concours d'instruments à vent (clarinette, basson, flûte, quintette à vent). Limite d'âge : 32 ans. Délai d'inscription : 30 juin 1965.

Prix au lauréats : chant, 15.000, 10.000 et 5.000 florints ; instruments à vent, 10.000 et 6.000 florints ; quintette à vent, 25.000 et 15.000 florints.

Branche pour 1966 : piano (Liszt-Bartok).

Renseignements : Secrétariat du concours, Liszt Ferenc, tér. 8, Budapest VI (Hongrie).

GENEVE

21 concours international d'exécution musicale. — Du 18 septembre au 2 octobre 1965. Chant, piano, violon, clavecin, cor. Limites d'âge : chant (femmes, de 18 à 30 ans, hommes, de 20 à 32 ans) ; clavecin, de 18 à 32 ans ; piano et violon, de 15 à 30 ans ; cor, de 18 à 30 ans. Délai d'inscription : 1er juillet 1965.

Montant total des prix et prix spéciaux : 41.500 francs suisses. Branches pour 1966 : chant, piano, quatuor à cordes, flûte, trombone.

Adresse : Secrétariat du concours, Conservatoire de musique, Genève (Suisse).

Prix de composition musicale Reine Marie-José. — Offert aux compositeurs de toutes les nationalités. Limite d'âge : 50 ans au 1er janvier 1966. Sujet du quatrième concours (1966) : composition d'une œuvre pour instrument soliste et orchestre.

L'instrument soliste devant être soit le piano, soit le violon, soit la harpe, soit le hautbois (ou cor anglais).

Délai de remise des manuscrits : 31 mai 1966. Montant du prix : 10.000 francs suisses.

Inscriptions et tous renseignements : Secrétariat du Prix de composition Reine Marie-José, Merlinge (Gy) Genève (Suisse).

GENES

Concours international de violon « Nicolo Paganini ». Du 2 au 10 octobre 1965. Branche : violon. Limite d'âge : 35 ans. Délai d'inscription : 15 août 1965. Prix : Prix Paganini de 2.000.000 lires et l'engagement pour un concert à la GOG de Gênes. Autres prix pour un montant total de 1.500.000 lires. Branches pour 1966 : violon.

Adresse : Secrétariat du concours international de violon « Paganini », Istituto Musicale Paganini, 4, Salita di S. Francesco (Palazzo della Meridiana), Genova (Italia).

's-HERTOGENBOSCH

12e concours international de vocalistes. — Du 6 au 11 septembre 1965. Branche : chant. Limite d'âge : chanteurs et cantatrices nés après le 31 décembre 1931. Délai d'inscription : 1er août 1965. Adresse : Concours international de vocalistes, Hôtel de Ville, 's-Hertogenbosch (Pays-Bas).

LIEGE

Concours international de quatuor. — 6e concours international de composition d'œuvres pour quatuor à cordes. Sans limite d'âge. Délai d'inscription : 15 avril 1965.

Prix aux lauréats : 100.000 francs belges au total.

Envoi des partitions à M. Georges Lecomte, huissier du concours, 42, boulevard Piercot, Liège.

Branche pour 1966 : lutherie et sonorité pour instruments du quatuor à cordes.

Adresse : Administration du concours international de quatuor, 66, rue de Joie, Liège (Belgique).

MUNICH

Limites d'âge : chant, les années 1935-1945 ; piano et déchiffrage, les années 1935-1948 ; instruments à vent, les années 1935-1946 ; quatuor, les années 1933-1948 (pour un membre, les années 1925-1948).

Délai d'inscription : 1er juillet 1965. (pour déchiffrage : 1er juin 1965).

Premiers prix : chanteurs, cantatrices, piano, 5.000 DM ; basson, trombone, 4.000 DM ; quatuor à cordes, 12 000 DM.

Les candidats seront logés gratuitement dans un foyer d'étudiants. Ceux qui seront admis à la deuxième épreuve seront également, pour les repas, hôtes du concours.

Branches pour 1966 : chant, piano, orgue, violon, ensembles d'instruments à vent.

Adresse : Internationaler Musikwettbewerb, Bayerischer Rundfunk, 8 Munchen 2.

NAPLES

8e concours international « A. Casella » de l'Académie musicale de Naples. — Du 15 au 23 avril 1966.

Branches : piano et composition.

Limites d'âge : pour le piano, 15 à 32 ans ; pour la composition, sans limite.

Prix dépassant un million de lires ; coupe d'argent de la ville de Naples ; diplômes.

Adresse : Secrétariat concours Casella, Accademia Musicale Napoletana, Via San Pasquale a Chiaia, 62, Napoli (Italia).

PARIS

Concours international de piano et violon Marguerite Long-Jacques Thibaud. — Du 14 au 27 juin 1965.

Branches : piano et violon.

Limite d'âge : nés entre le 1er janvier 1933 et le 1er janvier 1950. Délai d'inscription : 15 mai 1965.

Prix aux lauréats : de 10.000 à 1.000 F pour chaque branche.

Adresse : Secrétariat du concours Long-Thibaud, salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris (8e).

PRAGUE

19e concours musicale international du « Printemps de Prague ». — Du 2 au 14 mai 1966. Branche : orgue. Limite d'âge : 32 ans. Délai d'inscription : 31 décembre 1965.

Prix : 1er prix, 10.000 couronnes ; 2e prix, 6.000 couronnes ; deux 3es prix à 3.000 couronnes. Prix spéciaux pour improvisation : 1er prix, 1.500 couronnes ; 2e prix, 1.000 couronnes ; 3e prix, 500 couronnes.

Adresse : « Printemps de Prague », Maison des artistes, Praha 1 (Tchécoslovaquie.)

ROME

4e concours international de direction d'orchestre. Dell'accademia nazionale di Santa Cecilia. — Mai 1965.

Branche : direction d'orchestre.

Limite d'âge : pas plus de 40 ans au 1er mai 1965. Délai d'inscription : 31 janvier 1965.

Prix : 1er prix de 2.000.000 de lires et invitation à diriger un des concerts d'abonnement 1965-1966 dell'Accademia Nazionale di Santa Cecilia ; 2e prix de 1.000.000 de lires.

Adresse : Segreteria dell'Accademia Nazionale di Santa Cecilia, Via Vittoria 6 Roma (Italia).

TOULOUSE

12 concours international de chant. — Du 26 septembre au 3 octobre 1965.

Branche : chant (individuel).

Limite d'âge : chanteurs et cantatrices de 18 à 33 ans (nés entre le 1er janvier 1932 et le 31 décembre 1947). Délai d'inscription : 12 septembre 1965.

Prix : premiers prix 5.000 F ; deuxièmes prix, 2.000 F, médailles, etc.

Adresse : Secrétariat du concours, Donjon du Capitole, Toulouse.

VERCELLI

16e concours international de musique et de danse « G.B. Viotti ». — Du 4 au 31 octobre 1965. Chant : du 4 au 10 octobre ; danse : du 6 au 10 octobre ; piano : du 10 au 16 octobre ; composition : du 18 au 31 octobre.

Ouvert aux concurrents de tous les pays, sans limite d'âge pour les compositeurs ; pour le chant, le piano et la danse, 32 ans.

Délai d'inscription : pour le chant, le piano et la danse, 15 septembre 1965 ; pour la section de composition, 30 septembre 1965.

Montant total des prix : 5 millions de lires.

Adresse : Societa del Quartetto, Casella postale 127, Vercelli (Italia).

VIENNE

Concours international de musique. — Du 1er au 17 juin 1965.

Branche : l'œuvre pianistique de Beethoven. Limite d'âge : 32 ans. Délai d'inscription : 31 mars 1965.

Prix : Anneau Beethoven. Montant total des prix : 65.000 schillings autrichiens. Engagements.

Adresse : Sekretariat, Lothingerstrasse 18, Wien III (Autriche).

ZWICKAU

4e concours international « Robert Schumann ». — Du 16 au 27 octobre 1966.

Branches : piano et chant.

Limites d'âges : pour le chant, nés après le 31 octobre 1936 ; pour le piano, nés après le 31 octobre 1938.

Délai d'inscription : 15 juin 1966.

Prix : pour chaque branche, premiers prix de 5.000 MDN ; deuxièmes prix de 3.000 MDN ; troisièmes prix de 1.500 MDN ; quatrièmes prix de 750 MDN ; cinquièmes prix de 500 MDN.

Les frais de logement et de repas des candidats pendant la durée du concours seront à la charge du Comité d'organisation.

Adresse : Sekretariat, Konservatorium, Zwickau, DDR.

AMICALE DES ANCIENS MUSICIENS MILITAIRES

La réunion mensuelle de janvier nous a permis de rencontrer notre ami le capitaine William Pellé, ancien chef de la Musique du 46e à Berlin, et son aimable épouse, retirés tous les deux à Marseille.

Parmi les récentes adhésions à notre amicale, nous devons citer celle de Jean Laplace de Peyrlhorade, ancien musicien du 49e R.I. et directeur d'une école de musique et d'une société landaises.

Nous rappelons que nos réunions mensuelles ont lieu les premiers lundis de chaque mois à 18 h., au Cercle militaire (salle du bar, 2e étage).

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

FEVRIER 1965

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

1er FEVRIER, à 21 heures :

Marceau, quadrille (A. Corbin).

2 FEVRIER, à 19 heures :

Armance, polka pour cornet (A. Charbonnier), soliste A. Calvayrac ; Coquetterie, shottisch (Alfred Bériot) ; Triolette, mazurka pour petite flûte (A. Loger), soliste André Vialette) ; L'Adorée, valse pour clarinette (F. Deydier), soliste Gilbert Voisin.

8 FEVRIER, à 21 heures :

Sabre et lance, valse pour 2 cornets (F. Andrieu), solistes A. Calvayrac et A. Philibert.

9 FEVRIER, à 19 heures 40 :

Bal champêtre, polka pour 2 clarinettes (A. Monestès), solistes G. Voisin et H. Bardalou ; Valse, pour 2 trompettes (F.-P. Loup), solistes A. Calvayrac et A. Philibert ; Le roi du jour, quadrille (P.-N. Labole).

15 FEVRIER, à 21 heures :

Grande fantaisie, polka pour 2 clarinettes (E. Marsal), solistes Gilbert Voisin et Henri Bardalou.

16 FEVRIER, à 19 heures 40 :

La jolie rougiéroise, polka pour clarinette (R. Revest), soliste Gilbert Voisin ; La grande Iza, shottisch (A. Lamothe) ; La bassinette, mazurka pour cornet (A. Monestès), soliste A. Calvayrac ; Gitana, valse espagnole (F. Andrieu).

22 FEVRIER, à 21 heures :

La lune de miel, polka pour cornet (F. Ligner).

23 FEVRIER, à 19 heures 40 :

Après l'orage, polka (Z. Bajus), trombone solo Gaston Adole ; Linette, shottisch (H. Paradis) ; Le Muscadin, quadrille (F. Boisson).

Les 1er, 8, 15 et 22 février, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du lundi, entre 21 heures et 21 heures 30.

INTERNATIONAL COMPETITION FOR YOUNG CONDUCTORS

A la mémoire du chef d'orchestre Nicolai Malko, qui fut pendant des années attaché à la Radio Danemark, les jeunes chefs d'orchestre du monde entier sont invités à participer à un concours, qui sera organisé à Copenhague, du 15 au 19 mai 1965 en connexion avec le Festival danois du Ballet et de la Musique.

1. — Le concours est ouvert aux chefs d'orchestre âgés de vingt à trente ans (n'ayant pas atteint l'âge de trente et un an le 1er juillet 1965). Une copie certifiée de leur acte de naissance doit être jointe à la demande d'admission.

2. — La demande d'admission au concours doit parvenir au secrétariat au plus tard le 1er mars 1965.

3. — La demande doit comprendre des renseignements documentés sur la formation musicale, les expériences comme chef d'orchestre et les apparitions en public du candidat.

4. — La demande sera examinée par le comité de sélection préliminaire qui prendra la décision définitive d'admission au concours.

5. — Le concours aura lieu du samedi 15 au mercredi 19 mai 1965 et sera divisé en trois sections. Les candidats doivent être prêts à diriger au moins une œuvre des deux sections de la liste d'œuvres ci-jointe et l'ouverture de l'opéra « Euryanthe » de Carl Maria von Weber. Une partie des concours sera éventuellement passée en public.

6. — Le jury se réserve le droit d'une élimination successive des participants et de présenter des œuvres spéciales pendant le concours avec un avertissement de court délai.

7. — Le premier lauréat du concours recevra le prix de 1.000 US Dollars offert par Mme Berthe Malko, le deuxième le prix de 5.000 couronnes danoises (représentant environ 700 US Dollars) offert par « Les amis de l'orchestre national de la Radio Danemark » et le troisième, le prix de 3.500 couronnes danoises offert par Mme Ritta Erichsen.

Le premier lauréat sera invité à diriger une ouverture au concert du 22 mai dans le Festival danois du Ballet et de la Musique.

8. — Le Radio Danemark ne s'engage à payer ni les frais de voyage ni ceux du séjour ; mais le secrétariat sera au service des participants pour toutes sortes d'aide pratique.

9. — Les candidats doivent verser comme dépôt une somme de 50 couronnes danoises, qui leur sera remboursée dès leur arrivée à Copenhague.

1st section :

Haendel : Concerto grosso op. 6 nr. 2 i F major. Concerto grosso op. 6 nr. 12 i b minor.

Corelli : Concerto grosso op. 6 nr. 2 i F major. Concerto grosso op. 6 nr 7 i D major.

Haydn : Symfoni nr. 1 C major (Maria Theresia). Symfoni nr. 85 i B-flat major (La Reine).

Mozart : Symfoni nr 29 i A major KV 201. Symfoni nr. 33 i B-flat major KV 319.

2nd section :

Beethoven : Symfoni nr. 4 i B major.

Brahms : Symfoni nr. 2 i D major.

Sibelius : Symfoni nr. 2 i D major.

Carl Nielsen : Symfoni nr. 2 (The four Temperaments). Symfoni nr. 5, at half

Un nouveau confrère des arts : COMOEDIA - MAGAZINE

Une lacune est comblée : Comœdia-Magazine « du théâtre, de la musique, de l'action culturelle », publication mensuelle qui porte un nom célèbre naguère, traitera tous les mois des arts du spectacle et de la musique, « spectacle » étant pris dans son sens le plus large : arts de la scène bien entendu (drame, comédie, opéra, opérette, mime, danse, etc.), mais aussi des ondes (radio, télévision), du cinéma, du disque, de l'édition, des beaux-arts, y compris la photographie, etc. Bref, la grande revue culturelle répondant au besoin d'éclectisme, marque de notre temps.

Abondamment illustrée, présentée de façon agréable sur beau papier couché avec couverture en couleurs, Comœdia-Magazine fait appel pour la rédaction à des spécialistes, pratiquants, professionnels de l'art ou de la technique traité dans chaque article. Ainsi, dans le N° 1 dont la couverture est consacrée à Régine Crespin, l'étoile française de la scène lyrique internationale, on trouve les signatures de Pierre-Petit, premier Grand Prix de Rome, directeur de la musique légère à l'O.R.T.F. ; d'Olivier Alain, compositeur, directeur du Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye ; de Joël Masson, secrétaire général du Théâtre Maison de la culture de Caen ; d'Henri Bedex, artiste lyrique ; d'Isabelle et Diego Etcheverry (fils de Jésus Etcheverry, le chef d'orchestre), décorateurs de théâtre ; Jeanne de Rohe, musicologue, et celle de Jean Malraye (Jean-Yves Lamare), directeur du journal, lui-même artiste lyrique, chef d'orchestre et metteur en scène, professeur au Conservatoire national de Chambery. Avec des articles sur Rameau, Falstaff, le Théâtre de Luxembourg, les Maisons de la Culture (Caen), l'opérette, la chorégraphie, le décor.

Le numéro 2 est consacré à Pierre Monteux, la Maison de la Culture de Bourges, avec, entre autres, la collaboration de l'architecte de théâtre, Pierre Sonrel, et du comédien et metteur en scène, Gabriel Monnet, directeur de la Maison de la Culture de Bourges. Il traite également de l'avenir du métier de musicien, des grands événements d'opéra, de l'Académie d'art lyrique de Vichy, de la musique libanaise, des ballets classique et moderne (par Michel Descombey, maître de ballet de l'Opéra), des disques, du sculpteur Paul Landowski par son fils Marcel, le compositeur de Toulouse-Lautrec, etc.

Au sommaire du N° 3 d'octobre : le festival de Hambourg par Olivier Alain, le Théâtre de l'Est parisien par Pierre Taupier et Guy Retore, directeur du T.E.P., les programmes de la saison théâtrale à Paris et en province ainsi que sur les ondes, le Glossaire du théâtre moderne, l'orgue de synthèse, les disques, et... Nounours, le grand favori des enfants téléspectateurs.

C'est là une initiative intéressante, qui correspond aux tendances actuelles, caractérisées par un besoin de culture, par un renouveau de la curiosité populaire.

RECOMMANDE AUX CLARINETTISTES : 15 ETUDES, de J. LANCELOT, viennent de paraître aux Editions Musicales TRANSATLANTIQUES, 11, avenue Hoche, PARIS-8e.

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
1er et 2 mai 1965	MONTPELLIER (Hérault)	Grand concours international de Marches et festival de musique. Réservé aux harmonies et fanfares seulement en uniforme.	M. Barascud, cité Saint-Roch, bloc 7, chemin des 7 Camps, Montpellier.
2 mai 1965	LISIEUX (Calvados).	Concours international : toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	Comité des fêtes, concours de musique, mairie de Lisieux.
6 mai 1965	STRASBOURG (Bas-Rhin).	17e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités).	M. Nussbaum, 5, rue César-Julien, Strasbourg - Kœnigshoffen (B.-R.).
13 mai 1965.	MULHOUSE (Haut-Rhin).	17e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités).	M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse.
30 mai 1965	L'AIGLE (Orne).	Concours, toutes sociétés fédérées.	M. Potier, 24, rue Pierre-Chabaud, L'Aigle.
Pentecôte 1965	LORIENT (Morbihan).	Concours C.I.S.P.M. pour les harmonies. Une société d'excellence ou d'honneur par pays. Classement homologué dans les 5 dernières années.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-Xe.
Pentecôte 1965	MONTLUÇON (Allier)	Concours international d'accordéon, toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	Société des Accordéonistes Montluçonnais, 26, rue Stéphane-Servant, à Montluçon.
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne).	Concours international pour toutes Sociétés.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, Luchon.
12 et 13 juin 1965	SAINT-LOUIS (Haut-Rhin)	Grand concours international de chant.	Docteur Mauz, à Saint-Louis (Haut-Rhin).
19 et 20 juin 1965	MARANS (Charente-Maritime).	Grand concours national de musique.	M. F. Bonnin, vice-président de la Fédération S.M. de l'Ouest, 27, rue d'Aligre, Marans (Ch.-Marit.).
4 juillet 1965	ILE D'OLERON (Château-d'Oléron).	Concours régional réservé aux harmonies et fanfares.	M. Bourrasse, directeur, Château-d'Oléron (Ile d'Oleron).
27, 28, 29, 30 mai 1966	LORIENT (Morbihan)	Grand concours international de musique.	M. Macé, 39, rue du Port, à Lorient.
Juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire).	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales	M. Combier, président, 72, r. de Lyon, Mâcon (S-et-L).
1966	AUCH (Gers)	Concours international.	M. Deltour, à Samatan (Gers).
Environ 15 sept. 1966	VICHY (Allier).	Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. (La société désignée sera choisie parmi celle ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années).	Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10e.
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	
		CONGRES	
16 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin).	Congrès annuel de l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse.
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne)	Congrès d'été de la C.M.F.	Me Verdier, notaire, à Saint-Lys (Haute-Garonne).
27 juin 1965	ORNANS (Doubs).	Congrès de la Fédération Franche-Comté, Territoire de Belfort.	M. A. Colomb, 58, cités Jardins, Ornans (Doubs).
	SAINT-MARCEL (Saône-et-Loire).	Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de Saône-et-Loire.	M. Berthaud, président de la Fanfare de Saint-Marcel (S.-et-L.).
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme).
1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F	M. Deltour, à Samatan (Gers).
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F	
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F	
		FESTIVALS	
1 - 2 mai 1965	FOLSCHVILLER (Moselle).	Festival de musique.	M. Eglogg Albert, secrétaire de l'Harmonie Sainte-Barbe, 9, rue des Jardins, Folschviller (Moselle).
16 mai 1965	SANVIGNES-LES-MINES (S.-et-L.)	Festival de batteries-fanfares.	M. L.-B. Jean, Les Essarts, Sanvignes (S.-et-L.)
23 mai 1965	COZES (Charente-Maritime).	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime).
23 mai 1965	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Mos.)	Festival de musique.	M. Overney Michel, 35, rue Victor-Hugo, Pont-à-Mousson (M.-et-M.).
30 mai 1965	BOUHET (Charente-Maritime).	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime).
13 juin 1965	CHALAIS (Charente)	Festival.	M. Marcel Leemans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente).
20 juin 1965	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rh.)	Festival musical annuel.	M. Remo Bruni, administrateur, Casino de Charbonnières (Rhône).
20 juin 1965	MONTMELIAN (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. le maire de Montmelian (Savoie).
20 juin 1965	HOMBOURG-HAUT (Moselle)	Festival de chant.	M. le président de la Société.
27 juin 1965	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique. Fête des Fraises.	M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Woippy (Moselle).
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Festival international de musique.	M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme).
5 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de chant.	M. Daniel Pierre, 4, rue de Wissembourg, Creutzwald.
10 - 12 juillet 1965	GROSBLIEDERSTROFF	Festival de chant.	M. Ambos Albert, directeur.
11 juillet 1965	CHATELAILLON (Ch.-Maritime).	Festival organisé par la batterie-fanfare.	M. Garraud, président.
10 et 11 juillet 1965	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche et Centenaire de la Musique à Salles-en-Beaujolais (Rhône).	M. Laumain, secrétaire, 1, boulevard Vermorel, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
20 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique.	M. Bailly Paul, 49, rue La Houve.
25 juillet 1965	FLEURIE (Rhône)	Festival du Groupement musical des 3 cantons et Centenaire de la Fanfare de Fleurie (Rhône).	M. le comte Michel de Chabannes, à Odenas (Rhône).

CARNET DU MOIS

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de M. Julien Malfait, né le 21 mai 1890. Etudes musicales au Conservatoire de Lille, engagé au 43e R.I. (Lille), Croix de Guerre avec citations, médaille militaire. Carrière militaire comme sous-chef de musique, notamment à Strasbourg, jusqu'en 1931.

Dirigea successivement : l'Harmonie de Golterg et l'Harmonie des Etablissements Geliot à Saint-Etienne-lès-Remiremont (Vosges). Rénova ces deux sociétés par la formation incessante de jeunes éléments pour lesquels il se dépensa sans compter. Vint habiter la région parisienne après la guerre. Fut professeur à la Lyre Amicale de Poissy, où ses qualités pédagogiques et son dévouement furent appréciés, contribuant au développement de cette société.

Nous terminerons en disant que M. Malfait a rendu de grands services à la C.M.F. en en assurant pendant plusieurs années le secrétariat.

Nous adressons nos sentiments de vive sympathie à sa famille.

Nous apprenons le décès survenu à Alger (Algérie) de M. Constant Dagosto à l'âge de 90 ans.

M. Constant Dagosto a été un fervent défenseur de la musique à plectre, car depuis son plus jeune âge, il a pratiqué la mandoline et, de ce fait, a participé le premier à l'éducation musicale de ses enfants, Mme Moila, mandoliniste et M. Sylvain Dagosto, compositeur de musique et chef d'orchestre à plectre, tous deux anciens membres du « Mandolin'Club » d'Alger.

En cette douloureuse circonstance nous adressons à ses enfants et à toute sa famille, l'expression de nos plus sincères condoléances.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.

OFFRES D'EMPLOIS

Offre d'emploi, **tous corps d'état** à bons musiciens, tous instruments (pour harmonie), niveau musical de la société, division supérieure. Bientôt sera vacant (pour la ville) un poste de garde-champêtre et une création (jardinier) (privé) un ménage, logé et chauffé, pour entretien propriété, jardin, verger. S'adresser au maire de SAINT - FLORENTIN, ville en grande expansion.

Emploi réservé à Agent de Bureau et jardinier 1re catégorie à excellent trompette et clarinette. Age : 35 ans. Renseignements : Mairie de COGNAC (Charente).

URGENT : Office H.L.M. de SAUMUR recrute par concours sur épreuves le 22 février 1965, 2 commis titulaires (préférence bons musiciens). Tous renseignements au Président de l'Office, 2, rue Bonnemère, SAUMUR (Maine-et-Loire).

DEMANDES D'EMPLOIS

Prix de PARIS (basson), médaille de solfège du Conservatoire National de PARIS, 32 ans, cherche place directeur d'une école de musique avec direction Harmonie ou Symphonie. Régions indifférentes. Ecrire journal, sous numéro 285, qui transmettra.

Chef de musique, 35 ans, cherche direction Harmonie ou Fanfare, 9 années d'expérience. Travail et logement assurés. Sérieuses références. Faire offre et conditions au journal qui transmettra. No 286.

Musicien, marié, 1 enf., 1er Prix Conservatoire, rech. direction Ecole Munic. (titulaire - temps complet) avec si possible direction Harmonie, cours Ecoles. Enseign. : solf. harmonie, bois. Sérieuses réf. Logement assuré. Région Méditérranée, jusqu'à VALENCE. Ecr. journal sous no 288.

Chef de musique cherche direct. Fanfare ou B. Fanfare, région Sud-Est ou Ouest. Emploi municipal et log. Ecr. journal sous le no 287, qui transmettra.

Retraité E.D.F., Directeur d'Harmonie, Lauréat Conservatoire NANCY. Ex-sociétaire « Sirène », Professeur solfège. Lycées, Ecoles, désirant se retirer, recherche direction harmonie. Midi de préférence. S'adress. Bur. journ. No 289.

Chef d'orchestre réputé, violoniste, clarinettiste, saxophoniste, ch. direct. Harm. ou orchestre symphonique. Dirigerait Ecole de musique ou accepterait d'être professeur dans les Ecoles. Ecr. au journal sous le no 290, qui transmettra.

Hautbois, cor anglais, 1er prix Conserv. Nat. province. Instruction secondaire. S/Chef Fanfare T.D.M. retraitable, 43 ans, intéressé Hie 1re division ou orch. symph. accepterait direct. ou s/direct. Hie à développer. Pourrait donner cours Ecole Musique. Très sér. réf. Epouse secrét. direct. Exc. référ. Ecr. journ. s/No 291, qui transmettra.

Tromboniste 1er prix du Conservatoire de Paris, 26 ans, cherche emploi dans Ecole de Musique, préférence région Nord. Ecr. au journ. s/No 293, qui transmettra.

Trompette 28 ans, cherche place de pupitre dans orchestre de danse. Ecr. jl s/No 292 qui transmettra.

35 ans, directeur harmonie, 1er prix trompette travaillant cor, notions piano, brevet capacité enseignement, cherche emploi musique à temps complet, direction, soliste, cours de solfège dans écoles communales, instrument, etc. Traitement, avantages corps enseignant + logement. Ecr. jl s/No 294.

OCCASIONS

Vends clar. si b BUFFET. Prix intéressant. Ecr. jl s/No 295.

Pour doter jeunes musiciens, recherchons instruments d'occasion bon état (bugles, trompettes, saxophones, clarinettes, grandes flûtes). Faire offres avec prix à : M. le Président Soc. Musique PONTAILLER-SUR-SAONE (Côte-d'Or).

A Vendre 188 partitions gd ft détaillées et complètes, impr. ou cop. pour harm. ou fanf., lot unique ; et plus de 60 quatuors pour saxos, impr. ou cop. Pour tous renseignements (inventaire et prix), écr. journal sous no 291, qui transmettra.

DIVERS

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, Rocquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

Albert THIRY

reprend ses cours par correspondance Harmonie - Composition Orchestration. 33 % de réduction pour les jeunes gens suivant les stages organisés par la C.M.F. S'adresser directement à M. Albert THIRY, 7, rue Lemercier-de-Neuville, LAVAL (Mayenne).

Concours international de Bagnères-de-Luchon

LES 12 ET 13 JUIN 1965

Nous invitons très cordialement les Sociétés Françaises et Etrangères à cette grandiose manifestation.

Une prime très intéressante est prévue, elle est de 0,03 F par km et par exécutant (maximum 500 kms Aller).

Le règlement du Concours appliqué sera celui de la Confédération Musicale de France.

Toutes les formations musicales sont invitées ainsi que les Sociétés folkloriques Fédérées.

Les inscriptions sont reçues dès à présent chez :

M. Jean RIBIS, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, Allées d'Etigny — LUCHON (Haute-Garonne) France.

Nous recommandons aux sociétés de demander leur inscription avant le 15 mars 1965, le nombre de celles-ci étant limité à 30.

En venant à Luchon vous visiterez une des plus belles régions de France, vous aurez l'occasion de voir la Reine des Pyrénées à proximité de la frontière Espagnole.

La Municipalité de Luchon

La Fanfare Luchonnaise

Dans nos Fédérations Régionales

ALPES-MARITIMES

Fête de la Sainte-Cécile

Dans le cadre des fêtes de la Sainte-Cécile, la Fédération des Sociétés Musicales et artistiques des Alpes-Maritimes, Principauté de Monaco, avait organisé une manifestation musicale à Nice.

Dès 9 h. 30 les fanfares s'étaient rassemblées près de l'église Notre-Dame.

Les Harmonies s'étaient réunies au Palais des Expositions de la Ville de Nice.

Le soleil azuréen se trouvait également au rendez-vous des musiciens, ce qui avait permis au public très important de venir applaudir les fanfares au cours du défilé, lequel était formé comme suit :

Drapeau fédéral, puis tous les drapeaux des sociétés fédérées que suivaient la Fanfare de l'Espérance de Cannes, laquelle avait la garde du drapeau fédéral, puis la Musique La Martiale de Sospel, qui devait recevoir plus tard le drapeau fédéral, la Garde de Menton, la Fanfare de trompette de cavalerie l'Etendard de Nice, que suivait la Fanfare la Jeunesse Niçoise, et l'Echo de la Chaumière qui clôturait le défilé.

Par l'avenue de la Victoire, rues Pastorelli, Gubernatis, boulevard Jean-Jaurès, place Garibaldi, rue de la République, les sociétés qui défilaient se présentaient sur le podium du Palais des Expositions.

Au micro le secrétaire fédéral André Lathièze présentait au public les sociétés. L'Espérance de Cannes se rangeait à droite du secrétaire général, alors que la Martiale de Sospel venait se placer à gauche, alors que les drapeaux formaient un V encadrant les personnalités civiles et militaires. Le porte-drapeau fédéral se plaçait face au micro et le porte-drapeau des Voix de Nice, se rangeait face au porte-drapeau fédéral, les autres fanfares face aux personnalités pour se faire entendre tour à tour dans un morceau de leur répertoire (Espérance de Cannes (La Marche des Tirailleurs), Martiale de Sospel (Auprès de ma Blonde), Garde de Menton (Sans Peur), l'Etendard (Le Gaulois), Jeunesse Niçoise (Alsace Lorraine), l'Echo de la Chaumière (Marchiny thro Giorgia).

M. Charles Scotto, président fédéral, avec les sonneries réglementaires imposées pour le cérémonial de remise du drapeau, devait prendre l'emblème fédéral que M. Georges Daumas de l'Espérance de Cannes, chef de musique, donnait au président fédéral, lequel le confiait à la Martiale de Sospel qui en assurera la garde pendant un an.

M. Jean Medecin, maire de Nice, remettait la médaille du cinquantenaire de la Confédération des Sociétés Musicales de France, au drapeau de la Société Les Voix de Nice, lequel était encadré du président Gilbert Muti et du vice-président professeur Lagache.

Retentissait une vibrante « Marseillaise », jouée par la Martiale de Sospel.

Aussitôt après la cérémonie des drapeaux, tous les musiciens se sont rassemblés par catégories d'instruments créant ainsi une fanfare monstre groupant plus de 800 musiciens, qui, sous la direction de M. Charles Scotto, président fédéral, ont exécuté la marche des « Apparentis marins » qui a été suivie immédiatement de la « Marseillaise ».

Le public enthousiasmé n'a pas ménagé ses chaleureux applaudissements au succès de cette démonstration musicale. Il convient de souligner qu'aucune répétition générale des sociétés n'avait eu lieu au préalable. Les personnalités ont été très surprises de cet ensemble.

Précédant le défilé, et en attendant l'arrivée des fanfares, l'Harmonie Antiboise, sous la direction de M. Henri Chatellier, avait pour mission de faire patienter le public en donnant un concert très apprécié, dont voici le programme : « Salut au 85e », « Le Calife de Bagdad », « Violettes impériales », « Suite orientale », « Conde P.R. ».

Au moment où les porte-drapeaux, personnalités, invités, pénétraient dans le hall du Palais des Expositions, l'Harmonie de la Baie des Anges, sous la direction de M. Edouard Le Dard, devait faire entendre une partie de son répertoire. Pendant ce temps, sous la direction de M. Amédée Graverini, les membres de la Fanfare des trompettes de cavalerie, en tenue de hussards, de rangeaient le long de l'escalier en formant une haie d'honneur. Les porte-drapeaux venaient prendre place dans le salon où avait lieu la réception.

Dès que M. Jean Médecin, maire de Nice, a pénétré dans le salon, la société Voix de Nice, sous la direction de M. Fresia, chef de musique, a joué un air du folklore en l'occurrence « Nica la Bella » laquelle a été suivie de la « Marseillaise ».

M. Charles Scotto, président fédéral, devait remercier les personnalités et en particulier M. Jean Médecin, maire, et son conseil municipal pour l'aide financière de la ville de Nice, qui a contribué pour une large part à l'organisation de la fête de la Sainte-Cécile, et témoigné un encouragement à la Fédération. Il a souligné l'intérêt particulier que portent les municipalités aux sociétés, ce qui n'est pas le cas pour le conseil général des A.-Mmes ; il a lancé un appel aux conseillers généraux présents, leur demandant de s'adresser à leurs amis des autres départements, afin de connaître l'effort départemental fait en faveur de l'art musical populaire. Ensuite il a cité ce qu'envisageait d'organiser la fédération pour venir en aide aux sociétés musicales déshéritées... que les pouvoirs publics semblent vouloir ignorer. Il a manifesté le plaisir qu'avaient les membres du bureau fédéral et lui-même, de donner un essor nouveau à la fédération des sociétés musicales des A.-Mmes - Principauté de Monaco, laquelle était en sommeil depuis des années. Ce que le nouveau bureau fédéral a réalisé en 15 jours, peut être un encouragement pour les sociétés non fédérées de souscrire une adhésion pour la fédération.

Puis il a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence en la mémoire du regretté président fédéral, M. Robert Pavesi, décédé au cours de l'année.

M. Jean Médecin, dans sa réponse, a pu tirer les conclusions de cette grandiose matinée musicale, et n'avait jamais douté de l'action du nouveau bureau fédéral, lequel avait subi un grand changement, et a assuré le bureau fédéral du concours de la municipalité niçoise pour de telles manifestations en souhaitant qu'elles s'inscrivent dans le cadre des fêtes du calendrier annuel des réjouissances niçoises.

Il a félicité tous les musiciens, pour cette belle parade si bien conduite dans l'esprit de la discipline, de la grande union dans le culte de la musique, qui est et qui reste la meilleure voie d'expresion des sentiments élevés. S'adressant aux dirigeants, il a exprimé ses sincères remerciements et félicitations pour le caractère social, culturel envers la jeunesse pour l'orienter vers l'art musical, action très méritante d'autant plus qu'elle est strictement bénévole, et mérite une bienveillante attention de la part de la municipalité niçoise.

A l'issue des allocutions, le très jeune accordéoniste, M. Perdigon, devait faire entendre deux extraits d'une haute valeur musicale, sous l'œil bienveillant de M. Claude Noël, tous deux de l'Accordéon-Club de Nice-Côte-d'Azur. Il faut souligner que M. Perdigon a remporté avec un succès très mérité le trophée international de l'accordéon.

La fédération des sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco, exprime ses sincères remerciements aux présidents des sociétés l'Harmonie Antiboise, la Philharmonie de la Baie des Anges, Les Voix de Nice, l'Accordéon-Club Nice-Côte d'Azur, l'Espérance de Cannes, l'Echo de la Chaumière, la Garde de Menton, l'Etendard de Nice, la Jeunesse Niçoise, Martiale de Sospel, d'avoir mis à la disposition de la fédération leur société pour le succès de la manifestation, avec le concours de la municipalité niçoise.

Elle adresse également toutes les félicitations, qui sont celles aussi de toutes les personnalités, aux jeunes musiciens pour leur parfaite tenue, esprit de discipline, ainsi qu'aux éléments d'encadrement de toutes les sociétés.

L'organisation de cette manifestation revient également à MM. Charles Scotto, président fédéral et président de l'Echo de la Chaumière ; des vice-présidents, MM. Georges Daumas, chef de musique de l'Espérance de Cannes ; Michel Mallet, de la Martiale de Sospel, directeur musical ; du secrétaire fédéral M. André Lathièze, président de la Jeunesse Niçoise ; du trésorier fédéral, M. Pierre Baquier ; du conseil d'administration de l'Echo de la Chaumière ; trésorier fédéral adjoint, M. Amédée Graverini, chef de musique de l'Etendard de Nice ; des contrôleurs aux comptes, MM. J. Travostino, président honoraire de la Jeunesse Niçoise et Robert Caireschi, de la Martiale de Sospel.

Un apéritif d'honneur offert par les Etablissements Jeanot, Martini, rassemblait les personnalités, délégations, invités et musiciens, alors que la Maison Crush avait dresé un buffet exclusivement réservé pour les enfants.

Manifestation musicale qui a laissé une très grande impression, dont la presse, la radio en ont diffusé de très larges échos.

PERSONNALITES OFFICIELLES

M. Pierre - Jean Boatti, préfet des Alpes-Maritimes ; M. Joseph Raybaut, président du conseil général des A.-Mmes, sénateur-maire ; M. Jean Médecin, maire de Nice, ancien ministre ; M. Pierre Pasquini, vice-président à l'Assemblée nationale ; M. Francis Palmeros, député des A.-Mmes, maire de Menton ; Mgr Jean Moulinet, évêque de Nice ; Général Commandant le groupe de subdivisions de Nice ; M. Ferdinand Garino, conseiller général, maire de Falicon ; M. Jean Fossati, conseiller général des A.-Mmes ; M. Jacques Médecin, conseiller général des A.-Mmes ; M. Joseph Robaut, conseiller général des A.-Mmes ; M. Raoul Cassin, adjoint au maire de Nice ; M. Raoul Bosio, adjoint au maire de Nice, conseiller général des A.-Mmes ; M. Paul Pellat-Finet, adjoint au maire de Nice ; M. Auguste Verola, adjoint au maire de Nice.

M. Jean Roux, conseiller municipal à Nice ; M. Jean Laurenti, conseiller municipal à Nice ; M. le doyen Lépine, conseiller municipal, à Nice ; M. le Docteur Toussaint, conseiller municipal, à Nice ; M. Léon Telssière, conseiller municipal, à Nice ; M. François, Lombardi, conseiller municipale, à Nice ; M. Michel Bavastro, président directeur de l'Espoir - Nice Matin ; M. Automarchi, directeur du journal « Le Patriote » ; M. Albert Voletti, secrétaire général du comité des fêtes de la ville de Nice ; M. Casteu, directeur de la Foire de Nice ; M. Marcel Pavesi, président de la fédération des sociétés de gysmastique ; Mme Robert Pavesi ; M. Charles Albiges, commissaire central à Nice ; M. Jean Edely, commissaire de police, chargé de la voie publique ; Commandant Robert Le boucher, commandant des gardiens de la paix ; Colonel Marcel Bruneton, inspecteur départemental des services d'incendie ; M. Georges Fonquergne, directeur départemental de la Jeunese et des Sports ; M. Agnel, chef de gare, à Nice.

MM. Ballet et Calviera, secrétaires généraux à la mairie de Nice ; M. Théo Blanc, directeur du Tourisme à la mairie de Nice ; M. Blancard, directeur de l'Instruction publique, mairie de Nice ; M. Leuck, directeur du cabinet des adjoints, mairie de Nice ; M. Mariage, directeur de la Compagnie des T.N.L. ; M. Sartou, ingénieur, directeur du personnel Compagnie des T.N.L. ; M. André, ex-président de la fédération des sociétés musicales des A.-Mmes ; M. Carlavan, directeur honoraire, maison de retraite, de Cimiez ; M. Verda, ancien chef de musique des Gardiens de la Paix, à Nice.

Cannes (délégation) : M. Cornut-Gentil, député, maire de Cannes ; M. le Dr Bonhomme, adjoint au maire de Cannes ; M. le président de la fanfare de l'Avenir de la Croisette ; M. le président de Joyeuse Union.

Antibes (délégation) : M. Delmas, maire d'Antibes ; M. le colonel Desaigne, adjoint au maire d'Antibes ; M. Carloni, de l'Harmonie Antiboise.

Sospel (délégation) : M. Tardivo, maire, avec ses adjoints MM. Alavena, Bosio et les conseillers municipaux : MM. Agnetti, Raibaut, Maître Alberti, et Mme et M. Edgar Avenia, marraine et parrain de la Martiale de Sospel.

Menton (délégation) : M. Rhein, secrétaire général de la mairie de Menton ; M. le chanoine Gouget, membre de la Garde de Menton ; Commandant Ferraud.

Trinité : Colonel Glaume, maire de la Trinité.

DELEGATIONS MUSICALES

Accordéon-Club Nice - Côte d'Azur, avec son président M. Roger Applamat ; M. Claude Noël, directeur musical. **Harmonie de la Baie des Anges** : avec M. Jean Rosset, président et son vice-président, M. Alexandre Basso. **Cercle Mandoliniste**: avec M. Marius Ausello, président et M. Henri Mirapeu, secrétaire général. **Echo de la Chaumière** : avec M. Humbert Scotto, trésorier général, fondateur et vice-président ; M. Frantz De Zordo ; M. Augier, membre du bureau. **Espérance de Cannes** : avec M. Léon Rey, président et M. Georges Daumas, directeur musical. **Etendard de Nice** : M. Amédée Graverini, chef de musique. **Fanfare de Châteauneuf-de-Grasse** : avec M. Raymond Battistelli, président. **Groupe orchestral** : avec M. Robert Cassin, président et M. Emile Junin. **La Garde de Menton** : avec le Dr Constentin-Fornari, président ; une délégation : MM. Martini, Henri Dada, Georges Gioan. **Harmonie Antiboise**: avec M. A. Baccialone, présiednt ; Albert Vincent, secrétaire général ; Robert Oudin.

Harmonie de St-Laurent-du-Var : M. Usclat, secrétaire général. **La Jeunesse Niçoise** : avec son président, André Lathièze une délégation : M. Joseph Travostino, président honoraire ; M. Henri Gal, chef de clique ; M. Gabriel Roux, membre du bureau. **La Lyre Planoise** : avec M. Fernand de Cougny, chef de musique. **La Paladienne de Monaco** : avec son président, M. Henri Monasterolo et son secrétaire général M. Octave Michelis. **La Martiale de Sospel** : avec M. Julien Domerego, président ; une délégation : MM. Victor Bensa, Caireschi Robert, Michel Maillet, directeur musical.

Les Petits Ménestrels de Nice-Côte-d'Azur : M. Gaston Brosse, président fondateur ; M. Paul Driot, René Laitu. **Les Petits Ménestrels de la Trinité** : M. Roméo Guell, secrétaire général. **La Philharmonie contoise** : avec M. Philibert Casiglia, secrétaire général. **La Société des Concerts de Menton** : avec M. Georges Deveaux, président et M. Joseph Mottard, secrétaire général. **Les Voix de Nice** : avec M. Gilbert Muti, président ; M. Jean Fresia, chef de musique ; Mlle Adrienne Raffa, secrétaire général. **Musique municipale de Nice** : avec M. Chevalier, chef de musique honoraire et M. Trucchi, chef de musique en activité. **Société des Auteurs compositeurs éditeurs de musique** : avec M. Simmonet, directeur régional.

MEMBRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES MUSICALES ET ARTISTIQUES DES ALPES-MARITIMES-PRINCIPAUTE DE MONACO QUI ONT ETE A L'HONNEUR EN 1964.

Médaille de la Confédération musicale de France. — Drapeau des Voix de Nice, pour 50 ans (existence sans cessation d'activité).

Médaille d'or. — M. Robert Pavesi, président de la fédération musicale des A.-Mmes (décédé) ; M. Raoul Ferey-Lelouar, musicien aux Voix de Nice.

Médaille d'argent. — M. Alfred Fresia, chef de musique aux Voix de Nice ; M. Auguste Gariazzo, musicien aux Voix de Nice ; M. Félix Lattanzi, musicien Jeunesse Niçoise ; M. Edouard Raffa, musicien aux Voix de Nice ; M. Joseph Travostino, président honoraire Jeunesse Niçoise.

Médaille de bronze. — M. Fernand Brugoni, musicien aux Voix de Nice ; M. Camille Ciaravino, membre du C.A. Jeunesse Niçoise ; M. Paulin Otto, musicien aux Voix de Nice ; M. Raymond Testa, ex-chef de clique Jeunesse Niçoise ; M. Antoine Vergani, vice-président Jeunesse Niçoise ; M. Henri Valdini, musicien aux Voix de Nice.

Société d'encouragement au bien (médaille d'argent) : M. Robert Pavesi, président de la fédération musicale des A.-Mmes (décédé).

Médaille d'honneur des services bénévoles (médaille d'or). — M. Humbert Scotto, vice-président à l'Echo de la Chaumière ; M. Laurent Dalmas, membre du C.A. à la Jeunesse Niçoise ; M. Jean Daloni, archiviste général à la Jeunesse Niçoise.

Grand prix humanitaire de France. — M. Edgar Avenia, parrain de la Martiale de Sospel ; M. Julien Domerego, président de la Martiale de Sospel ; M. Gilbert Muti, président des Voix de Nice ; M. Edouard Cirio, musicien aux Voix de Nice.

Grand prix humanitaire de France. — médaille d'argent. — M. Marius Albin, chef de clique, Martiale de Sospel ; M. Robert Caireschi, membre du C.A. Martiale de Sospel ; M. Jean Guglielmi, musicien aux Voix de Nice ; M. Roger Péglion, chef de clique adjoint, Martiale de Sospel.

Médaille de bronze. — M. Louis Colle, musicien, Martiale de Sospel ; M. Louis Gilly, musicien, Echo de la Chaumière ; M. Charles Laugery, chef de clique, Echo de la Chaumière ; M. Gino Larvy, musicien à la Jeunesse Niçoise.

Fête de la Sainte-Cécile par l'Echo de la Chaumière

A l'issue de la fête fédérale du 6 décembre dernier, l'excellente fanfare l'Echo de la Chaumière a célébré la fête de la Sainte-Cécile. Les musiciens s'étaient donné rendez-vous dans les salons du restaurant La Treille, à la limite des communes de Nice-La Trinité.

Dès 13 h., les 120 convives prenaient place autour d'une très grande table en forme de fer à cheval, où MM. Ferdinand Garino, conseiller général, maire de Falicon ; M. Joseph Robaut, conseiller général et conseiller municipal de la ville de Nice, entouraient M. Charles Scotto, président fédéral et président de l'Echo de la Chaumière, ayant également à ses côtés M. André Lathièze, secrétaire fédéral et président de la société musicale La Jeunesse Niçoise, et Mme ; M. Humbert Scotto, vice-président et tous les membres du conseil d'administration de cette belle société (composition liste ci-jointe), qui formaient la table d'honneur.

Un menu de choix, très apprécié de tous les convives, où régnait une très belle ambiance de gaieté, devait précéder les allocutions qui ont été prononcées par M. Charles Scotto, président, lequel a remercié les invités, a tiré les conclusions de la très belle manifestation qui avait précédé cette agape très familière. Il mit en relief l'essor de la société, a terminé en parlant de la fédération, tout en lançant un appel aux conseillers généraux invités à se pencher sur une éventuelle subvention départementale, et a souhaité à toute l'assistance de bien s'amuser afin d'écarter provisoirement les soucis. Puis il a passé la parole au secrétaire fédéral, André Lathièze, lequel s'est présenté au sein de l'Echo de la Chaumière. Puis par sa qualité de président de la société musicale « La Jeunesse Niçoise », il a la joie d'apporter le salut fraternel d'une société sœur, en souhaitant que les liens puissent se resserrer entre les sociétés, comme il en était le matin même. Par sa qualité de secrétaire fédéral il s'est réjoui de l'esprit de collaboration parfaite qui existe entre la présidence et le secrétariat, il a soutenu le président M. Charles Scotto, dans les désirs que nos vœux soient réalisés par une aide départementale, à la Fédération.

Il a sincèrement remercié M. Charles Scotto après le reflet de ses mérites de diriger cette belle phalange de la cité de Bon Voyage, y associant également l'action de son père M. Humbert Scotto et témoigné sa sympathie pour l'Echo de la Chaumière.

MM. Garino et Raubot devaient répondre aux remerciements et aux sollicitations, et intervenir par leur qualité de conseiller généraux en faveur de la fédération. Ils ont témoigné leur plus grande sympathie au président Charles Scotto, aux administrateurs et aux musiciens de la société de leur grand honneur qui leur est fait annuellement de les associer à leur manifestation du groupement pour la fête de la Sainte-Cécile.

M. Pierre Baquier, avec une humour coutumière devait faire l'éloge de la famille Scotto, vouée à la société depuis sa création, dont ils en sont les ardents animateurs. Pour leur témoigner leur plus grande affection, et par la voix de M. Baquier, celui-ci a annoncé une surprise à MM. Scotto père et fils d'un présent offert par tous les sociétaires dont une montre pour M. Charles Scotto, et un magnifique Bic pour M. Scotto père, cela sous les applaudissements des petits et des grands.

Très touché, M. Charles Scotto, qui était fêté également pour sa nomination de président fédéral, pouvait à peine contenir sa grande surprise et qui se résumait par ces quelques mots pleins d'humour « Ce cadeau est très beau, je puis vous en remercier chaleureusement, mais les premières victimes en seront les retardataires. Elle me permettra de contrôler exactement leur arrivée ».

A M. Humbert Scotto d'y ajouter : « Je ne puis que m'associer aux aimables remerciements du fils, mais le Bic permettra de pointer les absents ». Tout cela a été accueilli avec de violents applaudissements et des sourires.

L'heure des jeux est arrivée et place était faite pour les joueurs de cartes, dont les parties se terminèrent à une heure assez tardive, et tous se séparèrent en se donnant rendez-vous pour une aussi heureuse circonstance.

Composition du conseil d'administration de la société musicale l'Echo de la Chaumière. — Président : M. Charles Scotto ; vice-président : M. Humbert Scotto ; secrétaire général : M. Frantz de Zordo ; secrétaire administratif : M. Pierre Baquier ; trésorier général : M. Humbert Scotto ; membres du conseil d'administration : MM. Marius Moroni, Antoine Krier, Charles Laugery, Bernard Lanzoni, Louis Gilly, Jean Fiorino, Augier.

Jeunesse Niçoise

Mercredi 7 octobre dernier, la société musicale « La Jeunesse Niçoise a tenu son assemblée générale statutaire. Placée sous la présidence de M. Joseph Travostino, président par intérim, les membres se sont réunis dans la salle de répétition de la caserne Rusca, avec l'ordre du jour suivant :

Lecture du P.V. de la dernière assemblée générale ; compte rendu d'activité par le secrétaire André Lathièze ; compte rendu financier par le trésorier Albert Paysant ; renouvellement du conseil d'administration ; fête de la Sainte-Cécile ; questions diverses.

A 21 h., le président a ouvert la séance.

Après lecture du P.V. celui-ci a été adopté à l'unanimité. Le secrétaire Lathièze, ayant toujours la parole, a aussitôt donné lecture du rapport d'activité qui était basé sur l'activité du secrétariat, recrutement, habillement, instruments, répétitions, examen de la fédération, rapports avec la fédération départementale, avec la confédération à l'échelon régional, a traité de l'effectif de la société avec la composition de l'harmonie et batterie-fanfare, des subventions, des services que la société a effectué durant l'année, de l'assurance couvrant les risques, etc... La lecture de ce rapport a été très appréciée.

Lecture du compte rendu financier a été donnée par le trésorier Albert Paysant, qui a fait ressortir la saine gestion de la trésorerie dont les comptes ont été approuvés par les contrôleurs MM. Jean Dudoit, Larent Dalmas.

Il appartenait à M. Joseph Travostino de féliciter les deux chevilles ouvrières de la société.

Renouvellement du conseil d'administration avait un problème délicat, car M. Joseph Travostino qui assumait la présidence par intérim à la suite du décès du regretté président M. Pavesi, ne pouvait pas assumer cette fonction, en raison de son âge, et état de santé. En outre, il n'y avait pas de candidat à ce poste.

Après les élections à bulletin secret des 11 membres du conseil d'administration, ceux-ci toujours à bulletins secrets ont désigné 10 bulletins pour André Lathèse, 1 bulletin blanc sur 11 votants. Lathièze était élu président actif.

Aussitôt il a formé le bureau comme suit :

Président d'honneur : Mme Thérèse Pavesy ; président honoraire : M. Joseph Travostino ; président actif : M. André Lathièse ; vice-président : M. Antoine Vergari ; secrétaire général : M. André Lathièse ; secrétaire adjoint : M. Henri Gal ; trésorier général : M. Henri Cagnol ; trésorier adjoint : M. Albert Paysant ; membres du conseil d'administration : MM. Jean Daloni, Laurent Dalmas, Jean Dudoit, Camille Ciaravino, Gabriel Rouxv.

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis PARIS-1er
Tél. : CEN. 47.33

Tous les insignes
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

OFFRE SPÉCIALE
AUX SOCIETÉS - HARMONIES MUNICIPALES
FANFARES - CHORALES
SÉJOUR A PARIS

1er jour : Le matin, visite de PARIS.
L'après-midi, les grands magasins.

2e jour : Le matin, excursion à VERSAILLES.
L'après-midi, visite des installations d'Orly.

3e jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches.
Possibilité de soirée au théâtre.

Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

Excursions aux Châteaux de la Loire - Cote d'Azur, Alsace Bord du Rhin - Hollande et tous autres programmes chez :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.
Agence officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne, PARIS-8e - Téléphone : LAB. 83.37

Délégués à la fédération musicale des A.-Mmes : MM. André Lathièse, Joseph Travostino, Henri Gal, Gabriel Roux ; archivistes : M. Camille Ciaravino ; adjoint : M. Jean Daloni ; Habillement : M. Henri Gal ; adjoint : M. Jean Dudoit ; instructeurs clairon : MM. Antoine Vergari, Henri Gal ; instructeur tambour : M. Albert Vassalo ; cours de solfège-instrument : MM. Viante André, Roux Gabriel, Joseph Travostino ; chef de musique : M. Henri Gal ; porte-drapeau : M. Naranjo (père).

Il était question de la fête de la Sainte-Cécile que la société a toujours eu le plaisir de célébrer et cela avec un éclat particulier afin de rendre un hommage à ses disparus et honorer ses membres dévoués.

La date du 29 novembre a été retenue et de ce fait tous les musiciens se sont donné rendez-vous au restaurant des Palmiers et, chez leur membre d'honneur M. Bigoti.

Avant de lever la séance, le président André Lathièze a tenu à rendre hommage à M. Michel Faraco, lequel était depuis de nombreuses années membre de notre société, et qui pour des raisons, avait été dans l'obligation de nous quitter, est venu rejoindre ses amis.

Ses qualités musicales lui ont valu la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales de France, mais aussi les Palmes académiques, et en outre pédagogue feru par sa qualité d'instituteur, sa personnalité va contribuer largement à l'essor de la société, lequel n'a cessé de se manifester.

Tout en lui exprimant ses remerciements d'être une nouvelle fois des nôtres, au nom de la société il lui a donné l'assurance de l'aider dans sa contribution volontaire que voudra apporter sa personnalité.

L'ordre épuisé, la séance a été levée à 23 h. 30, à la satisfaction générale du bon fonctionnement de la société.

La Sainte-Cécile fêtée par la Jeunesse Niçoise

Le 29 novembre, la société musicale La Jeunesse Niçoise a célébré la fête de la Sainte-Cécile.

Les membres de cette sympathique société, s'étaient donné rendez-vous dans les salons du restaurant « Les Palmiers » où ils ont été chaleureusement accueillis, par leur membre d'honneur M. Noel Bigoti.

Placée sous la présidence d'honneur de Mme Thérèse Pavesi, entourée de M. Joseph Travostino, président honoraire ; du président André Lathièze ; des membres du conseil d'administration et musiciens.

Cette journée a débuté par l'hommage qui a été rendu au président M. Robert Pavesi, décédé au cours de l'année et dont le président André Lathièze a retracé la carrière musicale. Une minute de silence a été observée par les musiciens à la mémoire des membres de la société disparus.

Des diplômes ont été remis aux membres d'honneur de la société musicale : Mme Thérèse Pavesi, président d'honneur ; Mme et M. Joseph Clapier ; M. Noel Bigoti.

Au titre de la confédération musicale de France, MM. Joseph Travostino, président honoraire et Félix Lattanzi ont reçu la médaille d'argent confédérale, ainsi que M. Gabriel Roux, membre du conseil d'administration.

La médaille de bronze de ce même ordre était remise à MM. Antoine Vergari, vice-président, et Camille Ciaravino, membre du conseil d'administration.

La médaille de bronze du Grand Prix Humanitaire de France était remise à M. Gino Lazvi, musicien.

MM. Laurent Dalmas et Jean Daloni ont reçu la médaille d'or des services bénévoles, récompensant deux administrateurs.

En reconnaissance des services rendus à la société musicale La Jeunesse Niçoise, MM. Henri Gagnol, trésorier général et Henri Gal, secrétaire adjoint et chef de musique, ont reçu le diplôme d'honneur de la société avec la plaquette de bronze.

Les jeunes musiciens au titre de la fédération des sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes ont reçu des mains de la présidente d'honneur, le diplômes de la fédération, témoignage de leur succès aux examens de la fédération.

MM. Astrella Alain, Berge Serge, Candela Pierre, Clérissi Jacques, Dudoit Patrick et Jean-Yves, Gorin Alain et Richard, Grieco Vincent, Liverset Claude, Naranjo Jean-Paul, Prod'Homme Serge, Patriti Gérard, Piperno Pierre, Ronchi Pierre, Tempesti Jacques, Viano Jean-Pierre, ont été très chaleureusement félicités et applaudis.

Un repas amical groupait les convives afin de déguster un menu de choix lequel a été très apprécié par les musiciens, lesquels sablèrent le champagne offert par leur président d'honneur Mme Pavesi.

Les musiciens ont souhaité de se voir encore plus nombreux l'année prochaine, emportant un très bon souvenir de cette journée musicale.

La Sainte-Cécile chez les Petits Ménestrels de Nice - Côte d'Azur

Cette excellente phalange que sont les Petits Ménestrels de Nice-Côte d'Azur, fidèle à sa tradition, a célébré la fête de la Sainte-Cécile en musique.

Pour cela, tous se sont rendus dans la grande salle du gymnase de la rue François-Aune, où ils s'étaient donné rendez-vous le dimanche 29 novembre 1964.

Très nombreux étaient les parents et amis qui ont assisté à cette gentille manifestation musicale.

Sous la direction de M. Gaston Brosse, leur président-fondateur, et vice-président de la fédération des sociétés musicales-artistiques des Alpes-Maritimes et Principauté de Monaco, toujours dynamique et dévoué, a fait exécuter « Le Tambourin » de J. Rameau ; « L'eau vive », la très jolie valse de Guy Béart, et « Printemps d'Alsace » de L. Gaste. Programme interprété par les juniors.

Il appartenait aux anciens de se manifester par l'exécution de morceaux de qualité « Floréal », un air de ballet de S. Dagosto et le prélude des « Pêcheurs de perles », de Georges Bizet et R. Marteau, qu'on entend avec un plaisir toujours égal.

Le groupe de guitares apportait également son concours de plus en plus précieux, avec leur programme « La Troubillante » et « Malaguena » deux œuvres de R. Worschech.

Le concert se termina par l'audition de jeunes solistes dont on a pu admirer la grande maitrise et le sens surtout artistique : les violonistes Jacques Béas, Josiane Maria ; les mandolinistes Gilbert Gironi, Marguerite Toussaint, Brigitte Lopez, Alain Murzeau, Lucien Augier, Philippine Juncker, Myriam Lys, Fabienne Bruno, Mireille Gimenez et Christine Vey, méritent tous d'égales félicitations.

Cet après-midi musical devait d'ailleurs s'achever par la remise des diplômes de lauréats de la fédération des sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco, aux 80 garçons et fillettes de 9 à 15 ans qui ont suivi les cours des Petits-Ménestrels à la Trinité, à Saint-Roch et à Sainte-Marguerite, lesquels ont satisfait aux épreuves du concours, dans le cadre de la confédération musicale de France.

Ce concert de Sainte-Cécile aura manifesté une fois de plus le dévouement de M. Brosse, à l'égard de la jeunesse. L'excellence de l'enseignement musical qui est donné à des écoliers dans un cadre familial, et libre de toutes contraintes. Le public, dans son admiration, a très bien jugé l'action des Petits-Ménestrels de Nice - Côte d'Azur qui a fait à ces jeunes musiciens en herbe, une ovation largement méritée. Mais les dits mérites, faut-il dire, rejaillissent surtout sur la personnalité de M. Gaston Brosse, si sympathiquement connu à Nice.

Pour le président fédéral,
Le secrétaire fédéral :
André LATHIEZE.

Fête de Sainte-Cécile à la Martiale de Sospel

Le 13 décembre 1964, la ville de Sospel s'est réveillée en musique par les échos des cuivres de la société musicale La Martiale, qui célébrait en cette journée la fête de la Saint-Cécile.

Afin de montrer sa nouvelle tenue, la société avait rassemblé à 10 h., tous les musiciens pour participer à un brillant défilé dans la cité, et se diriger vers la cathédrale.

Sur le parvis, M. l'archiprêtre Murris, entouré de M. le maire et du conseil municipal, attendait la fanfare. Avant de pénétrer dans l'édifice du culte, les personnalités ont passé en inpection les musiciens pour les admirer dans la nouvelle tenue (rapprochant de celle des chasseurs alpins). Puis précédés du clergé, les musiciens, les personnalités et la population ont assisté à la messe célébrée par M. l'archiprêtre, servie par deux jeunes musiciens tambours, revêtus de leur baudrier.

Au cours de l'office religieux, sous la direction de M. Michel Maillet, chef de musique et directeur musical de la fanfare de la Martiale de Sospel, les œuvres ci-après ont été interprétées :

Par la musique : « Larghetto » de Beethoven ; « Andante » de Schumann, et « Procession » de H. Filleul.

Par la chorale : toujours sous la direction de M. Maillet, la messe en mi b, de Théodore Dubois ; Pater Noster, de Kedroff, et Choral « Que ma joie demeure », de J.-S. Bach.

Ce programme a été très apprécié, par la valeur de l'exécution musicale.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un concert a eu lieu devant la cathédrale, et ensuite dans un ordre impeccable, les musiciens, derrière le drapeau fédéral et celui de la Martiale, ont conduit les personnalités, membres d'honneur et invités au salon d'honneur de la salle du Gard, pour assister à l'apéritif d'honneur offert par la société.

Une haie d'honneur était organisée et faite par les musiciens, alors que l'exécution des Batteries Napoléonniennes par les dix jeunes tambours de la société, accueillaient tour à tour, M. Jean Fossati, conseiller général des A.-Mmes ; M. Paul Tardivo, maire de Sospel ; M. Charles Scotto, président de la fédération des sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco, ainsi que M. André Lathièze, secrétaire fédéral, et délégué régional du grand prix humanitaire de France ; M. Julien Domerego, président de La Martiale ; M. V. Bensa et F. Ozenda, vice-présidents ; M. Tardivo J., ingénieur des Ponts-et-Chaussées ; de MM. le conseillers municipaux : Comiti, Orengo, Ghibaut, Imbert, Diana ; M. l'archiprêtre Murris ; M. Picandet, receveur des P.T. ; M. Degroote, che de district de l'E.D.F. ; M. Coulet, président des anciens combattants ; M. Tarquiny, chef de district des Eaux-et-Forêts ; M. Laghet, directeur du C.E.G. de Sospel ; M. Blancardi, vice-président de la commision de l'Hôpital.

M. le président Julien Domerego, a souhaité la bienvenue à toutes les personnalités, et exprimé ses plus vifs remerciements à toute l'assistance très nombreuse pour les marques de sympathie envers sa société musicale. Il a brossé rapidement l'activité de la société depuis sa création, et mis en relief l'effort de la municipalité de Sospel pour le soutien financier, matériel et moral des sociétaires, ce qui permet à son groupement de se trouver en plein essor. Avant de terminer il a exprimé sa gratitude envers la population de la cité, laquelle réserve toujours un chaleureux accueil à ses musiciens.

M. Charles Scotto, président fédéral, est venu apprécier le témoignage de sympathie, de la fédération des sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco, et heureux de faire part que si la Martiale de Sospel, par la présence de MM. Michel Maillet, chef de musique, et Robert Caireschi, membre du conseil d'administration, était bien représentée au sein de la fédération musicale, celle-ci était en cette journée bien représentée par son président fédéral M. Charles Scotto, de M. Humbert Scotto, délégué fédéral, ainsi que M. André Lathièze, secrétaire fédéral et délégué du grand prix humanitaire de France.

Puis avant de terminer son allocution il a fait face à M. Julien Domerego, président et lui a remis la médaille de vermeil du grand prix humanitaire de France. M. le président Domerego remettait ensuite la médaille d'argent du même ordre à MM. Robert Caireschi, Marius Albin, Roger Peglion, et la médaille de bronze à M. Louis Colle. Mme et M. Edgar Avenia, marraine et parrain, excusés, seront plus tard honorés. Cette remise de distinctions s'est faite sous de vifs applaudissements.

M. Paul Tardivo, maire de Sospel, dans une brillante allocution, a su tirer les conclusions de cette fête musicale. Il a assuré les dirigeants de la société musical du soutien de sa municipalité, laquelle n'a jamais négligé de mettre en exécution ce qu'il lui avait été demandé pour l'action sociale, éducatrice, au service de la jeunesse sous l'art populaire musical, mais aussi pour encourager ceux qui œuvrent pour le bien-être de la cité. Il a adressé les remerciements de la municipalité aux musiciens pour la note de gaité qu'ils apportent dans de nombreuses circonstances. Les félicitant pour l'esprit de discipline et d'union de tous les sociétaires de La Martiale.

Dans l'après-midi, toujours dans la salle du Gard, transformée en bal, il réunissait les amis, les sociétaires de la Martiale, au cours duquel des friandises et des boissons étaient offertes ainsi que de la pâtisserie à l'assistance, composée uniquement de très jeunes gens. Un feu d'artifice surprise, avec distribution d'instruments miniatures devaient mettre fin à cet après-midi de distraction, après avoir entendu élogieusement le palmarès attribuant les diplômes de la fédération des sociétés musicales-artistiques des Alpes-Maritimes, aux jeunes musiciens qui ont passé avec succès l'examen musical au titre de 1964.

A 21 h., un grand bal de la Sainte-Cécile, était réservé à toute la population de Sospel, laquelle s'est donnée à la danse jusqu'à une heure tardive.

Toutes les félicitations aux récipiendaires, jeunes musiciens, et à tout le conseil d'administration de la Martiale de Sospel pour la parfaite organisation de cette très belle journée.

P. le président fédéral,
M. Charles Scotto.
Le secrétaire fédéral :
André LATHIEZE

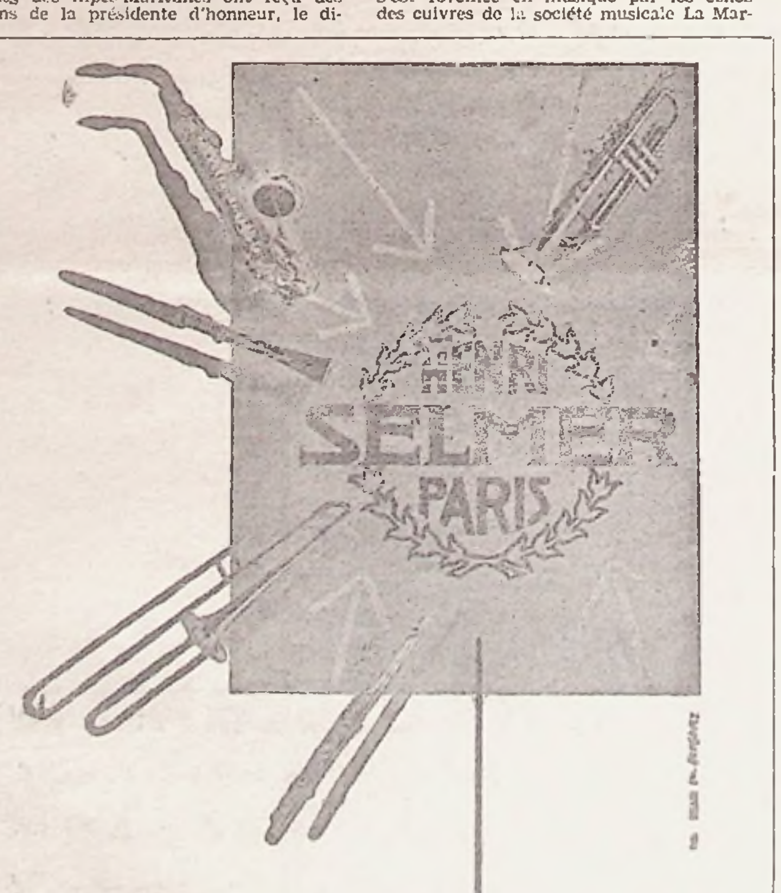

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
4, place Charles-Dullin, PARIS (18e)
Tel. : ORN. 27.40 et 27.41

BOUCHES-DU-RHONE

Ensemble Symphonique de Provence

Remarquable concert de l'ensemble symphonique de Provence avec le concours de M. Jean Colombani, pianiste.

C'est une très belle soirée musicale que les « Amis des Arts » de La Ciotat ont offerte samedi soir. Dans cette salle des fêtes où régnait une agréable température alors que le mistral et le froid avaient fait déserter les rues, tous ceux — et ils furent nombreux — qui avaient répondu à l'appel du président Gay et de ses collègues ont connu des moments vraiment agréables.

Cette salle des fêtes devenue pour un soir temple de la musique symphonique a contribué par son acoustique remarquable au succès du concert donné par l'Ensemble symphonique de Provence, cher au mécène le président Dr Gariel.

Ce concert fut de très haute tenue et, comme le bon vin, l'Ensemble symphonique de Provence s'améliore au fil des années.

Sous la direction du maitre Raymond Deschamps, les 50 exécutants ont acquis cette maturité qui caractérise les grands orchestres. Mise au point, finesse des phrases, qualité musicale tout tend à s'approcher de cette perfection qui classe un grand ensemble. Quelle somme énorme de travail a-t-il fallu à tous ces musiciens amateurs pour parvenir à un tel résultat...

Pour réhausser la tenue musicale de cette soirée, le Dr Gariel n'avait pas hésité à s'attacher le concours de M. Jean Colombani, pianiste, premier prix du conservatoire de Paris. On ne présente pas un musicien de cette classe. On l'écoute, et on l'apprécie immanquablement, subjugué par cette merveilleuse musique qui nait sous ses doigts qui semblent se démultiplier au fil des « traits ». C'est avec ravissement et ferveur que nous avons écouté le Concerto numéro 2, opus 18, de Rachmaninoff.

L'adagio de ce concerto qui rappelle étrangement la célèbre sonate de Beethoven fut un véritable enchantement. Ce concerto remarquablement «mis en place» par le maitre Deschamps fut sans conteste le haut fait de la soirée.

L'entr'acte même n'avait pas réussi à rompre le charme et lorsque M. Colombani exécuta avec brio, finesse et expression diverses, œuvre de Debussy, Albeniz et Ravel de longs applaudissements saluèrent le grand pianiste qui avait conquis sans réserves un auditoire de connaisseurs.

Mais, ce festival de piano ne doit pas nous faire oublier la qualité des autres exécutions de l'ensemble symphonique de Provence...

L'ouverture de Fidelio et la symphonie italienne de Mendelssohn enlevés avec sûreté complètèrent le programme

Le maitre Zino Francescatti, qui avait tenu à rehausser ce concert de sa présence, tint à féliciter le Dr Gariel ainsi que MM. Deschamps et Colombani, pour la qualité de ce concert. Parmi les personnalités nous avons relevé les noms de MM. Graille, maire de la Ciotat ; de M. Voulon, président des Ail ; de nombreux chefs d'orchestre tels M. Armengaud, de la Ciotat ; Mme Barbizet. Le président de la fédération des Bouches-du-Rhône, s'était fait représenter à ce gala qui se termina fort avant dans la nuit, après qu'autour d'un vin d'honneur de nombreux toasts eussent été échangés à la santé de l'Ensemble symphonique de Provence, des Amis des Arts de La Ciotat et de la musique éternelle qui se porte encore si bien malgré les attaques dont elle est actuellement l'objet.

SAINT-JUST

Fête de la Sainte-Cécile

La musique de Saint-Just a fêté sa patronne sainte Cécile ainsi que le 94e anniversaire de sa fondation.

Cette journée de joie a commencé par un défilé dans les rues du quartier ; ensuite, ce fut la participation de la musique à la messe en l'église de Saint-Just où plusieurs morceaux de choix furent exécutés. A 11 h., au théâtre de St-Just, eut lieu un concert instrumental pleinement réussi sous la baguette experte du chef, M. Victor Tremelat. Ce concert était rehaussé par la participation de la batterie de Sainte-Marthe sous la direction de son tambour major, M. Vento. A 12 h., un apéritif d'honneur réunissait différentes personnalités de la musique, ainsi que de nombreux musiciens, amis, membres honoraires et bienfaiteurs de la société. En termes délicats, le président Charles Agnel, sut remercier tous ceux qui, par leur concours, leur aide morale, ou financière contribuent au succès de cette vieille phalange.

Il rappela ensuite la mémoire de M. Remusat récemment décédé, puis ce fut une remise de décoration à M. Gabriel Brun, pour plus de 50 ans d'activité à la musique populaire. Le président fit l'éloge du récipiendaire, et lui épingla cette médaille bien méritée.

SALON-de-PROVENCE

La Sainte-Cécile

Cette magnifique société qu'est la musique municipale de Salon et sa fanfare a fêté, avec un peu de retard, la Sainte-Cécile ; il y avait une raison pour cela, tous les musiciens, personnalités, amis et la population tenaient essentiellement à apporter au président Lombard, dont c'était la première sortie, suite de sa maladie, leur témoignage d'amitié et de sympathie.

D'ailleurs pendant les discours, que ce soit celui de M. Massis, vice-président, celui de M. Francou, maire de Salon ; de M. Carcassonne, sénateur, et de bien d'autres, tous ont été unanimes pour fêter la résurrection de M. Lombard, parce que vraiment ce brave et si dévoué président, nous avait donné bien de l'inquiétude. M. H. Blanc, président de la fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, avait, par une lettre adressée à M. le maire, rappelé les heures d'angoisses qu'il avait vécues dans cette clinique auprès de son ami Eugène. Voilà pourquoi il y avait tant d'ambiance à Salon ce jour-là.

M. Breysse a été tout particulièrement remercié de l'effort et du travail accompli en remplaçant M. Lombard au pied levé, et combien le résultat a été heureux à la grande satisfaction de tous. Huntziker, chef de la musique et à M. Sarragossa, chef de la fanfare pour leur dévouement. Cette belle journée se termina par la remise de décorations.

Ont reçu la médaille d'honneur des sociétés musicales du Ministère des Arts et Lettres : MM. Marier, Di Giacomo, Brun et Guillot.

Médailles et diplômes de la fédération des Bouches-du-Rhône : MM. Sarragossa, chef de fanfare ; Alazard, Philip-Ytier, Blanc, Peleu, Dorosin Jean, Dorosin Georges, Martinez.

Tous ces décorés ont été chaleureusement félicités, et l'on se sépara dans la joie avec le désir de fêter en 1965 la Sainte-Cécile dans une allégresse qui fera date... Et lungo maï.

BRETAGNE ET ANJOU

Une soirée avec la Lyre Corréronnaise

Cette excellente formation locale s'est fait entendre le 9 décembre, devant un public enthousiaste qui n'a pas ménagé ses applaudissements. Pour composer son programme, le chef de la Lyre, Gaston Friedrich, s'est inspiré du système pratiqué par l'Union Philharmonique Nantaise qui consiste à diviser la soirée en deux parties, chacune réservant la participation d'un soliste, encadrée par deux interventions de l'harmonie.

On avait fait appel, ce soir, à Tony Terzi, second baryton de la troupe sédentaire du grand théâtre de Nantes, accompagné au piano par Mme Jomie Moumetou, autre artiste émérite nantaise et professeur au conservatoire.

Tony Terzi n'en est encore qu'à l'aube de sa carrière, mais il est déjà en possession d'un solide métier, sa voix a de l'ampleur, du brio comme on l'a pu voir dans l'air de la « Traviata » au cours duquel d'Orbel exhorte son fils à revenir dans l'asile de paix de son enfance.

Dans le style demi-caractère de Reynaldo Hahn, il est également bien inspiré. Mais il nous a paru donner le meilleur de son talent dans deux négro spirituals qui conviennent remarquablement aux facultés expressives de sa voix.

L'Harmonie de la Lyre ne craint pas non plus d'aborder des genres bien distincts et les difficultés de la marche « Chanteclerc » d'Allier, allègrement enlevée, ne se peuvent comparer avec celles qui attendaient nos musiciens dans une fantaisie sur « Faust ». Ils s'en sont tirés à leur honneur donnant à chaque épisode son vrai caractère qu'il s'agisse du choral de « Valentin » ou de la célèbre « marche des aieux ». Sonorités franches, attaques précises, justesse, rythme solide, sont autant de qualités à mettre à l'actif de ces amateurs dont certains ont la classe de professionnels.

Les valses du « Comte de Luxembourg » ont été fort appréciées, mais la palme du succès revient sans conteste à la pochade de Garland intitulée « In the Mood », enlevée dans le meilleur style New-Orléans et qui fut bissée sans discussion possible.

Le plus surpris était Gaston Friedrich lui-même, qui craignait pour ce swing énergique de ne point trouver d'écho dans l'assistance. L'événement a renversé les prévisions de cet excellent chef dont nous aprécions chaque semaine à Nantes le superbe talent soit au théâtre, soit en formation symphonique où il tient le pupitre de hautbois et de cor anglais avec un art qui lui valut récemment l'admiration du grand chef wagnérien Hans Willy Haeuslein.

C'est sur lui que reposait principalement le succès de cette soirée très suivie et pour laquelle il mérite les plus vifs compliments.

Il n'est que juste d'y associer la charmante Mlle Pagès qui avait réglé les intermèdes de danses folkloriques présentées par ses jeunes élèves qui ont brillé particulièrement dans l'évocation des danses d'Ukraine et dans un paso-doble illustrant l'âme de la trépidante Espagne.

Jacques LECHAT.

Manufacture d'ANCHES
POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE
DERU
Ets DERU, 10, r. de la Fontaine-du-But Paris 606-33-41

CENTRE

INFORMATIONS DE LA FEDERATION

Examens d'élèves

Les sociétés doivent adresser à leur vice-président départemental au plus tard le 15 mars, la liste des élèves qu'elles pensent présenter aux examens fédéraux d'éducation musicale (solfège) et d'instruments en indiquant le degré de force de chacun d'eux : préparatoire, élémentaire, moyen ou supérieur.

Les dates et lieux des examens leur seront ensuite indiqués par le vice-président chargé de l'organisation dans chaque département.

Festival-concours international d'accordéon

Ce festival-concours aura lieu à Montluçon, à la Pentecôte, sous le patronage de la fédération musicale du Centre et conformément au règlement confédéral.

Il est organisé par la société des Accordéonistes Montluçonnais.

Les sociétés de toutes divisions peuvent y prendre part.

Belle manifestation en perspective dont nous reparlerons.

A. R.

ALLIER

MONTLUÇON

Concert donné par l'Orchestre Symphonique du Conservatoire et l'Harmonie Municipale à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile

Une nouvelle fois, les Montluçonnais étaient venus nombreux au rendez-vous de la musique, à l'occasion du grand concert de Sainte-Cécile, donné au théâtre municipal, samedi 5 décembre 1964, par l'Harmonie municipale et l'Orchestre Symphonique du Conservatoire.

Les bravos chaleureux qui saluèrent, tout au long de ce divertissement en deux actes, nos brillants musiciens, disaient assez clairement la satisfaction du public, devant un résultat aussi remarquable pour nos deux phalanges locales.

Le choix judicieux des œuvres au programme, leur interprétation sensible et pleine de cohésion, la variété des thèmes proposés étaient autant d'atouts dans le jeu des deux formations, qui confirmèrent avec éclat une réputation hors de pair.

C'est l'Orchestre Symphonique qui allait assurer la première partie. Et aussitôt les violons s'imposaient avec bonheur dans l'ouverture de ce « Barbier de Séville » de Giovanni Paisiello, moins connu sans doute que celui de Rossini, mais tout autant séduisant.

Avec la « Fantaisie Concertante » de Dominico Cimarosa, pour flûte, hautbois et orchestre, le public pouvait apprécier le grand talent des deux solistes: MM. Camille Schmidt et Paul Troubat, dont la délicatesse de jeu, la belle sonorité et la maestria trouvaient ici une occasion de s'exprimer à nouveau sous la baguete de M. Tate.

Et c'est à Simon Le Duc, à travers sa « Symphonie en ré majeur », qu'il revenait de conclure ce premier acte d'un remarquable divertissement. Les trois mouvements de cette symphonie délicieuse, aux harmonies toutes de noblesse, furent exécutés sans faiblesse, avec l'allégresse et la légèreté qui s'imposaient.

Quelques minutes d'entr'acte et l'Harmonie au grand complet faisait son apparition imposante sur le plateau. Elle allait se tailler un succès très vif, à la mesure d'une prestation de classe.

La « Symphonie pour les soupers du Roy » de M. R. De La Lande, constituait une riche introduction : quatre mouvements illustrent cette fresque sonore, d'une beauté classique, et la marche finale nous restituait, en échos, l'inimitable atmosphère du grand siècle.

En s'attaquant à l'« Adagio » d'Albinoni, l'Harmonie municipale prenait une sorte de gageure, qu'elle tint d'ailleurs, faisant preuve d'une grande finesse d'exécution, dans cette œuvre d'un lyrisme bouleversant.

Avec « Porgy and Bess » nous étions alors transplantés outre-Atlantique, et l'exécution de cette page célèbre de Georges Gershwin nous est apparue comme une des meilleures séquences de ce concert.

Sans oublier, dans le rythme rapide, et syncopé, l'interprétation magistrale de la « Danse du Sabre » d'A. Khachaturian, un des « bets-sellers » de la vélocité et du brio, que l'assistance réclama en bis, sous un crépitement de bravos.

Nous complimenterons donc sans restriction tous les musiciens en réservant à leur chef, M. Paul Troubat, un éminent meneur de jeu, une mention particulière et des plus flatteuses.

NIÈVRE

NEVERS

Orchestre des Concerts Nivernais

Nous sommes heureux de publier le programme du premier concert de la saison 1964-1965, que l'Orchestre des Concerts Nivernais a donné le mercredi 18 novembre 1964, à 21 h., au théâtre municipal, sous la direction de son chef, Georges Bardin, avec le concours du célèbre violoniste Devy Erlih, premier grand prix au concours international Marguerite Long-Jacques Thibaud.

Voici ce programme composé d'œuvres de L.V. Beethoven et qui a été présenté par Maurice Bertin-Denis :

1) Ouverture de Coriolan ; 2) Symphonie numéro 5 en ut mineur ; 3) Concerto en ré majeur pour violon et orchestre. Soliste : Devy Erlih.

Ce concert a obtenu un grand succès.

Bravo donc à l'Orchestre des Concerts Nivernais et surtout à son distingué chef, notre ami Georges Bardin, qui sait donner à la musique une place de choix dans la capitale du Nivernais.

Le prochain concert de cette association aura lieu le 11 février, avec le concours du jeune pianiste Gabriel Tacchino.

A. R.

PUY-DE-DOME

AMBERT

Fête de Sainte-Cécile 1964

C'est avec un peu de retard que notre Lyre Livradoise a fêté Sainte-Cécile.

En l'église Saint-Jean d'Ambert elle donna un concert remarquable en interprétant, sous la direction de M. Belin, différents morceaux : Ouverture des « Noces de Figaro », de Mozart ; « Au Pays Lorrain », de G. Balay ; « Egmont », ouverture de Beethoven.

Le traditionnel repas s'est déroulé dans les salons de l'Hôtel du Livradois. Il fut présidé par M. Charles Donius, sous-préfet d'Ambert. Parmi l'assistance se trouvaient M. Robert Lacroix, conseiller général, maire d'Ambert ; MM. Voldoire, Chouvin, Joseph Sauvade, adjoints au maire ; M. l'adjudant Azas, commandant la brigade de gendarmerie d'Ambert ; M. Pierre Celeyron, président du Conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne ; M. Belin, chef de musique ; M. Wegl, secrétaire de la fédération musicale du Centre ; M. Poutignat, secrétaire en chef de la mairie ; M. le capitaine Monnet, commandant le corps des sapeurs-pompiers ; M. le lieutenant Chevrier, du corps des sapeurs-pompiers ; M. François Miolane, président du Syndicat d'Initiative ; MM. Béal, Liovingut, Delaire, les anciens de la Lyre ; Mme et M. Grangier, de Courpière ; MM. Chadribon, Camus, Furet, de Montluçon ; MM. Vazeille et Bertrand, de Thiers ; MM. Weber et François ; M. Marcel Chartoire, sous-chef de la Lyre ; M. Vialfond, adjudant, chef de la clique ; les musiciens et les jeunes de la clique.

A la fin de cet excellent banquet, M. Belin prit le premier la parole.

« Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Maire, Madame,
Mes chers amis,

» Aujourd'hui, avec quelque retard, nous célébrons notre fête de Saint-Cécile, la Lyre Livradoise a le plaisir de recevoir M. le Sous-Préfet d'Ambert. Continuant une ancienne tradition, vous nous faites l'honneur de présider notre banquet. Dilettante, vous nous avez entretenus de vos projets pour l'organisation de concerts, lesquels pourraient, en outre du plaisir de bonnes auditons, créer une émulation dans notre jeunesse. Nous vous en remercions très sincèrement et nous souhaitons que ces espoirs se réalisent.

» Monsieur le Maire, c'est la première fois que votre société musicale, qui vous doit tant, se présente pour la Sainte-Cécile dans la tenue numéro 1, la grande tenue qui vous fait honneur. Nous n'oublions pas que nous devons vous remercier, ainsi que messieurs les adjoints et toute la municipalité pour cette belle réalisation.

» Comment ne pas souligner ces efforts, comment ne pas faire un rapprochement dans ce même désir d'aider par des moyens différents certes, mais que se complètent néanmoins, d'aider, dis-je, notre Lyre Livradoise dans le recrutement des jeunes.

» C'est avec déférence, avec admiration que nous présentons à notre président, Mme Louis Bonnet, nos plus respectueuses félicitations pour le grand événement qui marqua l'année 1964. Nous gardons toujours le souvenir de M. Louis Bonnet, qui assuma une longue présidence. Je salue M. Celeyron, président du conseil d'administration de la Caisse d'Epargne, qui apporte avec sa sympathie une générosité grandissante, dont nous apprécions à sa juste valeur les bienfaits.

» Je dois excuser M. le Capitaine de gendarmerie, retenu ; il est représenté par notre adjudant, M. Azas, que nous sommes heureux de saluer. Bienvenue également à MM. les officiers des sapeurs-pompiers, sous leur direction éclairée, avec un matériel moderne, Ambert peut compter en toutes circonstances sur cette belle formation.

» Nous recevons aujourd'hui M. Wegl, secrétaire de la fédération musicale du Centre. Vous n'avez pas craint de faire le déplacement de Clermont pour nous témoigner l'intérêt que porte la fédération à ses sociétés et en particulier à la Lyre Livradoise.

» Lors du centenaire de la Lyre, M. Weber filma cette belle manifestation. Dans quelques instants, je sais que vous passerez ce précieux document. Je vous en remercie car je tiens à souligner votre geste ; mes amis, M. Weber fait cadeau de ce film à la Lyre.

» Chers amis, vous avez tracé la voie à tous ces jeunes éléments de la batterie des sapeurs-pompiers parmi lesquels nous souhaitons pouvoir former des musiciens pour la Lyre, vos résultats ne sont plus à évoquer, sous la direction éclairée et dévouée de votre chef Jo Vialfond, vous faites des progrès qu'il m'est agréable de souligner.

» Entourés de la sollicitude affectueuse de M. le Maire, dans une discipline indispensable acceptée par tous, vous portez au loin le renom de votre ville d'Ambert.

» A vous, Monsieur le Sous-Préfet, à vous, Monsieur le Maire, à vous tous également, mes chers amis, je lève mon verre en vous disant à l'an prochain. »

M. Wegl lui succède en ces termes : « C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai répondu présent à l'invitaton de M. Chartoire et assisté au brillant concert de ce matin, ce très beau programme qui allait de Mozart à Beethoven, vous l'avez interprété remarquablement.

» Bravo, MM. Belin, Chartoire, votre bon travail porte ses fruits. Bravo à tous, votre ensemble est l'un des meilleurs de notre région.

» Merci à M. le Maire pour ses efforts en faveur de la Lyre et de la clique des pupilles des sapeurs-pompiers. »

M. Wegl, qui revient de Paris, rapporte des nouvelles pessimistes, la musique doit être défendue.

La fédération qui était rattachée au ministère des Activités culturelles vient d'être rattachées en partie aux sports. De nombreuses suppressions de musiques militaires qui deviennent fanfares avec un quart de musiciens, les programmes scolaires (entrée à l'Ecole Normale) risquent de voir la suppression de la musique.

Pourtant, M. Wegl espère que les pouvoirs publics comprendront que la musique est indispensable à l'homme et qu'au contraire il faut l'aider.

M. Lacroix prend à son tour la parole. M. Lacroix s'associe aux paroles de M. Belin. Il remercie à son tour M. Celeyron et regrette profondément l'absence de M. Bonche et M. de Villard, leur souhaitant un prompt rétablissement.

M. le Maire est heureux d'annoncer la prochaine nomination au grade d'adjudant-chef de M. l'adjudantt Azas et il le félicite de cette promotion bien méritée.

Il remercie les jeunes de la clique qui ont assisté à ce repas, mais il regrette l'absence de trop nombreux de leurs camarades.

« Merci M. Wegl de votre présence ; vous nous avez fait part de vos craintes je pense que la suppression des musiques militaires, la suppression de la musique dans les programmes scolaires est une erreur ». Il demande à M. le Sous-Préfet qui a pu voir la bonne volonté de chacun, qui a pu se rendre compte qu'à Ambert les gens veulent vivre, d'être l'écho de ces réclamations.

M. Donius remercie les musiciens de leur excellent accueil et les félicite de leur très joli concert dont il a pu admirer la sûreté, l'élégance, le goût dans l'exécution.

Depuis son arrivée à Ambert, il a essayé de lui donner une nouvelle impulsion. Les loisirs étant plus nombreux, il faut encourager les jeunes à faire de la musique.

Il semblerait que le mouvement musical chez les jeunes se développe, ce qui laisse prévoir un grand avenir pour la musique et les musiciens, ce qu'il souhaite.

C'est ensuite la lecture des résultats des jeunes de la clique au concours fédéral et la remise des diplômes.

Bordet Jean-Paul, première mention de solfège ; Albaret Jean-Claude, première mention de solfège ; Sauvade Lucien, première mention de solfège, deuxième mention de trompette d'harmonie ; Tatin Jean-Claude, première mention de solfège ; Boy André, première mention de solfège, première mention de trompette d'harmonie ; Boy Pierre, deuxième mention de solfège, deuxième mention de saxo alto ; Fafournoux Jean, première mention de solfège ; Chartoire Jean-Marc, première mention de solfège, première mention de clarinette ; Mourey Jean-Pierre, première mention de solfège, première mention de saxo alto.

(« La Montagne » 29-12-64).

ISSOIRE

L'Harmonie Municipale est en deuil

L'Harmonie municipale d'Issoire perdait, le 18 août dernier, un de ses plus anciens et dévoués membres exécutants, M. Jules Latrigila, décédé subitement, à l'âge de 75 ans. Ex-musicien de la Garde Républicaine, excellent clarinettiste, chef de musique de l'Harmonie de Grenoble, puis, en 1939, chef de la Société Lyrique d'Issoire, et depuis 1955, professeur des instruments à anches de l'école de musique de l'Harmonie municipale d'Issoire. Il était le flambeau de l'art et de la musique populaires. Il savait, mieux que quiconque, insuffler le goût de la musique aux jeunes. Il partageait sa vie entre son foyer, route de Clermont, à Issoire, son salon de musique « La demi-pause » et la salle de répétition de l'Harmonie. Infatigable, il rendait service très volontiers aux sociétés musicales de la région, en effectuant de nombreux déplacements. En toute crieonstance, lorsqu'on avait besoin de lui, M. Latrigila, qui ne comptait que des amis, répondait toujours présent.

Pour les nombreux services rendus à l'art musical, le défunt était officier des Palmes académiques, titulaire de la médaille des Sociétés musicales et Chorales de France, de celle de la Fédération musicale du Centre et venait de recevoir au Festival de musique, en juillet 1964, à Issoire, la médaille d'or de la Confédération musicale de France.

Ses obsèques ont été célébrées en présence d'une foule nombreuse, parmi laquelle on remarquait les personnalités suivantes : MM. les députés Planeix et Frèle (députés du Puy-de-Dôme) ; M. Gaillard, conseiller général ; M. Lamy Alfred, maire d'Issoire ; ses adjoints ; M. Lagat, secrétaire général de la sous-préfecture ; M. Lacoste, président du Rotary-Club ; le capitaine de gendarmerie Fraquet, commandant la compagnie d'Issoire ; les conseillers municipaux, des représentants de la gendarmerie et du commissariat de police, des présidents de sociétés sportives, de diverses associations et groupements et des chefs de sociétés de musique voisines : M. Dufour, de l'Indépendante de Brassac-les-Mines ; Magaud, de la Lyre Vernetoise, etc...

Le président de l'Harmonie municipale d'Issoire, M. Navarre, devant la tombe du défunt, retraça, en termes émus, la vie de ce musicien ardent, qui n'a été faite que d'abnégation pour servir la cause musicale.

Tous les musiciens de l'Harmonie municipale d'Issoire avaient tenu à accompagner en musique M. Latrigila, à sa dernière demeure.

Qu'il nous soit permis de présenter ici à sa veuve et à sa famille, à l'Harmonie d'Issoire, nos plus sincères condoléances.

ANCHES
RÉAL
CLARINETTE - SAXOPHONE
SOUS LE CONTROLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinette solo
à l'Opéra de Marseille
MARCA-OLLIOULES (Var)

CHAMPAGNE ET MEUSE

EPERNAY

Fidèles aux traditions, les musiciens de l'« Avenir » ont fêté Sainte-Cécile leur patronne

C'était dimanche 15 novembre, jour de fête pour les musiciens de l'Avenir. Réunis devant l'Hôtel de l'Europe, ils se sont rendus en cortège à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, pour assister à la messe traditionnelle. Pendant l'office, les musiciens qui avaient pris place dans le chœur, interprétèrent, sous la conduite de M. Langouet, le célèbre Intermezzo, de l'Arlésienne, de Bizet (arrangement : R. Martin) ; Tristesse de Chopin (arrangement : R. Martin) et la fête des Anges, de Labole.

Après l'office, les musiciens se reformèrent en cortège sur le parvis de l'église puis, en musique, par la rue Magenta, l'avenue Foch et la place Hugues-Plomb, gagnèrent la rue Porte-Lucas et l'Hôtel de l'Europe où avait lieu le déjeuner.

Autour d'une table bien garnie, avaient pris place les musiciens ainsi que les personnalités du monde musical sparnacien, parmi lesquelles on reconnaissait MM. Fernand Bouché, vice-président de la fédération Champagne et Meuse et président de l'Union Musicale du canton d'Epernay, Jean Jung, vice-président de la Fanfare des Tonneliers ; Robert Lamarle, directeur de l'Harmonie Municipale d'Epernay ; Girardot, représentant l'Harmonie des Chemins de Fer ; Diébold, représentant l'Harmonie Municipale de Magenta ; Maurice Géraudel, vice-président de l'Avenir Musique et Mme.

M. Philipponnat, adjoint au maire représentait M. Menu. Une minute de silence fut observée, en mémoire de Gaston Hermant, décédé au début de cette année.

Au dessert, M. Philipponat prit la parole et félicita, au nom de la Municipalité, cette dynamique société musicale qu'est l'Avenir.

M. Jean Bessez, son président, apporta lui aussi ses félicitations aux musiciens, pour leur belle tenue, et pour l'exécution des morceaux joués le matin à l'église. Il demanda à tous de rester unis... et d'être exacts aux répétitions.

Cette sympathique réunion se termina, comme il se doit pour des musiciens, par des chansons, tandis qu'une sauterie clôturait cette journée de Sainte-Cécile.

Brillante Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale

Le dimanche 22 novembre, l'Harmonie Municipale, à son tour, célébrait sa patronne. Le programme de la journée répondait en tous points à une vieille tradition que ne manque jamais d'honorer la corporation des musiciens, le jour de la Sainte-Cécile.

A 11 h., ils se rendaient à Saint-Pierre Saint-Paul, et apportaient leur brillante participation musicale au déroulement de l'office religieux, en exécutant le célèbre « Largo » de Haendel, « Scène religieuse Andantino » et « Invocation » de J. Massenet et, avec la participation de la Chorale de la paroisse, le psaume « Dieu puissant ».

A l'issue du repas, M. Robert Lamarle, directeur de l'Harmonie, prit la parole. Il remercia tout d'abord les personnalités présentes, et présenta les excuses des absents et dressa le bilan d'activité de cette année qui se termine.

Comme chaque année, notre fête de Sainte-Cécile, clôture la saison et nous avons coutume de retracer notre activité, car ceci nous permet de nous rendre compte de l'effort accompli. Nos concerts, cette année, ont débuté assez tôt, puisque nous avons prêté notre concours à la Société des Arts pour leur conférence sur Napoléon pendant la campagne de France en 1814. Nous avons élaboré un programme en rapport, et ceci nous a valu de nombreux compliments et félicitations de personnes qui n'ont pas l'habitude ou la possibilité de nous écouter. Nous cherchons toujours à divertir et à intéresser le plus possible un grand nombre d'auditeurs, cette année nous avons été nous produire, du fait que l'auditorium était en rénovation, dans les quartiers Lemaire, Crayère et Vignes Blanches, nous y avons eu un véritable succès. L'ambiance était très sympathique. Les responsables de ces deux quartiers ne nous ont pas ménagé leurs félicitations et nous ont fait promettre de revenir la saison prochaine... Nous avons eu aussi nos concerts habituels, un seul s'est trouvé supprimé par les vendanges hâtives, un service également n'a pu être assuré que partiellement du fait des vacances. Nous travaillons toujours pour une amélioration de la qualité de nos programmes, je remercie toutes les personnes qui nous aident, soit par leurs critiques amicales, ou par leurs conseils. Je remercie sous-chef et professeurs qui entraînent et éduquent les jeunes.

A son tour, M. Roger Menu, sénateur-maire, devait prendre la parole à l'issue d'un repas aussi amical et sympathique que celui-là.

Que mes compliments aillent en premier lieu aux médaillés, mes félicitations aux dames, et mes remerciements à l'Harmonie Municipale, toute entière, aux anciens et aux jeunes, et aux représentants des sociétés locales. Au sein de l'Harmonie Municipale, poursuivait M. Menu, les jeunes sont nombreux, mais ils ne seront jamais assez nombreux.

Et le Maire insistait encore sur le rôle représentatif de l'Harmonie Municipale, qui porte les couleurs de la Ville et qui exige de ses membres une tenue parfaite.

En espérant que les jeunes musiciens sauront relayer leurs aînés, M. Menu concluait, en s'adressant aux médaillés : les anciens ont payé de leur personne, et cinquante ans au service de l'Harmonie, cela représente du dévouement.

Par décision du 3 novembre 1964, la Fédération Musicale de Champagne et Meuse a attribué sa médaille d'Honneur à M. Robert Schillinger, contre-bassiste, pour 32 années de services ; à M. Raoul Sarrazin, clarinettiste, pour 35 années de services.

D'autre part, la Confédération Musicale de France, par décision du 12 novembre 1964, a décerné à M. Raoul Sarrazin, déjà cité, la médaille de bronze ; à M. Gaston Turgy, sous-chef de l'Harmonie Municipale, la médaille argentée pour 40 années de services ; à M. Gaston Bocquet, tambour de musique, la médaille d'or et la médaille des Vétérans, pour 50 années de services ; à M. Henri Godard, bassiste, la médaille d'or et la médaille des Vétérans, pour 54 années de services ; à M. Robert Rouyer, la médaille d'Or pour 57 années de services et de plus, la médaille des Vétérans.

Les personnalités : Outre le Comité directeur de l'Harmonie, participaient à cette fête : M. Roger Menu, sénateur-maire ; Mlle Germaine Gallice, adjointe ; MM. René Dricot et Hanauer, adjoints ; M. Fréby, secrétaire général de la Mairie ; M. Bertrand Moineaux, architecte de la ville ; M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse ; M. René Guillaume, administrateur du Théâtre ; M. Abel Médard, président de la Fanfare des Tonneliers ; M. Georges Martin, vice-président de la Société Philharmonique de Champagne ; M. Maurice Géraudel, vice-président de la Musique l'Avenir ; M. Serge Faroux, chef de clique à l'Harmonie de Magenta ; M. Thomas, président de l'Harmonie des Chemins de Fer ; M. Henry, trésorier du Club des Accordéonistes.

BAYE

La Fanfare a fêté en même temps Sainte-Cécile et le centenaire de sa fondation

Comme le veut la tradition, la Fanfare fêtait, dimanche 29 novembre, sa patronne, sainte Cécile.

Cette fête, au cours de laquelle diverses récompenses devaient être décernées était honorée de la présence de M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse.

Après la messe en musique et le défilé dans les rues du village, tous les musiciens et amis de la musique et de la Fanfare étaient réunis salle Jacques, pour la remise des médailles et diplômes.

Présentant les excuses de M. René Charpentier, député de la Marne, et celles de M. Vinot, président d'honneur de la Fanfare, et remerciant ensuite les élus municipaux qui ont bien voulu honorer par leur présence la Fanfare, M. Rivierre, maire et président de la Musique, donna ensuite la parole à M. Bouché qui prononça l'allocution suivante :

« Membre fondateur de la Fédération de Champagne et Meuse, il y a quelques 43 ans, j'ai eu bien souvent l'occasion de remettre nos diplômes et médailles, à des musiciens, tous valeureux, tous dévoués, et, à cette liste, je vais avoir le grand plaisir d'y ajouter les noms sympathiques de MM. Oudiné, Wagener, Louvet, Rivierre, auxquels j'ai mission, au nom du président Bigotte, de remettre l'Etoile Fédérale, plus haute distinction de notre Fédération de Champagne et Meuse ; ces quatre distinctions sont décernées pour 50 années et plus de services.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL - PERFORE »
PHONELO
Salles d'exposition :
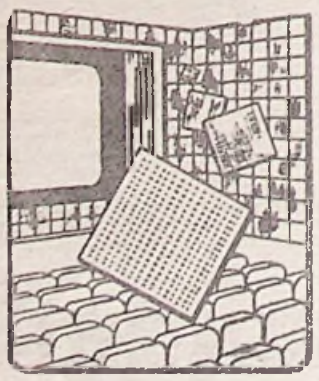
FIBROCIMENT et POISSY
PARIS 17, rue Daunou, 2e Téléphone : OPEra 45.74.
REIMES 41, avenue Janvier Téléphone : 40.28.35.
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.
TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : Poissy 839.

TOUT CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un SPECIALISTE
UNIFORMES REGNARD
S. A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIIIe Laborde 24-00
LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 Frs

Sait-on bien, en haut lieu, ce que représentent ces 50 années de services entièrement désintéressés, ce qui veut dire : nombreuses répétitions, nombreux services et sorties, et bien souvent abandon de la famille !

Saint-on le nombre d'heures passées au service de la collectivité et de l'art musical, après une journée de labeur fatigant ?

Après avoir épinglé l'Etoile Fédérale sur la poitrine des quatre médaillés et remis le diplôme correspondant, M. Bouché accrochait ensuite sur la bannière la magnifique médaille du Centenaire.

Après les félicitations de tous aux médaillés et les remerciements de ceux-ci, un vin d'honneur pétillant à souhait préparait les participants au banquet gai et joyeux.

A l'heure du dessert, M. Oudiné, directeur, en remerciant ses musiciens de leur travail, dit combien il était heureux et grand son espoir en la fanfare, parce que dix jeunes du pays suivaient assidûment les cours de solfège donnés par deux musiciens dévoués.

M. le Maire rappelait la magnifique journée du 5 juillet dernier, lors du festival du centenaire. Et M. Bouché, dans un dernier toast à la Fanfare de Baye, disait toute sa joie d'avoir participé à cette manifestation gaie, joyeuse et sympathique.

CUMIERES

La Fanfare et les Pompiers ont fêté en commun Sainte-Cécile et Sainte-Barbe

La Fanfare de Cumières a fêté samedi 5 décembre, dans une entente parfaite, avec les pompiers, en même temps sainte Cécile et sainte Barbe. La fête a débuté par un banquet. Musiciens et sapeurs honorèrent le plus joyeusement du monde leur patronne.

Avaient pris place à la table d'honneur, M. Stinlet, maire de Cumières ; M. Alphonse Poittevin, président et Mme ; M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Musicale de Champagne et Meire ; M. Millot, commandant les sapeurs-pompiers ; M. Bertrand, directeur ; M. Marc, instituteur et Mme ; M. Guérin et Mme ; M. Harrois ; les membres du Comité, accompagnés pour la plupart de leurs épouses.

Au dessert, le président, M. Alphonse Poittevin, dans une allocution très applaudie, remercia le maire, le vice-président fédéral, les membres du Comité, les généreux donateurs, félicita les nombreuses dames et les remercia tout particulièrement d'avoir bien voulu se joindre à leurs maris pour fêter dignement sainte Cécile.

Puis il donna la parole à M. Fernand Bouché qui, après avoir exprimé le plaisir qu'il éprouvait à se retrouver dans un milieu si sympathique, au sein duquel il aimait être présent, fit un tour d'horizon sur l'avenir des sociétés populaires, insista sur le dévouement et les services rendus bénévolement par certains musiciens, totalisant 50 années et plus de services, bientôt récompensés ajoute-t-il. Il attira l'attention sur les moyens à employer pour intéresser de nouveau les jeunes, attirés souvent par des activités présentement à la mode, félicita lui aussi le musiciens de la Fanfare de Cumières de maintenir leur société, malgré les difficultés rencontrées, en lui souhaitant longue vie.

Le Maire clôtura la série des discours, ajouta ses félicitations à celles déjà exprimées aux musiciens, remercia vivement les musiciens, M. Millet et ses sapeurs-pompiers, s'associa aux paroles prononcées et conclut en donnant la parole aux nombreux chanteurs qui se relayèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

EPERNAY

La Sainte-Cécile de l'Union Chorale

C'était dimanche 6 décembre journée de fête pour les membres de l'Union Chorale qui fêtaient sainte Cécile, patronne des musiciens. Suivant la tradition, le groupe s'est rendu à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul pour participer au service religieux. Cette année, les membres de l'Union Chorale, dirigés par M. Carteret, ont chanté la messe de Jean Collard, accompagnés à l'orgue par Mlle Dufour.

L'après-midi, une sympathique réunion s'est déroulée à l'ancien collège, où les membres de l'Union ont dégusté la brioche, et levé leur verre à la prospérité de la société.

Le président M. Rapeneau, après avoir remercié M. Dricot, adjoint au maire et M. Fernand Bouché, vice-président fédéral, dressa le bilan des activités d'une année qui témoignent du dynamisme de la société.

Puis M. Dricot prononça une courte allocution, félicitant lui aussi l'Union Chorale, son président, son dévoué directeur, pour les brillants résultats de l'année 1964.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique, marquée — noblesse oblige — par des refrains repris en commun.

A l'église Saint-Pierre - Saint-Paul

Les obsèques de M. Emile Emond, président-fondateur du Centre d'Apprentissage des ouvriers cavistes et de la Fanfare des Tonneliers, ont eu lieu hier.

« Qu'au delà des mots, la présence ici de ses nombreux amis soit aussi le témoignage de notre affection et de notre fidélité ».

C'est par ces mots que M. Philipponnat, adjoint au maire, terminait hier son allocution, à l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, devant la dépouille mortelle de M. Emile Emond, directeur-fondateur du Centre d'Apprentissage des ouvriers cavistes et tonneliers d'Epernay, président de la Fanfare corporative des Tonneliers, décédé dans sa 91e année, au terme d'une vie bien remplie, faite de dévouement humble et d'attachement à la profession du champagne.

En quelques phrases, M. Philipponnat devait retracer la carrière du défunt.

M. Emond a donné l'exemple d'une vie entière axée sur son métier, sur sa profession qu'il aimait profondément et à laquelle il a consacré sans compter son temps, son devoir, son énergie persévérante.

S'il a créé le Centre d'apprentissage de jeunes cavistes à une époque où l'on ne pouvait guère compter sur des aides extérieures, il pensait sans doute être utile à la profession, mais aussi, je le sais, il savait se mettre ainsi au service des jeunes et les aider. Un certain nombre d'entre nous pourraient témoigner qu'ils doivent à M. Emond ce qu'ils sont aujourd'hui.

MAGENTA

Les Musiciens de l'Harmonie Municipale ont vécu une belle Sainte-Cécile

Les musiciens de l'Harmonie Municipale de Magenta ont fidèlement respecté les traditions, et dimanche 13 décembre, ils ont fêté sainte Cécile dans une ambiance de gaîté débordante.

La journée débuta par un trépidant défilé qui les conduisit à l'église Sainte-Marie de Magenta, où fut célébrée une messe solennelle dédiée à la patronne des musiciens. Les musiciens, sous la direction de leur chef M. Roger Sébille, interprétèrent avec de très délicates nuances et en association avec les choristes de la Maîtrise, des œuvres de grands maîtres, notamment « Messe pastorale ». De son côté, l'audition du quatuor de saxophones, que dirige M. Sergent fut très vivement appréciée.

A la sortie de la messe, une pieuse cérémonie devait se dérouler devant le Monument aux Morts au pied duquel M. Pierre Guillemin, président de l'Harmonie, et M. Foret, maire de Magenta, déposèrent une magnifique gerbe de fleurs.

A 13 h., 90 convives s'attablèrent pour le déjeûner présidé par M. Foret, maire, et M. Guillemin, président de l'Harmonie. Autour d'eux, on notait la présence de MM. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération de Champagne ; l'abbé Lane, curé de Magenta ; R. Gentil, membre d'honneur ; R. Lamarle, directeur de l'Harmonie Municipale d'Epernay ; C. Février, vice-président de l'Harmonie des Chemins de Fer ; Jean Bouché, directeur adjoint de la Fanfare des Tonneliers ; B. Rapeneau, M. Leblanc, Moussé, Filaine, Oux, etc.

L'ambiance fut des plus animées jusqu'à l'heure des discours. M. Pierre Guillemin s'acquitta avec tact de ses devoirs en remerciant ses invités et en complimentant les choristes de la Maîtrise. Ce fut ensuite le bilan d'activité présenté par M. Raoul Marin, administrateur. Tout d'abord quelques excuses, puis salut amical à tous les invités, sentiments de gratitude aux membres bienfaiteurs et honoraires, ainsi qu'à la Municipalité. Hommage à M. et Mme Guillemin, à M. Foret et à M. Gaston Chiquet. La suite de l'allocution fut consacrée au compte-rendu d'activité, puis M. Marin se réjouit de constater le nombre important de jeunes musiciens œuvrant à l'Harmonie.

A son tour, M. Foret exprima sa gratitude à M. Guillemin qui, depuis 18 ans, préside avec générosité aux destinées de l'Harmonie. Puis à son tour, il souligna le dévouement des musiciens. Il se plut à souligner la constante montée de l'Harmonie Municipale, puis il associa dans un même hommage, le directeur de l'Harmonie, M. Sébille et l'administrateur, M. Marin.

Ces allocutions toutes saluées de bans redoublés furent suivies d'une matinée récréative et se termina par une joyeuse sauterie.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Compte-rendu de la réunion du Comité fédéral du dimanche 4 octobre 1964 au Conservatoire de Besançon

Cette réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Georges Vriez, en présence de MM. Lacroix, Poirot, Pochon, Ciapolino, Paris, Vuillemin, Gros, Adam, Bouvret, Debrosse, Dupont, Erard, Mercier. Excusés : MM. Hanus et Bagnol. Assistaient en outre : MM. Cuenot, Colomb, Hugel, Tisserand représentant la Ville d'Ornans et M. Prost-Romand de Longchaumois.

A 10 heures précises, M. Vriez ouvre la séance tandis que M. Paris, secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion (6 octobre 1963) ; ce procès-verbal est adopté.

M. Vuillemin, trésorier fédéral, donne connaissance de la situation financière de la Fédération, au 31 août 1964 : 134 sociétés fédérées. Caisse fédérale : Fr. 4.502,66. Caisse de secours : Fr. 6.897,51.

Récents versements à la Caisse de secours : collecte au banquet du congrès de Vesoul : 320 Fr. ; Harmonie des usines Alsthom Belfort : 92 Fr. ; Harmonie Municipale de Luxeuil-les-Bains : 100 Fr. ; Union Chaumarande : 50 Fr. Nous remercions vivement tous ces généreux donateurs.

Activités fédérales : De nombreux festivals généralement favorisés par le beau temps ont eu lieu dans la Fédération : fête de l'Amitié à Jussey, de la Vallée de Quingey, le challenge Clerc à Seloncourt, celui-ci a été l'apanage de l'Harmonie Municipale d'Audincourt. Toutes ces manifestations remarquablement bien organisées ont obtenu des succès flatteurs et permis de constater les progrès constants réalisés par nos sociétés musicales. Organisateurs, dirigeants, participants doivent être félicités sans réserve.

Le congrès de Vesoul, chacun s'en souvient, a été lui aussi, une splendide réussite.

Quelques formations du Territoire de Belfort ont été retransmises sur les ondes de Radio-Strasbourg. Il est possible que certaines sociétés des autres départements de notre Fédération soient également enregistrées en vue de retransmission.

Congrès 1965 à Ornans (Doubs) : La pittoresque cité Ornanaise sera le siège du congrès les 12 et 13 juin 1965. Les délégués présents : MM. Cuenot, Colomb, Hugel, Tisserand prévoient dès à présent, d'importantes festivités à cette occasion : kermesse, festival, bal, embrasement de la Loue, etc...

Examens fédéraux : Les Supérieurs B seront jugés dans les centres de Belfort, Pontarlier, Besançon. Cette division Sup. B constitue un palier entre les Sup. A de la Fédération et le concours d'Excellence de Paris (les supérieurs étant scindés en deux (A et B) en notre Fédération).

CALENDRIER DES EXAMENS FEDERAUX POUR 1965

BELFORT : 8 mai, à 14 h. et 9 mai à 8 h. 30, salle de musique « Alsthom ». Chef de centre, M. Maurice Scheid.

LURE : 23 mai, à 8 h. 30, groupe garçons, place de la Libération. Chef de centre, M. André Convers.

BESANÇON : 9 mai et 16 mai : 8 h. 30, 17 mai à 20 h. 30, Conservatoire. Chef de centre, M. Camal-Pochon, vice-président fédéral.

PONTARLIER : 16 mai, à 8 h. 30, à l'Ecole de Musique. Chef de centre : M. Elie Dupont.

MORTEAU : 2 mai, à 8 h. 30, salle des Sociétés. Chef de centre, M. Camille Mercier.

MONTBELIARD : 15 mai, à 14 h., école d'apprentissage « Peugeot ». Chef de centre, M. Claude Erard.

SAINT-CLAUDE : 23 mai, à 8 h. 30, Ecole de Musique. Chef de centre, M. Claudius Lacroix, vice-président fédéral.

HERICOURT : 22 mai, à 20 h. 30, mairie. Chef de centre, M. Jean Robein.

Dans chaque centre d'examens, MM. les membres du jury seront désignés par M. le Chef de centre.

Le 14e grand prix Louis Schumacher a eu lieu le jeudi 2 juillet 1964. Cinq jeunes virtuoses y participèrent, c'est Mlle Danièle Colle, pianiste de l'Orchestre Symphonique des élèves du Conservatoire municipal de musique de Belfort qui a obtenu la flatteuse distinction, suivie de très, très près par les autres candidats : Mlle Roussey, MM. Vasseur, Albaut, Durin. Empêché par des obligations militaires, M. Carry, bassoniste, est admis d'office pour le concours de 1965.

Congrès d'hiver de la C.M.F. : M. Richard Ciapolino est délégué à ce congrès où il pilotera, si nécessaire, les candidats sélectionnés au concours d'excellence : Mlle Roussey, MM. Vasseur, Blondeau, Durin. Entrant en faculté au même moment, Mlle Colle, lauréate du grand prix Louis Schumacher, n'a pas été désignée pour le concours de Paris.

Subventions des conseils généraux : des lettres ont été envoyées à MM. les présidents des conseils généraux des quatre départements et copies à la plupart des membres des conseils généraux. M. Vriez donne lecture de ces lettres. Diverses municipalités ont également versé une subvention au bénéfice des lauréats des examens fédéraux.

Assurances : M. Vriez est heureux de faire savoir à M. Gros que des félicitations lui ont été transmises par le bureau de la Confédération Musicale de France pour la bonne gestion du difficile service des assurances. Compliments donc à M. Gros et prière à chaque responsable de société de se conformer aux instructions.

Dans le courant août écoulé, le secrétaire général était informé par M. Chameroy que la Société Beaulieu-Mandeure avait obtenu satisfaction de la part de la Compagnie d'Assurances, concernant le décès du musicien, M. Patois. Les dirigeants de la Fanfare s'estiment satisfaits de cet aboutissement et remercient très vivement MM. Ehrmann, Vriez et Ciapolino pour les nombreuses démarches qu'ils ont effectuées et pour le travail qu'ils ont accompli.

Récompenses : M. Pochon souhaite que les sociétés se mettent rapidement en règle.

S.A.C.E.M. - S.A.C.E.D. : Les Sociétés qui organisent des festivals ou autres manifestations musicales doivent en informer M. le président Vriez qui contrôle si toutes les sociétés participantes sont fédérées (afin d'éviter de sérieux ennuis aux organisateurs).

L'Amicale des chefs et sous-chefs de Montbéliard et du Territoire de Belfort prévoit une réunion pour le dimanche 18 octobre 1964.

Parmi les questions diverses, M. Vriez rappelle que les résultats des examens fédéraux sont pris en considération par MM. les chefs de Musique Militaire.

Il est rappelé une fois encore que les articles destinés au Journal C.M.F. doivent parvenir avant le 10 de chaque mois, à M. Richard Ciapolino, au Conservatoire de Belfort, qui fera suivre.

Au cours des banquets et sorties, beaucoup de sociétés musicales effectuent quasi régulièrement la quête au profit de la caisse de secours. M. le président fédéral est heureux de faire cette constatation et souhaiterait voir se généraliser cette coutume.

L'ordre du jour est épuisé ; il est 12 h. 30 ; la séance est levée.

Le président fédéral
M. Georges VRIEZ

Le secrétaire général,
Richard CIAPOLINO

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

ROANNE

Brillante Sainte-Cécile à l'Harmonie

Reprenant son activité le 26 septembre au cours de son assemblée générale annuelle, préludant à la participation traditionnelle début octobre aux festivités de la foire de Roanne, puis aux cérémonies officielles de la Toussaint, la société préparait activement le programme de Sainte-Cécile au cours des répétitions des mardis et vendredis. Cette célébration de notre sainte patronne avait lieu le dimanche 13 décembre.

A 10 h. du matin, 90 musiciens (sous un timide soleil qui effaçait la température un peu froide du matin) défilaient dans les rues de Roanne pour rejoindre l'Asile des Vieillards ; après une distribution de brioches aux pensionnaires de cet asile, une aubade leur fut donnée. (Louis XIV, L'infanterie de Marine furent interprétés).

Toujours en défilant l'Harmonie se dirigea vers l'église Notre-Dame-des-Victoires où à 11 h. 15, au cours de la messe suivie par une foule nombreuse, le programme suivant fut interprété sous la direction du chef M. A. Déchelette :

I. « Allegretto de la 7e Symphonie » de Beethoven ; II. « Psyché et Eros » de César Franck ; III. « Chant religieux » de A. Liadow ; IV. « Complainte » de A. Liadow ; V. « Final de la 1re Symphonie » de Saint-Saëns.

Aux premiers rangs de l'assistance, avaient pris place autour de M. Rouzier, président, et de M. Bouttet, vice-président ; M. Brun, secrétaire en chef de la Sous-Préfecture ; M. Colombat, conseiller municipal, représentant M. le Député-Maire empêché ; M. Fraisse, procureur de la République ; M. Labouret, président du groupement musical du Roannais ; M. Maisonneuve, président de la Fanfare de Roanne ; Me Dubreuil, président d'honneur de la société ; M. Dumas, trésorier de la Fédération de la Loire et de la Haute-Loire. Pendant l'office religieux, M. le Curé présenta chaque morceau et prononça d'admirables paroles à l'égard des musiciens et de la musique.

Sur le parvis de l'église, M. Rouzier et M. Déchelette reçurent les nombreuses félicitations des personnalités et de mélomanes présents.

Après un apéritif bien mérité, ce fut le banquet à l'Hôtel de l'Ancre ; 140 convives savourèrent l'excellent repas servi. Au champagne, M. Rouzier excusa l'absence de M. Saby, secrétaire général de la Fédération de la Loire et de la Haute-Loire ; puis il remercia toutes les personnes présentes, ainsi que ses collaborateurs directs et ceux qui restent habituellement anonymes « les modestes sous bénévoles qui enseignent l'art musical à 40 jeunes élèves » ; il félicita les chefs, M. Déchelette pour la musique et M. A. Lapendery pour la clique des bons résultats obtenus, puis MM. Colombat, Brun, Lacroisay, Bouttet, Dubreuil, Déchelette, M. Rivière (député), M. Labouret prirent la parole ; ces différents discours furent ponctués de triples bans enthousiastes. Les chanteurs prirent la relève et après avoir écarter d'agréables voix, chacun se sépara pour revenir à 21 h. participer à la sauterie privée animées par l'excellent orchestre Remy Chevallard qui sut retenir à une heure avancée de la nuit, les nombreux danseurs.

Au cours du repas il fut procédé à une remise de récompenses :

Médaille des 40 ans : MM. Lepère, Lapendery.

Médaille des 30 ans : MM. Piazza, Compigne, Latour, Vergèly, Vasserot.

Médaille des 25 ans : MM. Duchon, Labouré, Peyneau, Chedmail.

Diplôme des 15 ans : MM. Régéas, Lasselot.

Médaille de dévouement : MM. Follot, Moussière Louis.

Les élèves ne furent pas oubliés et les jeunes Bernard Brossard, Henri Brunet, Christian Riollet, Jean-Claude Guingand, Pierre Bonnetain, Yves Berchoux, Dominique Fonfrede, Bernard Chabot, Bernard Bonnetain furent également récompensés pour les résultats qu'ils ont obtenus au concours de la Fédération.

Après cette excellente journée et les vacances de fin d'année, les musiciens vont préparer le programme du concert d'hiver qui sera donné le 6 février 65 au Théâtre municipal de Roanne avec en 2e partie, la participation du groupe lyrique de Mme Myriam Jean. Voici les œuvres qui seront interprétées par l'Harmonie de Roanne :

I. « Freyschütz » (ouverture) de Weber ; II. « Daphnis et Chloé » (pour flûte et hautbois) de Pillevestre ; III. « Siegfried-Idyll » de Richard Wagner ; IV. « Mascarade » (airs de ballet) de P. Lacôme.

Auparavant le 9 janvier 65, en soirée, dans leur salle Jobillon, les musiciens et leur famille auront eu l'occasion de revivre les deux journées inoubliables du festival de Musique de Roanne des 6 et 7 juin 64. Des films d'amateurs ayant été pris ces jours-là ainsi que l'enregistrement du sensationnel concert des « Gardiens de la Paix de Paris ».

DOLEJAL MUSIQUE
GENEVE (Suisse)
10 bis, rue du Vieux-Collège
Vous trouverez tous les arrangements pour HARMONIES en musique de JAZZ, JAZZ SYMPHONIQUE, POPULAIRE que les formations de l'air américaines ont interprétés avec succès, au cours de leurs tournées européennes.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

LOURCHES

L'Harmonie des Mineurs prépare le 125e anniversaire de sa fondation, par une remarquable audition à la messe Sainte-Barbe

Les Mineurs de Lourches ont célébré leur patronne avec plus de ferveur que les années précédentes étant donné l'ampleur que l'Harmonie des Mineurs doit donner l'an prochain aux fêtes du 125e anniversaire de sa fondation.

La cérémonie religieuse de dimanche matin fut rehaussée, outre le concours de l'Harmonie des Mineurs, dirigée par M. René Goube, par la participation exceptionnelle de M. Marcel Gosse, de l'Orchestre de la Garde Républicaine, des solistes : Mlle Jacqueline Fonder, soprano, et M. Noël Lompret, ténor.

Comme les années précédentes, le programme musical avait été judicieusement préparé et permettait d'entendre tout un éventail d'œuvres allant de l'époque classique jusqu'aux modernes. A signaler également le choix des pièces, rarement ou jamais jouées dans notre région : choix que s'impose si souvent René Goube à la tête de ses sociétés, qu'elles soient de Lourches, de Thiers ou de Vieux-Condé.

En effet, on pouvait entendre au cours de cette audition, une « Suite sur le Roi Arthur », d'Henry Purcell (1658-1695). Organiste de Westsminster, celui-ci est le plus grand des musiciens anglais et une des gloires de la musique. Cette suite faisait alterner successivement un majestueux allegro bien dans le style de l'époque, coupé d'un court soli des trompettes ; puis une délicate scène pastorale suivie d'un air plus grave ; ensuite un Hornpipe inspiré d'une danse anglaise très ancienne auquel succédait un final plein d'esprit. En fait, cette Suite bien que de la pleine époque classique, n'en a cependant pas la rigidité, de par le choix de ses mélodies et un petit côté folklore anglais.

La « Marche des Ambassadeurs », d'Arthur Honegger, est extraite de « Nicolas de Flüe ». Cette œuvre, écrite en 1939 pour l'Exposition nationale suisse et prévue pour la scène, devait voir sa carrière interrompue par la guerre et était alors transformée par l'auteur en oratorio, c'est-à-dire en version de concert. Pompeuse à souhait et des plus populaires, la « Marche des Ambassadeurs» est des plus grandiose. On y retrouve l'architecte sonore qu'était le grand compositeur Franco helvete, Arthur Honegger.

Son trio du milieu est une oasis de calme et de repos. Si Honegger a laissé à la France sa « Jeanne au bûcher », on peut dire que c'est à la Suisse qu'il a dédié son « Nicolas de Flüe.

Le grand ténor qu'est devenu Noël Lompret, devait interpréter, accompagné par l'Harmonie, une œuvre peu connue d'Alexandre Georges. Celui-ci, popularisé dans nos sociétés musicales populaires par « Tarass Boulba » a écrit dans ses « Carillons d'Artois » un véritable petit chef-d'œuvre sur une poésie d'Albert Acrement. Ecrite après 1914, cette pièce semble encore d'actualité : « Avant la guerre, les carillons chantaient contents. Hélas, avec la guerre, les carillons étaient morts avec les beffrois, mais, maintenant relevés, « Chantez, beaux carillons, tous nos bonheurs ressuscités ». Trois couplets, séparés chacun par différents motifs, dont un lointain écho de notre Petit Quinquin arrangé par Alexandre Georges, vient nous rappeler également combien l'auteur, né et mort à Arras aimait son pays natal.

La fantaisie sur le « Tannhauser », de Richard Wagner, était l'œuvre la plus connue de ce programme. Ecrite à merveille, elle sonne admirablement pour harmonie. On y remarquera de très beaux contrastes de nuances.

Mlle Jacqueline Fonder prêtait comme d'habitude son concours dans « Notre Père », de Busser, qui fit une impression remarquable.

Mais le « clou » de cette messe fut certainement la participation du clarinettiste Marcel Gosse, de la Musique de la Garde Républicaine. Dans l'exquis « Menuet », de Paderewski, il se faisait entendre en plusieurs passages qui permettaient de deviner sa virtuosité. Mais dans l'adagio du « Concerto pour clarinette », du divin Mozart, il pouvait faire juger de sa sonorité et de sa sensibilité. Cet adagio avait été orchestré spécialement pour l'Harmonie des Mineurs de Lourches et la venue de Marcel Gosse. René Goube ne devait pas manquer, au cours de la réception qui devait suivre la messe, de signaler que Marcel Gosse était un ancien membre de l'Harmonie des Mineurs de Lourches et ancien élève de M. Ernest Tison, clarinettiste solo de la société et que, bien que maintenant soliste des Concerts Lamoureux et à la Garde, il n'avait pas craint de venir se retremper parmi ses anciens amis et prouver ainsi qu'il se souvient de ses débuts.

M. l'abbé Francis Quesnoy, enfant de Lourches, a prononcé le sermon dans le style plaisant qui lui est coutumier, en particulier sur la musique de Mozart après que M. l'abbé Quolton, curé, eut adressé ses vœux aux mineurs.

De nombreux amis avaient tenu à apporter leur amitié aux mineurs musiciens de Lourches, ainsi que de nombreux dirigeants des musiques avoisinantes.

Après la messe, le défilé traditionnel conduisit tous les invités à la salle des fêtes de l'Alcazar où les dirigeants de l'Harmonie offraient une réception agréable.

Dans une ambiance extrêmement amicale, le président, Raymond Quesnoy, accueillit les invités, il était entouré de MM. Bailleul, ingénieur principal aux houillères, président d'honneur de l'Harmonie des Mineurs ; René Goube, directeur artistique et les membres de la commission de l'Harmonie.

Parmi les personnalités, on pouvait noter :

MM. Ronfard, secrétaire général des Houillères de Valenciennes ; Gentit, chef des Liaisons sociales des Houillères ; Dupon, du Service de l'Information, maire de Lauwin-Planque ; Carpentier, maire adjoint de Lourches ; Miens, maire de Mastaing ; Théry, adjoint au maire de Rœulx ; Dulieu, Faucheux, Héraut, Masson, Millet, conseillers municipaux de Lourches ; Mlle Ernecq, chef des services techniques des Ateliers Schneider, succursale d'Anzin ; MM. Jayet, conseiller municipal de Rœulx ; Levecque, président de l'Harmonie des Forges de Denain ; Lucas, président de l'Harmonie de Douchy-les-Mines ; Dutilleul et Leroy, président et vice-président de la Fanfare communale et de l'Eternit de Prouvy ; Lompret, chef de musique de Prouvy et d'Haspres ; Lebon, sous-chef de l'Harmonie municipale d'Escaudain ; Mme Hugo-Fontaine, professeur de chant ; les abbés Guelton et Quesnoy ; MM. Quellien, du Corps des Sapeurs-Pompiers ; Bailleux, secrétaire-trésorier de la Musique municipale de Lourches.

Auparavant, M. Raymond Quesnoy, président général, avait souhaité la bienvenue à tous, remercié tous ceux qui avaient assisté à l'office au cours duquel les musiciens s'étaient surpassés. Il adressa à ces derniers ses félicitations, ainsi qu'à leur directeur, M. René Goube, sans oublier les sympathiques chanteurs qui sont Mlle Fonder, M. Noël Lompret, une mention spéciale à M. Marcel Gosse de la Garde Républicaine qui a su charmer l'assistance.

Il excusa les absents, en particulier MM. Delhaye, vice-président ; Decool, président de la commission des fêtes de la ville de Valenciennes ; Forest, maire-adjoint de la ville de Compiègne ; Pineau, ingénieur, président de l'Harmonie des Mineurs de Thiers ; Mogne et Wattiez, maire et secrétaire de mairie de Prouvy ; Basely, directeur des Services techniques de la ville de Valenciennes ; Mala, président de l'Harmonie des Mineurs de Vieux-Condé ; Lebon, président de l'Harmonie municipale d'Escaudain ; Baudry, président de l'Harmonie La Jeune France de Rœulx ; Bera, président de la Fanfare municipale d'Haspres.

Après avoir magnifié comme il convient la bonne camaraderie qui unit tous les sociétaires de l'Harmonie, M. Quesnoy annonça, que l'année 1965 s'annonçait déjà bien chargée, la réputation de la Musique de Lourches s'amplifiant d'année en année.

Il passa ensuite la parole à M. Goube qui s'associa aux vœux du président, il félicita et remercia chaleureusement les musiciens, les solistes de leur belle audition du matin, il est heureux de retrouver un ami de promotion du Conservatoire national de musique de Paris en la personne de Marcel Gosse, enfant de Lourches, qui a voulu apporter son concours à la messe Sainte-Barbe, il le félicita, le complimenta et le remercia du beau geste qu'il venait d'accomplir.

MM. Ronfard, secrétaire général des Houillères ; Carpentier, maire adjoint de Lourches, ont à leur tour, adressé à l'artiste Marcel Gosse, leurs plus chaleureuses félicitation, et avec tous leurs vifs remerciements pour avoir bien voulu prêter son concours à cette fête de Sainte-Barbe, Lourches est fier de ses enfants.

En résumé, belle fête Sainte-Barbe à Lourches et l'assistance fut invitée à la Nuit Dansante de l'Harmonie qui se déroula samedi 12 décembre à partir de 21 h., dans cette même salle de l'Alcazar.

IRIS GARDIN

Professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Versailles

SOLFÈGE RYTHMIQUE

en 2 volumes

Ce solfège a pour but de familiariser l'élève avec les formes rythmiques les plus usitées, des plus faciles aux plus difficiles.

Le premier volume, divisé en 4 parties, traite des rythmes employés dans les mesures simples. Le second volume, divisé en 2 parties progressivement graduées, traite des rytimes employés dans les mesures composées.

Au début de chaque leçon sont indiquées les formules rythmiques que l'élève doit répéter jusqu'à ce que le rythme en soit parfaitement acquis. Chacune est suivie de trois exercices d'application.

1er volume : 5,80 F — 2e volume : 5,00 F

A. LEDUC, éditeur, 175, rue Saint-Honoré, PARIS

NORMANDIE

Les concerts de Sainte-Cécile

Pour répondre au désir exprimé lors du dernier congrès de Paris, vont seulement être présentés les programmes des morceaux exécutés à l'exclusion de tous autres commentaires (banquets, allocutions, etc.) sans intérêt général.

BAYEUX

Musique Municipale sous la direction de M. Baudot.

« Ouverture à mai » de R. Clerisse ; l'« Arlésienne » (les 2 suites) ; « The stars and stripes for ever » de Souza ; « Chanson des nids » pour 2 clarinettes de Buot et « Colonel Bogey march ».

LISIEUX

L'Harmonie Municipale sous la direction de M. André Petit :

« Rosamunde » (ouverture, introduction et Andante, entr'acte, air de ballet) de Schubert ; « Deux Valses » de Brahms ; « Marche du Couronnement de la Muse du Peuple » de G. Charpentier ; valse de « La Belle au Bois Dormant » de Tchaikovsky ; « Cortège et Litanie » de M. Dupré ; ouverture de « Phèdre » de Massenet.

Quelques jours plus tard, en la cathédrale Saint-Pierre : quelques morceaux du concert qui précède auxquels furent ajoutés « Epitaphe » de N. Gallon et l'intermezzo de « Cavalleria Rusticana ».

A l'issue du banquet où furent remises les médailles fédérales et confédérales, M. Anne, en compagnie de MM. Muckensturm, Petit, Plassart et Blondeau, s'est rendu au chevet de Mme Bar, toujours alitée mais en voie de guérison lui remettre la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France. Une gerbe de fleurs lui témoigna l'amitié et le réconfort de l'Orchestre Symphonique...

Ajoutons que le lendemain de la mort de M. Pleintel (trois jours avant la Sainte-Cécile où la surprise devait lui être faite) une délégation de l'Orchestre Symphonique est allée, sous la conduite de M. Anne, président d'honneur ; du docteur Devaux, président ; MM. Muckensturm, Petit, Bar, Lesachey, Plassart et Rieque présenter leurs condoléances à sa veuve et s'incliner devant la dépouille du défunt. M. Anne s'écarta du groupe, escorté de souvenirs et déposa, sur le cœur de son vieil ami, le suprême hommage de reconnaissance de la Confédération Musicale de France : la médaille d'Or des Vétérans.

20e concert de l'Orchestre Symphonique sous la direction de M. Muckensturm, directeur de l'Ecole municipale de Musique.

« Musique pour un feu d'artifice royal » de Haendel ; « Petite musique de nuit » pour cordes seules de Mozart ; ouverture « Léonore III » de Beethoven ; « Rapsody in Blue » de Gershwin avec au piano Mme Josette Muckensturm, élève du Maître Pierre Sancan, brillamment et justement ovationnée.

PONT-L'EVEQUE

La Musique Municipale sous la direction de M. Morel :

« L'enclume » de Parlow ; « Fleur de Mai » de Tilliard ; fantaisie sur « Les Cloches de Corneville » ; fantaisie sur « Le grand Mogol » ; « Menuet célèbre » de Mozart ; « Marche des Petits Pierrots ».

OUISTREHAM - RIVA BELLA

L'Union Musicale sous la direction de M. André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen :

A la messe : « Deux chorals » de Bach ; thème du « Concerto en la mineur » de Grieg ; « Judex » ; thème du « Concerto en si bemol mineur » de Tchaikovsky et « Trumpet Time » de Purcell.

VIRE

La Musique Municipale sous la direction de M. Dousse et la batterie sous la direction de M. Muylle, a donné un concert :

Ouverture de « Titus » ; entr'acte de « La Colombe » ; « Petite suite » de César Cui ; « Infanteria Ligeria », marche américaine ; ballet de « Coppélia » ; « Espana » ; « Marche du Couronnement de la Muse du Peuple » et deux défilés.

A la messe, elle a fait entendre : marche d'« Hamlet » ; « Extase » de Fauré ; « Contemplation » de Fievet ; « La veillée de l'Ange gardien » de Pierné et « Marche solennelle » de Popy.

ARGENTAN

Concert religieux donné en l'église Saint-Martin avec le concours de la Musique Municipale, la Chorale Saint-Germain, la Chorale de l'Ecole Municipale de Musique (200 exécutants) sous la direction de M. J.-P. Bouny, 1er Prix du Conservatoire de Paris :

« Entrée solennelle » de J.-P. Bouny ; « Panis Angelicus » de C. Franck (violon solo : M. Leblanc) ; « O Salutaris » de R. Wagner ; « En Prière » (Mlle Moraine, à l'orgue Mme Leblanc) de G. Fauré ; « Sancta Maria » de J.-P. Bouny.

BOISTHOREL

L'Union Musicale des Usines sous la direction de M. Ouvrier a donné en la salle des fêtes :

« Marching through Georgia » de G. Miller ; « Royal Chasseur » d'Henri Fernand ; « Gavotte Stephanie » d'Alphonse Czibulka ; « Till » de Charles Danvers ; « Roses de Picardie » d'H. Wood ; « Symphonie » d'Alstone ; « National Emblem » de E.-C. Bacley ; « Beau soir de Vienne » de Léo Lelièvre ; « Sérénade Espagnole » de François Menichetti ; « Danse du Sabre » d'Aram Katchaturian ; « Défilé des Sportifs Français » d'H. Habourdin.

L'AIGLE

La Lyre Aiglonne sous la direction de M. Potier a présenté :

« Marche des ruines à Athènes » ; « Ave Verum » de Mozart ; « Elévation » de Martin.

La Société Symphonique sous la direction de M. Angot a fait entendre :

Prélude du « Déluge » ; « Aria » de Bach ; Andante de la « Symphonie héroïque ». Ces deux sociétés participèrent à la même messe.

RANDONNAI

La Fanfare, sous la direction de M. Villette, a fait entendre à la messe : « Le Flambard » de Colteux ; « La fête des Anges » de Labole ; « Le chant de Sainte-Cécile » de Planel (soliste-saxo le jeune Louatron, fils du sous-chef) ; « Le Frétillant » de Bourbon.

TOUROUVRE

La Fanfare Libre a donné un concert : « La Marche de l'Amicale » de Rubin ; « Impression de Provence » de Pellegrin ; valse du « Comte du Luxembourg » ; marche du sacre du « Prophète » ; « Le chant des Bugistos » de Champel.

A la messe : « Andante religieux » de Marsal ; « Elévation » de Beethoven ; « Marche des ruines d'Athènes ».

VALOGNES

Sous la direction de M. Granguillotte, la Musique Municipale a fait entendre à la messe : « Judex » ; « Ave Maria » de Schubert et l'« Hymne à la nuit » de Rameau.

CHARTRES

L'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Noël à laquelle s'étaient jointes les chorales paroissiales sous la direction de M. l'abbé Herfroy, ont donné en la cathédrale le très beau programme ci-après : Fanfare du « Martyre de Saint-Sebastien » de Debussy ; « Alleluia du Messie » ; « Adagio » d'Albinoni et « Ave Maria » de Gounod ; « Ave Verum » de Mozart ; l'« Enchantement du Vendredi-Saint » extrait de Parsifal ; « Célébrons la splendeur » cantique (chœurs, trompettes et tambours) ; « Marche Jubilaire » de A.-L. Doyen.

NOGENT-LE-ROTROU

La distribution des prix aux élèves de l'école municipale de musique s'est déroulée, selon la tradition, à l'occasion des fêtes de l'Armistice, à la salle des fêtes. Au premier rang de l'assistance avaient pris place Me Hoguet, député-maire et de nombreux édiles.

La réunion débuta par un attrayant concert que donna l'Harmonie municipale, sous la direction de son chef, M. Lucien Blin. Au programme : « Le Diable bleu », pas redoublé ; « Andalousie », extraits de l'opérette de Lopez ; « Le chant de la Libération » ; « Le jour le plus long » ; «Camp de Frileuse » le Leclerc, et une fantaisie sur « La Cocarde de Mimi Pinson » de Goublier.

Préalablement à la distribution des Prix et la remise des diplômes aux élèves ayant subi les épreuves fédérales en juin dernier, Me Hoguet, dans une délicate allocution, félicita les musiciens et les lauréats, soulignant les progrès régulièrement enregistrés et l'assiduité dont les jeunes font preuve. Au nom de la ville, il exprima sa reconnaissance au directeur de l'Ecole, M. Lucien Blin et aux professeurs pour la compétence et le dévouement qu'ils apportent à une œuvre à laquelle la municipalité attache le plus grand intérêt. Il dit également sa satisfaction de voir augmenter le nombre des élèves : actuellement cent à l'école de musique et 150 dans les différentes écoles de la ville.

M. le Député-maire met en relief la somme de travail que représente la pratique de la musique, la discipline que celle-ci impose, mais aussi les satisfactions qui en découlent pour les musiciens qui peuvent être légitimement fiers de participer à une manifestation comme celle de ce jour car ils traduisent les sentiments de leurs concitoyens à travers les événements historiques.

Félicitant tout particulièrement M. Blin, Me Hoguet lui dit : « Vous pouvez être fier de l'œuvre que vous accomplissez au mépris souvent de votre santé ; votre meilleure récompense, ce sont assurément les excellents résultats que vous obtenez. »

M. le Député-maire signale quelques-uns des brillants succès enregistrés par d'anciens élèves de l'école de musique : le 2e prix d'harmonie au Conservatoire de Paris, obtenu par M. Louis Dandrel, et l'entrée au Conservatoire National de Mlle Rigot dans la classe de Violoncelle du Maître Navarra.

La compagnie Marcel Gabillet a donné en matinée et soirée, deux représentations de « La Cocarde de Mimi-Pinson ». L'orchestre placé sous la direction de M. Lucien Blin, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie, a excellemment interprété la partition de cette célèbre opérette, au cours de laquelle a été fort applaudi le solo de violoncelle de Mlle Noëlle Rigot, élève de M. Blin, admise, tout récemment, au Conservatoire national dans la classe du maître Navarra.

DREUX

Harmonie « La Lyre Druidique »

Grand concert de gala. — Première partie : « Marche solennelle», H.-J. Parès ; « Demophon » ouverture, Vogel ; « Pavane pour une infante défunte », Ravel ; « Mascarade », Lacôme ; « La Mousmé », mazurka, L. Ganne ; « Chant des Matelots et chant de guerre », Schumann.

Remise solennelle de diplômes et décorations à 17 musiciens de l'harmonie.

Deuxième partie. — « Danses folkloriques » par le Club des Jeunes de l'Ecole Michelet ; « Dane Maury » et sa troupe ; Quintette par un ensemble de musiciens de la Lyre Druidique : « Marche de M. le Maréchal de Saxe » (18e siècle), reconstituée et harmonisée par G. Corroyez ; « Symphonie pastorale » (réunion joyeuse de villageois), Beethoven ; « Suite in A minor », de Télémann, par M. Jacques Foloppe, premier prix de flûte du Conservatoire de Rouen.

Au piano d'accompagnement : Mme Delachaume. Directeur-chef : M. Schimz. Sous-chef : M. Martin Marcel.

HARFLEUR

Le Réveil Harfleurais, sous la direction de M. Hauguel a célébré Sainte-Cécile par la présence en plusieurs endroits selon une tradition. D'abord à la messe de Saint-Martin-du-Manoir où il a fait entendre : « Domine Salvim » de Gounod ; « Voûte mystique » de Gadenne ; « Chants religieux » de Bach et « Marche Pontificale » de Gounod avec la sonnerie « Aux Champs » à l'élévation.

Retour à Harfleur avec aubade, défilé et vint au Monument aux Morts.

Ensuite en route pour Le Havre où se déroula le banquet avec remise de récompenses aux « anciens ».

VERNON

A la Société Philharmonique, sous la direction de M. Jean : Ouverture de « La Pie Voleuse » ; « L'amour sorcier » de Falla ; prélude et entr'actes de « Carmen » ; « Rhapsody in Blue » de Gershwin (piano-solo Claude Jean, 1er Prix du Conservatoire National de Paris) ; « Les yeux noirs » de P.-J. Lang ; « Fascination » de Marchetti ; « The toy Trumpets » de Scott ; « West side story » de Bernstein.

Instruments de Musique **F. SUDRE**
17, avenue Trudaine — PARIS-9e
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

ORLÉANAIS-BERRY

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Le 17 juin, les élèves de l'école municipale de musique se sont produits devant une nombreuse assistance que présidait M. le maire assisté des membres du conseil municipal et de M. le directeur de l'école Jean-Zay.

M. Félicien Petit, directeur de la société musicale et de cette école est assisté de M. Léo Raffard, professeur. Il remercia M. Laurenceau et le conseil municipal d'avoir favorisé la fondation de cette école et M. Corneille pour avoir accepté l'utilisation des classes pour les cours de solfège.

Ce fut ensuite l'audition des élèves dirigés par M. Raffard, les deux cours préparatoires composés de jeunes garçons et filles, chantèrent une leçon de solfège puis les deux cours élémentaires et moyens.

Tous les jeunes réunis interprétèrent « La nuit de Rameau » dirigés par M. Raffard.

L'audition des élèves d'instrument débuta par quatre clarinettistes dirigés par M. F. Petit qui démontra au public les méthodes de travail musical individuelles et d'ensemble. Un jeune exécuta « Chanson triste» de Tchaikowsky.

Les saxophonistes se produisirent individuellement dans un exercice de méthode, « Ariette » de Cecconi, « Berceuse » de Schubert.

M. Petit présenta deux jeunes filles dans la classe de flûte qui eurent pour tâche de jouer « Canzone », de Classens.

Les cuivres, à la trompette d'harmonie firent entendre « Sabre de bois » de Dupont et « Concertino numéro 3 » de Porret.

Deux grands élèves interprétèrent au trombonne à coulisse « Concertino numéro 23 » de Porret et « Impromptu » de Massis.

Puis, dans un morceau d'ensemble « Prière du Freischubz » de Weber, auquel se joignirent trois jeunes à la batterie, se termina cette audition par une petite marche intitulée « Adieu ma belle» de Millot.

M. Laurenceau se félicita, malgré des dépenses nouvelles, des résultats obtenus et félicita de nouveau professeurs et élèves en souhaitant un recrutement encore plus vaste pour l'année prochaine.

SAINT-SATUR

Le dimanche 8 novembre, avec un peu d'avance sur le calendrier, l'Harmonie de Saint-Satur-Cosne, uniformes à fourragère blanche, fêtait leur patronne Sainte-Cécile.

A la messe d'abord, les musiciens interprétèrent avec beaucoup de brio, sous la compétente direction du chef Harry Bourgès, « Allegro » de Gréty, « Largo » de Haendel et la « Marche pontificale » de Gounod, cependant qu'en soliste, M. Harry Bourgès exécutait au violon, un morceau de J.-S. Bach, « Aria » et « Adagio » d'Albinoni, avec accompagnement par Mme Daloux.

On notait la présence à l'office de M. Emile Galopin, maire de Sanit-Satur, ses deux adjoints et de nombreux conseillers municipaux ; Mme Boisdé, épouse du député-maire de Bourges, et une nombreuse affluence.

Ensuite, ce fut le traditionnel défilé à travers la ville, suivi du non moins traditionnel banquet.

BOURGES

Sainte-Cécile a été honorée avec faste par la Musique municipale de Bourges sous la présidence de S.-E. le Cardinal Lefebvre.

A l'occasion de la messe à la cathédrale un concert d'excellente qualité était offert aux fidèles. Cette cérémonie religieuse était présidée par le cardinal archevêque de Bourges et en présence de Mgr Girard, de M. Boisdé, député-maire de Bourges ; MM. les adjoints, etc.

Sous la baguette de son directeur, M. Bouziat, la musique a magnifiquement exécuté la « Quatrième suite pour trompettes » de M.-R. de La Lande ; la « Rédemption » de César Franck ; la « Pavane pour une infante défunte » de Ravel, ainsi que le « Quatuor de trombones » de Beethoven.

Les sons émis par les cuivres s'élèvent avec une pureté merveilleuse jusqu'aux voûtes de cette magnifique cathédrale et atteignent une formidable ampleur. Cependant, loin d'être écrasés par ces volumes démesurés, les instruments les plus faibles trouvent un champ d'expression et d'épanouissement. Mais par contre, cette primatiale admirable demande une exécution parfaite. C'est là qu'il faut rendre hommage à la Musique municipale et à son chef M. Bouziat, qui ont, grâce à leur travail, réussi à « dompter » et à utiliser ces merveilleuses possibilités.

Enfin, il faut rendre un hommage particulier à la Maîtrise et la Schola de St-Etienne, direction abbé Langeron, qui ont interprété « Ayez la joie dans le Seigneur » de J. Samson, et « Quaerite Primum Regnum Dei » de Mozart, et à M. Guilloux, l'organiste, qui a exécuté l'« Allegro en ré majeur » de Haendel ; « Valérien trouve Cécile chez elle priant un ange », de Charles Brown, composée spécialement pour cette fête, et « Allegro Maestoso » de César Franck.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la Musique municipale a exécuté quelques pas redoublés sur le parvis de la cathédrale, puis s'est dirigée en défilé jusqu'au Parc Saint-Paul où avait lieu le banquet.

Ce banquet était présidé par M. Boisdé, député-maire, avec la présence de S.E. le Cardinal Lefebvre ; Mge Girard, M. Rouzé, M. Paunetier, secrétaire général de la mairie ; M. Brown, directeur de l'Ecole Nationale de Musique ; M. Boursier, directeur de la Musique d'Asnières, etc...

Plusieurs discours furent prononcés, pour exhalter et remercier les musiciens pour tout ce qu'ils apportent à la culture des hommes. A l'issue du banquet des médailles d'or, d'argent et de bronze furent remises aux musiciens en récompense des services rendus à la musique.

VENDOME

Pour la première fois, le concert annuel du 11 novembre fut donné au Palais des Fêtes par l'Harmonie municipale, sous la direction de M. Emile Mounier, en présence des autorités et d'une foule nombreuse.

Les applaudissements ont salué M. Mounier et ses musiciens dans l'exécution du programme suivant : « Marche du 99e Régiment d'Infanterie », de René Bourbon ; « Marche du sacre de Napoléon 1er », de Vidal ; « Entr'acte de la Colombe », de Gounod ; « Cocorico », de Ganne dont c'était le 50e anniversaire de cete fantaisie ; « La fille du régiment », de Donizetti-Allier. Les jeunes violonistes ont exécuté « Invocation » (1re audition) dont les bravos sont allés aux jeunes interprètes, bien sûr, mais aussi à la patience et aux efforts de M. Mounier. Poursuivant le programme, les musiciens ont salué l'anniversaire de l'armistice de 1918 par les accents immortels des « Airs du Poilu », arrangements de Corroyez, puis « Gloire à la France », de Bazin et Allier, et pour terminer, notre « Marseillaise ».

ORLEANS

Pour la première fois, l'Harmonie municipale honorait Sainte-Cécile dans la cathédrale Sainte-Croix, le 22 novembre 1964.

La mese était célébrée par Mgr Brun, archiprêtre de la cathédrale, sous la présidence de M. le chanoine Grillon, vicaire général.

Dans l'assistance, on notait la présence de M. Charron, maire adjoint, président de l'Harmonie municipale ; M. E. Foussier, adjoint au maire ; M. Cousin, directeur du cabinet de M. Secrétain, maire d'Orléans.

L'Harmonie exécuta de très beaux morceaux dont « Marche des ruines d'Athènes », de Beethoven ; « Judex », de Gounod ; « Fanfare », du compositeur orléanais André Gaille, ancien sous-chef du 131e R.I. ; un prélude de Rachmaninoff, et « La marche de fête », de Busser, et avec la participation des chanteurs de la maîtrise sous la direction de M. l'abbé Cordier.

Mgr Brun se dit heureux d'accueillir les membres de l'Harmonie, puis retraça l'histoire de la Sainte-Cécile.

FLEURY-LES-AUBRAIS

Harmonie Municipale

L'Union musicale des Aydes a fêté le 22 novembre, Sainte-Cécile. La journée débuta par une messe à N.-D. de Consolation, célébrée par M. l'abbé Porthault et en présence des dirigeants de la société : MM. Landerouin, président ; Charderon et Bruneteau, vice-présidents.

Les musiciens exécutèrent sous la direction de leur chef M. Brisard, l'« Entrée de la procession », de Jacquet ; « Largo », de Haendel ; « L'Elévation », de Jacquet; « Ave Maria », de Gounod, et « Sortie de Messe », de Jacquet.

Puis, le traditionnel défilé en musique dans le quartier fut conduit par MM. Brissard et Mamès, en direction du non moins traditionnel banquet. Celui-ci, présidé par M. Labonne, maire de Fleury, assisté de M. Moreau,maire de Saran.

A l'issue du repas, M. Labonne remit l'Etoile fédérale à M. Marcel Archenault et de nombreuses médailles et diplômes à des musiciens.

NECROLOGIE

VITRY-AUX-LOGES. — Les obsèques de M. Joseph Prudhomme, ancien sous-chef de musique de la Fanfare « La Cigale », ont eu lieu le 6 novembre 1964. Il apartenait à la fanfare depuis 1906. Il était titulaire des médailles de la Confédération, de la Fédération et de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales de France. A sa famille, les sincères condoléances de la F.M.O.B.

VIERZON. — Les obsèques de M. Auguste Ballchon ont eu lieu le 12 novembre. M. Ballchon était membre de la Lyre municipale vierzonnaise et le père de M. Marcel Ballchon, le dévoué directeur de la Lyre municipale. La C.M.F. et la F.M.O.B. présente à M. et Mme Marcel Ballchon et à sa famille ses sincères condoléances.

CHARSONVILLE. — Le 13 novembre, est décédé, M. Lucien Tardif, président-fondateur de « La Vaillante », qui perd en lui son plus fidèle soutien. Le deuil était conduit par « La Vaillante » en grande tenue. M. Vivier, conseiller général, retraça la vie toute de dévouement de M. Tardif, en particulier à « La Vaillante » dont il était si fier, et adressa à sa famille les condoléances de ses amis.

SAVIGNY-SUR-BRAYE. — Le 19 décembre ont eu lieu les obsèques de M. Lhormitte Lucien, secrétaire et trésorier de « l'Echo de la Braye » enlevé prématurément à 57 ans. Entré très jeune à cette société, il y comptait 45 années de dévouement.

La médaille d'honneur de la F.M.O.B. lui fut remise à titre posthume avant les obsèques par M. Frapier, secrétaire adjoint de la F.M.O.B. pour le Loir-et-Cher, et en présence du président et des membres du bureau de l'« Echo de la Braye ». M. Frapier présenta l'éloge funèbre du défunt à l'issue de la cérémonie au nom de ses amis et de la F.M.O.B.

LUNAY. — Le 23 novembre ont eu lieu le obsèques de M. Louis Desneux. Il avait servi la fanfare municipale pendant 66 ans. Il était titulaire de l'Etoile confédérale et des médailles et diplômes d'honneur de la C.M.F. et de la F.M.O.B. Il était aussi titulaire des Palmes académiques pour dévouement exceptionnel à l'art musical populaire.

M. Frapier, au nom de la F.M.O.B., prononça l'éloge funèbre et présenta les condoléances à sa famille et à la fanfare de Lunay.

OUEST

Réunion du Comité directeur

Le nouveau Comité directeur s'est réuni à Fontenay-le-Comte, dimanche 8 novembre, à 10 h., sous la présidence de M. Leray. Etaient présents : MM. Bonnin, Dhumeau, Sauzède et Jeannier (vice-présidents) ; Thomas, Texier, Bourbon, Allard, Bertrand, Ardouin (remplaçant M. Chabirand), Lelot et Villeret, ainsi que MM. Cousin et Caquineau, secrétaire et trésorier démissionnaires au 31 décembre. Excusés : MM. Grouanne, Bruilon, Blanchet, Giraud, Lemarchand, Faudry et Vien.

M. Allard est nommé secrétaire de séance, MM. Cousin et Caquineau, assesseurs.

M. Leray exprime d'abord des regrets pour l'absence de M. Grouanne, puis des remerciements pour MM. Cousin et Caquineau, démissionnaires, pour les services qu'ils ont rendus depuis de nombreuses années à la fédération. Après avoir remercié les membres du comité présents à la réunion et présenté les excuses des absents, il dit qu'il va faire une mise au point sur l'atmosphère pénible de la fin du congrès de Poitiers, due en majeure partie à des malentendus. Ces malentendus ont été expliqués et aplanis depuis lors, grâce à la compréhension de MM. Bonnin et Dhumeau. Il rend également hommage aux mérites respectifs des professionnels et des amateurs pour mettre fin à une amorce de conflit entre les deux catégories. Il espère enfin que ces explications une fois données, la fédération formera, comme par le passé, une grande famille unie.

M. Lelot, rapporteur de la troisième commission au congrès, qui n'avait pu faire qu'un bref compte rendu des travaux de cette commission présente alors son rapport écrit.

Révision des statuts. — Ce projet n'avait pu être mis au point au congrès, faute de temps. Le président s'est tenu depuis cette date en relation permanente avec MM. Bonnin et Dhumeau, présidents adjoints et M. Caquineau, secrétaire-trésorier, afin d'arriver à présenter un projet précis, pouvant servir de base de discussion au Comité directeur. Les divers paragraphes de ce projet sont discutés un à un et modifiés en conséquence. Cela concerne notamment les articles 8 et 9 (composition du Comité directeur et du bureau) et surtout l'arti. 12 (élections).

Le Comité procède ensuite aux nominations (provisoires) des membres du Comité directeur à remplacer et de la Commission technique.

Sont ainsi nommés (à ratifier par la prochaine assemblée générale) :

Vice-président pour la Vienne (en remplacement de M. Dhumeau, nommé président adjoint) M. Hélène, de Chauvigny ;

Vice-président pour la Charente-Maritime (en remplacement de M. Bonnin, nommé président adjoint) : M. Boucard, de Saint-Jean-d'Angély ;

Membres titulaires pour la Charente-Maritime : MM. Labbé, Bureau, Raine et Calmel ; pour les Deux-Sèvres : MM. Thomas, Texier, Bourbon, Vien ; pour la Vendée : MM. Chabirand, Bertrand, Blanchet ; pour la Vienne : MM. Lelot, Villeret, Lemarchand et Béden (en remplacement de M. Giraud, démissionnaire).

Secrétaire-trésorier adjoint : M. Paul Jaumain, des Sables-d'Olonne.

Commission technique :

Charente-Maritime : MM. Boucard, Labé, Guérin, Verdon ;

Deux-Sèvres : MM. Sauzède, Thomas, Englebert et Texier ;

Vendée : MM. Bertrand, Quéraud, Porcher et Martin ;

Vienne : MM. Masson, Beauregard, Hélène et De Cock.

On fixe ensuite le calendrier des réunions du bureau et du Comité directeur pour l'année 1964-1965.

M. Bonnin donne un court compte rendu du congrès de la C.M.F. que vous pourrez lire intégralement dans le prochain numéro du Journal Confédéral. A noter qu'à ce congrès, notre nouveau président, M. Leray, a été élu membre du Comité directeur à uno très forte majorité, en remplacement de M. Grouanne, démissionnaire. Nous le félicitons, au nom de toute la fédération.

Le Comité donne pouvoirs au président et secrétaire-trésorier pour effectuer toutes opérations de versements ou de retraits au C.C.P.

Il remercie ensuite M. Mastaud, sénateur-maire de Poitiers, pour l'excellente réception qu'il a réservée aux congressistes le 27 septembre.

Il invite chaque membre du Comité à faire autour de lui de la publicité pour le concours national de Marans, du 13 juin.

Tous les membres du Comité sont unanimes à demander que la liste des morceaux imposés dans les concours soit reproduite intégralement dans le journal confédéral.

Séance levée à 13 h. 30.

SARTHE ET MAYENNE

La Musique par-dessus les frontières

L'Union musicale de Le Mans-Pontlieue brillamment dirigée par M. Léon Renault, est une des meilleures formations de notre fédération. Cette société a la bonne fortune d'avoir, depuis de longues années, un animateur de qualité dans la personne de M. Fernand Marreau, très bien secondé par son fils M. Henri Marreau et par ses deux petits-fils membres de l'U.M.P. En plus de leur activité musicale bienfaisante, ces deux hommes de talent et de cœur font partie agissante du « Comité de Liaison Maine-Basse-Saxe » dont le but est d'établir par des contacts directs des liens de compréhension et d'amitié entre nos deux peuples. Pour le Comité « Maine - Basse-Saxe » comme pour « l'Union Musicale de Pontlieue » il y avait une occasion magnifique de démontrer que la musique, forme poétique nécessaire à l'âme humaine grâce à sa valeur artistique et culturelle, est aussi un langage universel et un puissant facteur de compréhension et de concorde entre les individus et entre les peuples. Il fut donc décidé après entente avec le comité « Maine - Basse-Saxe » que la musique de Pontlieue, accompagnée des Majorettes du Centre-Ville dont les animateurs sont M. Chaussumier et M. et Mme Girard, effectuerait du 20 au 29 août un voyage en Allemagne au cours duquel l'U.M.P. bien préparée, exécuterait des défilés et des concerts dans plusieurs villes de la Basse-Saxe qui devaient les accueillir avec un tact et un enthousiasme qui alla droit au cœur de nos compatriotes.

Après un voyage en partie nocturne, le 21 août, à 7 h., les haut-parleurs de la gare de Brême vibraient en français pendant que les musiciens de l'U.M.P. accompagnés de leurs épouses et des Majorettes du Centre-Ville, descendaient de leurs deux wagons et surpris s'entendaient souhaiter une chaleureuse bienvenue. Ils étaient aussitôt pris en charge par trois autocars qui les conduisirent à l'école des sports de Bassum, à 20 km de Brême. Ils étaient, bien entendu, accompagnés de MM. Marreau, vice-président de l'U.P.M. ; Renault, chef de musique ; Chaussumier, Girard et de Mme Girard, responsable des Majorettes. Les représentants du Kreis de Syke, groupés autour de leur Landrat M. Wendt et de M. Engelke, représentant M. le Préfet Siebert-Meyer, absent, les accueillirent ainsi que MM. le Bürgermeister Schroder et le Stadtdirektor Lulker. Ces quatre personnalités prenaient la parole tour à tour pour souhaiter la bienvenue à nos compatriotes. M. Henri Marreau, au nom de tous remerciait nos amis allemands disant son espoir de pouvoir acquitter par la musique l'excellent acueil qui lui était réservé et resserrer encore les liens d'amitié entre la France et l'Allemagne. Radio-Brême était là aussi qui enregistra ces différents discours pour les retransmettre ensuite sur ses ondes avec des enregistrements de concerts.

Ce fut la première manifestation de toute une série d'autres accueils qui devaient conduire nos musiciens de succès en succès. Ils furent bien mérités ; on ne déplace pas, en effet, 120 personnes au pied levé à plus de 1.000 km. Ce succès fut dû, pour une grande part, à M. Marreau qui sut utiliser sa double appartenance à la société musicale et au comité Maine - Basse-Saxe et profiter de nombreuses attaches qu'il a dans cette région. N'oublions pas d'attribuer la part qui lui revient à M. Renault pour l'effort qu'il sut obtenir de ses musiciens dans la préparation longue et minutieuse des différents défilés et concerts. N'oublions pas non plus le Comité Maine - Basse-Saxe sans lequel une telle entreprise n'était pas possible, ne serait-ce que pour l'aide financière qu'il apporta et pour l'hébergement de cet important groupe pris en charge par les autorités administratives locales.

Les villes visitées par nos compatriotes furent :

SULINGEN où ils furent accueillis par M. Junior, directeur de la ville ;

DIEPHOLZ où les reçurent MM. Schwering, conseiller général ; Hintze, directeur de la ville ; Bothe, directeur de la Jeunesse ;

SYKE où ils furent accueillis par M. le Préfet Sieber-Meyer et l'administration du Kreis ;

HARPSTEDT avec MM. Knolle, maire; Helle, directeur de la ville ; Kenzler, directeur de la Jeunesse pour la Basse-Saxe ;

HOYA où les accueillirent MM. Fritz, maire ; Isenbeck, directeur de la ville ;

BUCKEBURG où ils furent reçus par S.A. le Prince de Schaumbourg-Lippe et MM. Nendel, préfet ; Belhac, maire ; Heusinger, directeur de la ville ; Zalzwedel, recteur de l'académie ; Fruchel, directeur de la Jeunesse de Stadthagen ; Clawey, directeur de la Jeunesse de Rinteln ;

BASSUM où ils furent accueillis par MM. Wendt, député du gouvernement de Basse - Saxe ; Engelke, sous - préfet ; Schroder, maire ; Lulker, directeur de la ville.

Partout, le programme, bien souvent choisi par les auditeurs, fut à peu près le même. Réception par les autorités, échanges de mots de bienvenue avec MM. Renault et Marreau, remise de souvenirs, puis défilé par les rues de la ville toujours larges, propres, fleuries. Le défilé est accompagné d'une foule nombreuse et

une **reproduction**
rapide, peu onéreuse
(de 1 à 100 copies)

COMPOSITEURS, vos manuscrits sont précieux, uniques, irremplaçables. Vous ne craindrez plus de les perdre, de les détériorer, de les confier à un tiers puisque vous pouvez très aisément en faire tirer des copies parfaitement fidèles.

LA NEOCOPIE MUSICALE, grâce au procédé héliographique permet une reproduction rapide, peu onéreuse et à un nombre d'exemplaires plus limité que ne l'autorise l'édition classique.

Vous pourrez diffuser votre œuvre auprès de vos relations, de la S.A.C.E.M., des interprètes, des chefs d'orchestre, des organes officiels, etc.

Tous renseignements à l'adresse ci-dessous ; envoi d'un dépliant et d'un spécimen sur simple demande.

A titre de propagande, et jusqu'au 1er Mars 1965, nous vous offrons un tirage gratuit d'un manuscrit ne dépassant pas 8 pages.

de **manuscrits**

NEOCOPIE MUSICALE
6, rue des petits-champs paris tél. : 488 27 56

de beaucoup d'enfants juchés sur des vélos qui se mêlent parfois aux Majorettes. Il est suivi d'un concert, comme à Diepholz sur un podium garni de fleurs souvent délicatement assemblées à nos couleurs nationales, ou bien suivi de la visite du Château et d'une aubade à S.A. le prince de Schaumburg-Lippe, ou encore de la remise d'une gerbe au monument aux morts comme à Bassum.

Le soir, c'est le dîner au Ratskeller à la mode allemande. Au cours du dîner, les principales personnalités de la ville prennent la parole pour remercier leurs hôtes français de leur visite amicale et magnifier la vocation musicale, langage idéal pour établir des relations de bon voisinage. Le président de Maine-Basse-Saxe, M. Ferrand, qui accompagnait la musique dans tous ses déplacements, remerciait les autorités et la population. Il remerciait l'U.M.P. et les Majorettes qui, tout à coup, devenaient des ambassadrices de notre région sarthoise et aussi de la France ; il remerciait aussi l'administration du Kreis de Syke derrière son préfet M. Sieber-Meyer et les véritables artisans de ce succès du côté allemand, MM. Wolfgang Harjes, directeur de la jeunesse et Walter Voigt, inspecteur général des transports. M. Ferrand devait souligner que nous avions enfin l'occasion de vivre ensemble une même joie et que si ces heures étaient courtes elles n'en étaient pas moins remplies de la solidarité humaine et de l'amitié profonde que nous avons décidé d'écrire dans nos futurs livres d'histoire. Voilà du beau travail pour le rapprochement de nos deux peuples qui n'est que la suite de tout celui fait depuis cinq ans et dont bénéficient nos jeunes générations et nous également. Les sacrifices consentis pendant les heures tragiques de notre histoire ne seront pas vains. Notre grande chance est de nous comprendre et de nous tendre la main.

C'était ensuite le concert écouté avec beaucoup d'attention par les auditeurs groupés autour de petites tables, dégustant une bonne bière, un verre de Moselle ou un banal sinalco ou coca. Ce concert étonne même les auditeurs français par sa parfaite exécution et sa facture bien équilibrée allant de la marche militaire à la danse, polka ou paso-doble qui formaient comme la chair d'un joli fruit dont le noyau était sans conteste les trois admirables soli qui nous faisaient toucher aux joies intérieures de la musique symphonique ; remercions ces solistes : MM. Michel Besson, premier prix de flûte du Conservatoire du Mans ; Joël Besson, premier prix de clarinette du Conservatoire du Mans ; Jean et Michel Tizon (père et fils) hautboïstes de grand talent.

Le concert se termine par l'exécution des hymnes nationaux écoutés debout et le public quitte la salle dans un tonnerre d'applaudissements. Pendant huit jours, l'U.M.P. connut ce succès toujours répété, récompense de son travail et de ses efforts, et le 29 août nos compatriotes regagnaient Le Mans, ayant encore dans leurs oreilles l'écho de toute cette joie dont les comblèrent nos amis d'Outre-Rhin. Et maintenant, nous projetons de recevoir à notre tour la belle formation musicale des Pompiers de Hanovre, accompagnés de leur famille. Nous sommes certains que nous ne les décevrons pas et qu'ils emporteront de notre pays un souvenir très précieux.

Il faut aussi noter l'accueil chaleureux qui se fit en privé sous chaque toit. Il fut toujours fait avec beaucoup d'attention et de délicatesse et il s'est lié dans de nombreux cas, une amitié qui ne sera pas sans lendemain ainsi qu'en témoignent quelques passages relevés dans des lettres reçues par certains de nos compatriotes. Ils illustrent magnifiquement le rôle de la musique.

1) De M. Wobse, cultivateur à M. Huteau, au Mans « Je pense que nous n'avons plus besoin de politiciens pour parvenir à la compréhension entre nos peuples. Nous voulons espérer et nous souhaitons que cette compréhension s'élargisse encore. Vous l'avez préparée grâce à la musique ».

2) De M. Schaffmayer, dentiste, à M. Dupin, au Mans « Non seulement nous sommes heureux d'avoir pu établir ce contact avec vous, mais partout, ici, où les Manceaux étaient reçus, on ne parle qu'avec enthousiasme du séjour des Français. »

3) De M. Bernhardt Voigt, retraité, à M. Jouanneaux, au Mans « Le 22 octobre prochain je fêterai mes 80 ans et nos relations indiquent clairement que les braves gens ne se trouvent pas avec une lanterne mais avec un cœur. Car l'amitié seule permet aux hommes d'ouvrir mutuellement leur cœur. Il est dommage qu'une langue universelle n'existe pas car les hommes au lieu de s'entretuer pourraient mieux s'entendre ».

4) De M. Walter Voigt, inspecteur des transports, à M. Renault « Laissez-nous, par cette lettre, vous dire encore M. et Mme Renault, que la visite de l'U.M.P. avec son excellente formation a servi tout particulièrement d'ambassadeur à notre entente commune et a laissé parmi nos habitants une impression durable. »

Quelle conclusion tirer de ce merveilleux séjour en Basse-Saxe ? Faisons notre celle de M. Wilhelm Helle, à M. Bochard du Mans. Ce bon vieillard de 82 ans, considère comme une faveur du destin de pouvoir assister, à son âge, à une intercommunication pacifique entre nos deux pays : « Avez-vous vu, dit-il, le sceau de ma petite ville de Harpstedt ? C'est la harpe. Pour vous comme pour nous ce symbole de la harpe est le symbole de la langue des sons et des cœurs. Par conséquent il m'est permis de vous dire : au son de la harpe nous nous comprenons, la langue de la harpe, l'instrument le plus vieux du monde, nous unit. Nous sommes et voulons rester amis. »

EVRON - BAIS

Brillant succès du concert de la Musique Municipale

C'était le premier concert donné par la Musique municipale d'Evron-Bais, dans notre salle omnisports. Une très belle affluence, présidée par M. Vadepied, conseiller général-maire, était venue écouter notre formation harmonique que renforçaient d'excellents musiciens, MM. Rousset, Besnier, Marguerite de Laval, Tisson Père et Fils, et Hureau, du Mans.

Les organisateurs avaient un peu appréhendé cette première manifestation dans la nouvelle salle. Fort heureusement leurs craintes s'avérèrent sans fondement car, grâce aux tentures qui drapent le podium et les murs de la salle, l'acoustique s'est révélé très satisfaisante.

Le concert dirigé par M. Gilbert Reymond s'est déroulé dans l'ordre prévu au programme. Il était présenté par M. Joseph Jouet et comprenait des œuvres d'une certaine difficulté technique.

A l'entr'acte, M. Vadepied, procéda à la remise des diplômes obtenus lors de la dernière année scolaire par les élèves de l'école de Musique. Le public a pu apprécier les efforts et les résultats du travail de M. Reymond et de ses jeunes élèves. On devait d'ailleurs entendre certains de ces élèves dans un rpertoire approprié à leur âge : Catherine Rivière, au saxo-alto ; Jean-Yves Quillet et Patrick Chapron, dans un duo de clarinettes ; Michèle Chaupeaux à la flûte ; Marie-Paule Morin, au piano et même le petit Philippe Reymond, six ans, également au piano. Tous ces élèves firent preuve de réelles qualités et furent chaleureusement applaudis.

Après le concert, un banquet très bien servi par le restaurant Talec, réunissait les musiciens et leurs familles dans une très amicale et joyeuse ambiance.

Le matin, la Musique municipale avait participé à la messe de 11 h., en la basilique. Plusieurs morceaux furent interprétés au cours de l'office, notamment le « Panis Angelicus » de César Franck avec M. Charpentier au trombone solo et la « Rêverie », de Schumann qui fut interprétée à la flûte par le jeune Gilbert Lechat.

Un vin d'honneur offert par le Doyen de la paroisse avait été servi.

LAVAL

Le concert de la Sainte-Cécile au Palais de l'Industrie

La Musique municipale de Laval, fidèle à la tradition, se fit entendre à l'église Saint-Vénérand à la messe de 11 h. 30 et l'après-midi, à 17 h., au Palais de l'Industrie.

La grande salle du Palais se trouva fort bien garnie d'un public attentif pour cette audition dirigée par le maître Albert Thiry. Aux premiers rangs (trop près pour être bien placé) on notait la présence de Mlle Rose, de M. André Davoust, député, adjoints au maire de Laval, et de M. Ferru, conseiller municipale. Dans la salle de très nombreux mélomanes, souvent parents ou amis des exécutants.

L'Harmonie municipale (environ 50 musiciens) exécuta un programme choisi avec goût. N'en furent pourtant pas exclues de sévères difficultés, heureusement vaincues. Une délicate pensée des musiciens et de leur chef les avait conduits à rendre hommage à la mémoire du regretté A. Beuneux, en exécutant une « Suite poétique », d'Albert Thiry. Ce fut dans ses quatre parties une construction pleine de mélancolie, d'émotion et de tendresse : « un Rondel », très musical, un aimable « Fabliau », un tendre « paysage bucolique » et un « Dythyrambe » final, triomphal, éclatant à l'unisson des basses et des trombones, des clarinettes et des saxophones. Compliments au compositeur, qui a dédié cette œuvre empreinte d'une émouvante simplicité à la mémoire d'A. Beuneux, qui fut vice-président de l'Harmonie municipale.

Avec « Le Bourg en fête », extrait de la suite d'orchestre « Armorique », de Guillaume Balay, la Municipale abordait la musique pittoresque et folklorique. Une riche orchestration fit ressortir une gavotte fortement rythmée, ainsi qu'il se doit quand les sabots claquent ; coupée par une douce pastorale, la danse reprit plus endiablée que jamais, faisant place à un carillon éclatant ; en Bretagne, le profane est toujours très près du religieux... Puis la joie populaire, un moment atténuée par la douceur de la nuit, reprit tous ses droits pour le triomphe des éclatantes sonorités des trombones.

Le quatuor de saxophones de l'Harmonie municipale : MM. Auzeméry, soprano, Gernigon, alto, Lebreton Bernard, ténor, et Jouneau, baryton, fut très vivement applaudi pour l'excellente production qu'il donna avec la fantaisie « Arlequinade » de Semler-Collery, la passion contenue d'un beau « Chant d'Amour », d'Abeniz et la malicieuse « Exubéranta », de Semler-Collery. Faut-il dire pourtant que le volume sonore eut gagné en douceur et en qualité, s'il avait été légèrement réduit ?

La deuxième partie du concert fut consacrée à deux œuvres maîtresses : la « Rhapsodie Morave », de Peeter Seeger, avec son introduction puissante à caractère religieux, puis la fantaisie bien rythmée d'une très agréable mazurka, la reprise en majesté (bravo, les trombones !) du thème et pour finir l'étourdissant ballet à caractère nettement slave.

Le final de la « 5e Symphonie » (dite du Nouveau Monde) de Dvorak, montra que la Municipale n'avait pas craint d'affronter une œuvre de grande difficulté de lecture et de composition. Malgré la chute qu'impose la transcription de l'Orchestre à cordes à l'Harmonie, l'œuvre fut parfaitement respectée dans sa suprême beauté. Il y eut bien, de ci de là, quelques lourdeurs et parfois un manque de nuances qui accentua l'impression de grisaille, mais le plus souvent, nous eûmes grand plaisir à percevoir l'éclat et le mordant de presque tous les pupitres, ceux des clarinettes et saxo, des trombones et basses méritant une mention spéciale.

Ajoutons, en terminant, que sous la baguette particulièrement ferme et nette d'un chef (M. Albert Thiry) qui, sans chercher l'effet, extériorise parfaitement sa science et son goût musicaux, l'Harmonie municipale a réalisé de très gros progrès. Les applaudissements très nourris et les appréciations très flatteuses entendus à la fin de ce beau concert sont les meilleurs compliments pour nos vaillants musiciens et leur chef si distingué. Nous sommes particulièrement heureux de leur faire écho ici.

R. L.

Albert THIRY compositeur lavallois

Une fois encore, le récent concert donné par l'Harmonie municipale de Laval, sous les ordres de son chef, M. Albert Thiry, nous a permis d'admirer la science et l'inspiration de ce maître compositeur. Non sans une visible émotion, M. Albert Thiry y a fait exécuter, en effet, une « Suite Poétique » de sa composition, œuvre écrite en hommage à Auguste Beuneux, qui (personne ne l'oublie) fut adjoint chargé des Beaux-Arts à la Municipalité de Laval et, plus particulièrement, vice-président de l'Harmonie municipale.

Cette musique municipale, Auguste Beuneux la chérissait dans son cœur d'artiste délicat et de musicien extrêmement distingué. Nous avons (avec bon nombre de nos concitoyens) entendu cette œuvre qui semble si étroitement liée au disparu : si simple et pourtant si éloquente ; si fine et pourtant si majestueuse. Grâces soient rendues au maître Albert Thiry pour sa géniale pensée, ainsi qu'à ses musiciens pour la belle réalisation donnée au geste du compositeur.

M. Thiry est un musicien qui manie avec aisance cette science difficile de la composition. Il a produit un certain nombre d'œuvres parmi lesquelles il nous est très agréable d'avoir à noter une « Petite Symphonie Folklorique », qui a été écrite en hommage au Dr Le Basser, sénateur-maire de la ville de Laval et aux membres de l'Harmonie municipale. Elle est charmante : l'« Allegro » est bâti sur la piquante vieille chanson française : « Il court, il court, le furet » ; l'« Andante » sur la riante et calme « A la claire fontaine » ; un « Scherzo » vient ensuite apporter sa note pittoresque avec une « Limousine », et le « Finale » est un air joliment varié sur le célèbre : « Ah ! vous dirai-je, maman ?... » qui a, depuis le 18e siècle, inspiré tant de musiciens, tant de maîtres.

Il faudra nous la faire entendre, M. Thiry, cette « Petite Symphonie », un soir de printemps, où tout dispose à la douceur et à la gaieté.

Nos formons aussi le vœu que l'Harmonie municipale mette en chantier cette « Ouverture pour une Fête populaire » qu'Albert Thiry a écrite à la gloire d'un très vieux cantique breton qu'au jour des Pardons, les Fouesnantais, les Glazicks et les Bigoudens, aussi bien dans les modestes chapelles de granit moussu perdues dans les champs, que dans la majestueuse dentelle de pierre de la cathédrale de Quimper.

L'œuvre est dédiée à « l'ami et ancien condisciple de la classe d'Harmonie de Xavier Leroux au Conservatoire de Paris », le maître Robert Bréard, Grand Prix de Rome. Elle est bâtie sur le célèbre autant qu'admirable « Cantique du Paradis », à la mélancolie duquel vient répondre un thème au dessin d'allure populaire, contrastant par sa vigueur et par sa fermeté avec le premier.

Le compositeur a écrit lui-même une analyse de l'œuvre qui donne de précieux conseils à ceux qui la monteront cette analyse révèle un esprit foncièrement musicien, c'est-à-dire sensible à la sereine beauté, et qui plus est, capable d'extériorisor puissamment l'émotion intérieure qui l'étreint.

Et puis, pourquoi pas ?... Car ce serait un programme qui ne manquerait ni de joliesse, ni d'unité, pourquoi pas cette autre « Suite » qu'Albert Thiry a intitulée « La chambre des enfants », avec son « Petit Pierrot » qui chante « Au clair de la lune » ; sa gentille « Annie et son polichinelle », le « Jardin enchanté de Tincke », la « Terrible histoire d'Alain » et la berceuse finale « Dodo ! Dodo ! l'enfant dormira bientôt ».

Ce serait, en cette soirée de printemps, aux échos lavallois, une bouffée de musique d'inspiration et de facture françaises, une bonne odeur de bergamotte, une fraîcheur de sentiments, une belle jeunesse, pour tout dire.

Et dès maintenant, nous ne voudrions pas manquer d'en féliciter l'auteur, le compositeur lavallois Albert Thiry.

R. L.

SEINE ET SEINE ET-OISE

Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

L'excellent orchestre de la R.A.T.P., dont le chef, Georges Fossier, est l'ardent et infatigable animateur, a fait une brillante rentrée le 12 décembre dernier, à la salle Gaveau. Salle comble, comme d'habitude, car toutes les manifestations de ce remarquable ensemble de musiciens amateurs attirent toujours un nombreux et fidèle public, lequel, depuis longtemps déjà, apprécie à leur valeur les performances artistiques qui lui sont généreusement offertes. Chaque concert est un rendez-vous d'art et d'amitié où les exécutants et les auditeurs se sentent en parfaite communion de goûts et de sentiments. On se sent là comme dans une grande famille et Georges Fossier, à son pupitre de direction, est l'homme rêvé pour établir un bien agréable courant de sympathie entre les valeureux musiciens et ceux qui les écoutent. Sa baguette aux bénéfiques effluves est dispensatrice d'enthousiasme chez les uns comme chez les autres.

Au programme de ce premier concert de la saison 1964-1965 étaient inscrites trois œuvres magnifiques mais d'une exécution difficile : « La 5e Symphonie » de Beethoven ; les « Variations symphoniques », de Franck, et la suite de « La

Parmi les neuf symphonies de Beethoven, la quatrième en si bémol (op. 60) n'est pas l'une des plus fréquemment jouées mais elle est assurément l'une des plus attachantes par l'expression sentimentale. Romain Rolland la respirait comme « la plus pure et la plus odorante des fleurs ». Elle reflète en tout cas l'un des trop rares moments de bonheur que Beethoven ait ressentis au cours de son existence tourmentée. Cette partition a été officiellement dédiée au comte Franz von Oppersdorf mais tout laisse supposer qu'elle a été inspirée par l'amour d'une femme. A l'époque de sa composition (1806), Beethoven ne cachait pas à ses amis, surtout à ses intimes, qu'il aimait et était aimé. Il était seulement difficile de savoir exactement qui était cette femme mystérieuse ayant si profondément touché le cœur du génial musicien. Ce ne fut que beaucoup plus tard, par des lettres retrouvées après la mort de Beethoven, que l'on eut la certitude qu'il s'agissait de Thérèse de Brunswick, « l'immortelle bien-aimée », mais, pendant ces longues et pa-

TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra prochainement

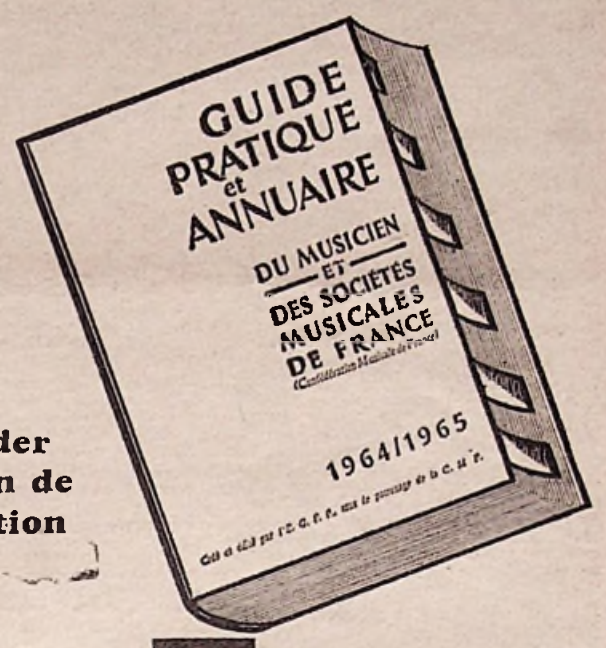

renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION !

la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1er septembre au prix spécial de 25 francs

BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e - BAL. 43-88

Je soussigné ..... Prénom .....

Adresse complète .....

agissant au nom de la Société .....

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Attention ! Les Sociétés devront, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

qu'en 1878, les biographes ont cru après Schindler, le fidèle ami du maître, que cette femme était Giulietta Guicciardi, l'inspiratrice de la sonate dite « Clair de Lune ». Oubilicheff, le commentateur russe des œuvres de Beethoven, croyait fermement comme Schindler et comme le crut plus tard Vincent d'Indy, que Giulietta Guicciardi était la femme en cause dans le roman d'amour de 1806 mais les documents retrouvés devaient établir irrécusablement qu'à cette époque Beethoven et Thérèse de Brunswick s'étaient fiancés alors qu'ils séjournaient tous deux à Martonvasar, en Hongrie. Le projet de mariage devait être bientôt brusquement abandonné sans qu'on sût jamais pourquoi. Le bonheur de Beethoven ne devait donc être que très éphémère mais il est contenu tout entier dans la quatrième symphonie. Cette partition fut écrite d'un seul jet, dans l'enthousiasme, et l'on n'en retrouva aucune esquisse dans les carnets du maître. Quand elle fut composée, en pleine ivresse passionnelle, la monumentale symphonie en ut mineur, celle qui devait devenir « la Cinquième », était déjà commencée. Beethoven n'hésita pas à en interrompre la composition pour épancher ses sentiments de joie et de tendresse dans sa Quatrième Symphonie en si bémol.

Cette « Quatrième » est extrêmement délicate à mettre au point. Elle exige la plus minutieuse vigilance de la part du chef et de tous les exécutants, car elle renferme de nombreux passages où l'on peut trébucher, des enchaînements de motifs parfois très courts mais qui font partie intégrante d'une très pure ligne mélodique dans laquelle ne doit apparaître aucune solution de continuité. Mais tous les exécutants, sous la conduite si sûre de Georges Fossier, ont vaincu tous les obstacles accumulés. Le sublime adagio a été chanté à ravir sur la scansion obsédante de son accompagnement. Cette symphonie, bien qu'elle soit écrite pour grand orchestre, doit être exécutée presque comme en orchestre de chambre, avec des nuances très délicates et elle l'a été comme il convenait. Dans l'adagio, la clarinette-solo s'est fait remarquer par sa très jolie et pénétrante sonorité. Le final a été enlevé dans son juste mouvement et le redoutable trait de basson a été franchi sans encombre. La symphonie a été si bien interprétée dans ses quatre mouvements qu'elle a remporté un très grand et très légitime succès.

Après l'entr'acte, nous avons pu applaudir une charmante virtuose du clavier, Marie-Cécile Milan, qui débute dans sa carrière de concertiste après avoir remporté un beau premier prix au Conservatoire en 1964. Elle nous a donné une très jolie traduction des « Variations symphoniques », de Franck. Cette jeune fille possède une très belle technique, celle que notre Conservatoire sait si bien enseigner à ses élèves. Elle s'est donc présentée à nous avec tout ce qu'il faut pour entreprendre une belle carrière. Celle-ci n'est encore qu'à ses débuts mais il faut bien dire que le départ en est excellent. Certes, il y a beaucoup de choses à exprimer dans l'interprétation de ces admirables variations symphoniques, beaucoup de choses très subtiles que la vie enseigne encore mieux que les préceptes conservatoriaux. Mais cette jeune lauréate ne nous en a pas moins donné pour ses débuts, et fort bien accompagnée par l'orchestre et son chef, une très intéressante interprétation du chef-d'œuvre franckiste. De chaleureuses ovations lui ont prouvé combien le public avait apprécié son beau talent

Et le concert se termina par une vibrante exécution de la suite de « La Vie brève » de Manuel de Falla. Georges Fossier communiqua à son orchestre toutes les couleurs ibériques exigées par cette ardente et voluptueuse musique, si riche en contrastes. Ce fut un immense succès, à tel point que le public réclama un bis avec insistance. La danse fut donc reprise avec le même brio, la même souplesse et la parfaite mise en valeur de toutes ses séductions. C'est donc dire que la soirée se termina en beauté en même temps que nous étaient dispensées des calories nous permettant d'affronter au sortir de la salle les rigueurs de la température hivernale qui nous attendaient dans la rue. Et le public se retira enchanté, ne demandant qu'à revenir bientôt rue La Boëtie pour assister à la prochaine manifestation de ce bel orchestre symphonique de la R.A.T.P. si bien entraîné par Georges Fossier.

André PETIOT.

Fête de Sainte-Cécile de la Sté Chorale « La Cœcilia de Paris »

Sainte Cécile ! La plus joyeusement fêtée de toutes les saintes ! Patronne des musiciens elle les incite, en ce jour, à lui dédier quelques belles pages de cet art splendide qu'est la musique. C'est pourquoi, la « Cœcilia de Paris » et « Colbert », sous la direction de MM. Bousquet et Bidault, se sont fait entendre, le 6 décembre 1964, à 11 h., en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la célèbre messe de « Gounod » aux accords si mélodieux (Kyrie, Sanctus, Benedictus, Agnus) avec accompagnement de l'Harmonie des Chemins de Fer de l'Ouest, dirigée par MM. Marolleau et Hubert.

A l'Offertoire, cette dernière a très brillamment exécuté le « Chant religieux » de J.-S. Bach, laissant les fidèles sous le charme de cette savante composition, si bien à sa place en ce lieu.

Le « Credo » de Gretchaninoff, avec orchestre et chorales, chanté par notre cher et sympathique chef, M. Bousquet, n'a pu que recueillir tous les suffrages, sa belle voix chaude et prenante de méridional se passant de tous commentaires. Sous sa baguette, pendant la communion « Cœcilia » et « Colbert » ont, a capella, entonné l'« Ave Maria » d'Arcadet, assez émouvant dans sa simplicité.

Des drapeaux, une « sonnerie aux champs » à l'« Elévation », le « Libera » de Chérion (harmonie et chœurs), un groupe de l'association des Anciens Combattants « As de Trèfle » qui a pour coutume de s'associer à nous en cette circonstance, nous rappellent le souvenir de ceux qui n'ont plus besoin que de prières, soldats tombés aux champs d'honneur et parents et amis des membres des deux sociétés pour qui la messe a été dite.

Une marche solennelle de « Grieg » par l'Harmonie termine ce programme vraiment choisi et c'est avec la conscience du devoir accompli que les chanteurs se dirigent vers la rue du Roule où les attend un bon et copieux repas, préparé soigneusement pas nos chères petites sœurs si dévouées pour nous, toujours suivi d'une trépidante sauterie. Là, automatiquement, règne une ambiance de joie et de gaieté due à la cohésion des adhérents de la « Cœcilia » et de « Colbert ». Je suis persuadée qu'aucune société ne peut être aussi unie que la nôtre et c'est de tout cœur que nous accueillerons chaleureusement tous ceux qui voudraient pénétrer dans son sein, car, indépendamment de la musique, c'est une seconde famille qu'ils y trouveront.

La secrétaire.
Arlette LAUMONE.

COLOMBES

Harmonie Municipale

Depuis le succès obtenu par notre société en 1963, à savoir : le premier grand prix de musique de kiosques et de la coupe offerte par le conseil municipal de Paris, notre activité ne s'est point relâchée. Bien au contraire, cette récompense a été pour le directeur Jean Bronquières et ses musiciens, un stimulant. Outre les concerts d'été donnés dans différents squares de la ville et fréquentés par de fidèles auditeurs qui ont pu apprécier les exécutions parfaites des œuvres suivantes : l'ouverture de l'« Italienne à Alger », de Rossini ; l'ouverture d'« Hermione », de Marc Delmas ; la « Symphonie pour harmonie », de Paul Fauchet ; la « Danse du sabre », de Khatchaturian ; le « Roi s'amuse », suite d'orchestre de Léo Delibes, etc... Puis vinrent les vacances bien méritées pour le directeur et ses musiciens.

A la rentrée d'octobre 1963, un autre programme était mis en chantier, comportant les œuvres suivantes : l'ouverture de « La belle Galathée », de Suppé ; « La pavane pour une infante défunte », de Maurice Ravel ; « La Berceuse », de Fauré ; la « Marche des trompettes d'Aïda », de Verdi ; « Fantaisie-Polka » ; une « Valse pour Sylvie », œuvre du directeur ; l'ouverture de « Cavalerie légère », de Suppé, etc... Ce programme musical fut exécuté à la perfection lors du concert annuel donné aux membres honoraires, le samedi 14 décembre 1963, en la belle salle des fêtes du centre administratif de Colombes, et lors de l'exposition des Amis des Arts de Colombes, en février 1964. Les comptes rendus ont paru dans les colonnes de ce journal sous les signatures de M. Félix Boyer et M. Bonnin.

L'Harmonie municipale s'est produite une douzaine de fois pendant la saison d'été au cours de diverses manifestations

Tout récemment, le samedi 12 décembre 1964, une belle assemblée applaudissait de nouveau notre société au cours d'une soirée musicale, présidée par M. Hunold, représentant Mme Devaud, maire, empêchée. La première partie comprenait l'Harmonie, en un programme musical de haute tenue. Voici le programme : « Un matin, une après-midi, une soirée à Vienne », ouverture de Suppé ; « La valse de l'Aiglon », d'arthur Honegger et Jacques Ybert ; « La marche indienne », de Sellenick ; « De Pigalle au Texas, avec Georges Ulmer », fantaisie de Laurent Deibecq ; « La berceuse », de Fauré, exécutée de nouveau en souvenir du quarantième anniversaire de la mort de ce compositeur ; et pour terminer « La suite marocaine », de Marc Delmas.

En seconde partie, l'Estudiantina d'Argenteuil, sous la baguette de son directeur Mario Monti, nous ravit avec une « fantaisie sur des airs ukrainiens », un « Concerto » pour accordéon et orchestre à plectres, de Schmidt ; soliste : Michel Sergy, élève de Marcel Azzola ; « L'air de la Calomnie » extrait du « Barbier de Séville », de Rossini, interprété par Jacques Vivant, élève de la classe de chant du Conservatoire national supérieur de Paris.

Puis vint la distribution solennelle des prix de l'école municipale de musique au cours de laquelle 79 élèves furent récompensés, soit par un diplôme, soit par un livre superbe et un disque microsillon.

Cette soirée musicale se termina par les évolution gracieuses d'une jeune élève de Mme Cléo de Mérode, ex-danseuse étoile de l'Opéra de Paris. Mlle Katarina sut trouver les pas, les poses et les mouvements justes dans les trois morceaux qu'elle interpréta : « l'Adagio », extrait du ballet de Faust, de Gounod ; « La Valse des papillons », extraite du ballet « Casse-noisette », de Tschaïkowsky et le « Pas des Ethiopiens », extrait du ballet de « Sylvia », de Léo Delibes.

M. le président Bazanté et M. Brouquières, directeur, tinrent, à tour de rôle, à féliciter les musiciens de leur assiduité, les élèves de l'école municipale de musique pour leur succès et à remercier les professeurs pour les beaux résultats obtenus.

Le chaleureux public fut également remercié et avant de se séparer celui-ci a été convié au prochain grand concert de l'Harmonie municipale fixé au dimanche 14 février prochain, à 15 h., salle des fêtes du centre administratif, près de la mairie de Colombes.

VILLABE

Amicale

Concert annuel du 13 décembre 1964

Le concert donné par notre société a obtenu comme chaque année un très grand succès.

Sous la conduite de leur directeur Georges Allard, nos musiciens interprétèrent tour à tour avec brio les morceaux suivants : « Auprès de ma blonde », de G. Mougeot ; « Le défilé du bataillon », de L. Blémant et « Roncevaux », défilé de F. Leroy.

Après l'exécution de ces trois morceaux une petite pose était bien méritée, et les personnalités présentes remirent des distinctions musicales à MM. Bazille Jacques et Menetrot Georges, médaille et diplômes de la fédération musicale de Seine et Seine-et-Oise pour 18 années de service ; à M. Dubois Germain, même distinction mais avec étoiles pour 42 années de musicien.

Notre dévoué directeur Allard se vit remettre l'une des plus hautes distinctions musicales : la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France pour 40 années de loyaux services à la musique.

Puis, pour la première fois en public, notre section de tambours, sous la direction de leur instructeur M. Dubois Germain, nous exécutèrent avec maestro « Les célèbres marches dites « Napoléoniennes ». Bravo au directeur et aux jeunes tambours pour l'excellente présentation, car cette réussite est due à leur assiduité aux répétitions.

La seconde partie de ce concert débuta par trois excellentes interprétations de notre fanfare « La marche des anges » arrangements de R. Martin ; « Cœur en bandoulières », de R. Marxwelle ; puis « l'Ecole est finie » twist-défilé de C. Carrère.

Nous remercions toutes les personnes présentent qui applaudirent et encouragèrent nos excellents musiciens ainsi que M. le maire de Villabe, les membres du conseil municipal, MM. les directeurs des écoles de Villabe et de Lisses, M. l'abbé Kermabon, M. Villion René, directeur des Pompes Funèbres générales, qui nous ont fait l'honneur de leur présence à ce magnifique concert.

Nous remercions la Maison Casanis pour l'excellent vin d'honneur offert à tous.

Le secrétaire : DUBOZ.

SUD-EST

VALENCE

Union des sociétés musicales de la Drôme

Deux beaux concerts

A quinze jours d'intervalle, l'Orchestre Philharmonique et l'Harmonie municipale ont donné au Théâtre municipal, en soirée, deux concerts de haute qualité qui ont obtenu un légitime succès ; un très gros travail de préparation avait été nécessaire pour la bonne exécution d'œuvres vraiment difficiles.

Le 2 décembre, l'Orchestre Philharmonique avait mis à son programme la belle ouverture du « Freischutz », de C.M. Weber, dans laquelle les quatre cors se mirent en vedette ; le flûtiste solo de l'Orchestre, M. W. Angermann fit montre de ses belles qualités de sonorité et de virtuosité dans une sonate de J.S. Bach (avec piano, Mlle Janine Tithier) et un concerto pour flûte et orchestre, de Mozart.

L'ouverture de la « Princesse Jaune » de C. Saint-Saëns, avec son orientalisme un peu conventionnel, plut beaucoup au public.

Mais la pièce maîtresse de cette audition était la « Symphonie écossaise », de F. Mendelssohn, malheureusement trop peu jouée.

Les quatre mouvements, qui s'enchaînent sans interruption, furent interprétés avec une précision, un souci des nuances et des finesses de sonorité qui attestent la valeur de cet ensemble.

Le 17 décembre, c'était l'Harmonie municipale qui prenait possession de la scène ; l'ouverture de « Phèdre », de J. Massenet, ardente et passionnée, fut rendue à la perfection.

Venait ensuite le « Prélude du déluge », de C. Saint-Saëns ; après la longue fugue du début, la clarinette chanta la si belle phrase écrite pour le violon, avec un style digne du grand soliste qu'est Georges Duquesne.

Puis, un air varié pour trombone : « Souvenir d'Ostende », révéla avec F. Mohrensky, récemment installé à Valence un trombone de grande classe ; son succès fut mérité.

Enfin, le concert se terminait par la « Première Symphonie », de Beethoven, donnée intégralement ; c'était presque une gageure que d'entreprendre l'exécution d'une œuvre de cette importance et de cette difficulté. La preuve de la réussite a été donnée par le fait que le final de cette Symphonie a dû être rejoué, tellement les applaudissements des auditeurs étaient interminables.

Arriver à faire bisser un Final de Symphonie joué par une musique populaire, ne doit pas se voir très souvent.

Ce résultat est dû, bien sûr, à la valeur et au travail des musiciens de ces deux formations ; mais surtout au talent du chef qui les dirige : M. Kurt Speidel, qui tient parfaitement en mains ses exécutants et sait obtenir d'eux le maximum.

Un grand bravo pour les musiciens valentinois.

SAVOIE

UGINE

La Musique Municipale en deuil

Samedi matin 21 novembre, la triste nouvelle se transmettait. Pierrot est décédé.

Pierre Cominazzi était entré à la fanfare en 1938 lors de son retour du régiment où il avait apprit la musique et la technique de ses instruments (grosse caisse et accessoires).

De 1938 à 1954 il fit autorité au sein de la fanfare par sa virtuosité sur son instrument. Puis, lors de la transformation de celle-ci en harmonie, il s'adapta rapidement à la tenue des timbales.

Son talent, sa gentillesse et son dévouement franchirent très vite le cadre local et il fut maintes fois sollicité par les sociétés voisines et opéra ainsi aux fanfares de Conflans et Faverges et à l'Harmonie d'Albertville.

Lorsque en février dernier la maladie le cloua au lit chacun souhaita bien vite son retour car son absence se faisait doublement sentir tant au rendement de l'ensemble musical qu'à l'ambiance de la société dont sa bonne humeur était un élément majeur.

Hélas, malgré un rétablissement prometteur, une rechute devait provoquer l'irréparable.

Ses funérailles eurent lieu le mardi 24 novembre. La Musique municipale, au sein de laquelle prirent rang plusieurs musiciens de l'Harmonie d'Albertville et de la fanfare de Faverges, précédée de MM. Cesari, secrétaire général de la fédération musicale de Savoie et directeur de l'Harmonie d'Albertville et M. Viguet Carvin, président de l'Harmonie d'Albertville, ainsi que de M. Botta, président de l'Harmonie d'Ugine, l'accompagna jusqu'à sa tombe.

Devant la cruauté du sort nous présentons à Mme Cominazzi, son épouse, et à ses fils Bernard et Roland, tous deux membres actifs de la société, nos condoléances émues.

Maintenant Pierrot repose à Duingt, dans le petit cimetière, dominant le lac, accroché aux flans du Taillefer.

Son souvenir restera vivace au sein de la société où chacun pourra s'inspirer de son esprit de sociétaire qu'il avait élevé à la hauteur d'une institution.

Le Comité directeur de la fédération s'associe à la douleur des dirigeants de la Musique municipale d'Ugine et présente à la famille du regretté Pierre Cominazzi, ses condoléances attristées et ses sentiments de sympathie.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

SUD-OUEST

ANDERNOS

Sainte-Cécile de l'Harmonie

Le 6 décembre, l'Harmonie d'Andernos fêtait Sainte-Cécile et donnait à la messe de 10 h. 15, à Saint-Eloi, une remarquable audition de morceaux choisis et dirigés par le chef Vaucelle.

« Ange de lumière, paix céleste », G. Gadenne ; « Largo », Haendel ; « Vision du ciel », G. Gadenne ; « Cavalleria Rusticana », L. Mascagni.

Nombreux étaient les musiciens qui interprétèrent avec talent les pièces de cet intéressant programme.

Puis ce fut le défilé sonore accompagné par la batterie fanfare de M. Martin, qui fit merveille pour son début.

Après l'apéritif d'usage, c'est le banquet traditionnel où tous se retrouvent autour de tables particulièrement attrayantes.

A la table d'honneur, M. le maire R. Lahaye préside avec M. Pons, président de l'Harmonie, M. David, vice-président de la F.S.M.S.O. représentant M. F. Ciran, président, empêché ; M. Dessaut, président de Commision artistique ; Audoin, président d'honneur d'Arès ; M. Vaucelle, directeur ; MM. Couteau, président des A.C. ; Dupuch, président du Porge ; Dupouy ; Faubet, animateur ; Martin, Véron, Destouesse, vice-président ; Seguin, secrétaire ; Laceppa, trésorier, etc...

A la fin du repas, M. Pons, remercie les invités présents, excuse les absents, et dit sa joie de se retrouver toujours, plus nombreux pour ces agapes comme pour les exécutions de l'Harmonie à qui il souhaite longue vie et prospérité, comptant sur les efforts soutenus de tous et en particulier du directeur M. Vaucelle. Puis ce dernier remercie ses musiciens, les engageant à continuer avec persévérance pour préparer les auditions futures. M. Audouin dit toute sa satisfaction pour la collaboration apportée par l'Harmonie d'Arès et se félicite de cette union musicale.

M. David adresse à tous ses meilleurs compliments pour la tenue et l'exécution parfaite du programme prévu.

Il apporte le soutien et les encouragements de la fédération en insistant surtout sur la préparation des élèves aux concours fédéraux qui doivent assurer, pour l'avenir, la relève des anciens.

Après lecture des statistiques encourageantes des examens passés, ce fut au tour de M. le maire de dire tout le bien qu'il pensait de la valeureuse phalange harmonique Andernos. Il rendit un hommage particulier au prédécesseur de M. Vaucelle et assura l'Harmonie de son soutien en levant sa coupe à sa prospérité.

Des diplômes furent ensuite remis aux élèves des cours de musique puis trois musiciens valeureux et dévoués reçurent de M. le maire des diplômes d'honneur avec médaille de la fédération du Sud-Ouest.

Comme à son habitude, M. Faubet suscita l'intérêt de posséder au plus vite une salle de répétition attendue depuis long-

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE
EN VENTE AU
CONSORTIUM MUSICAL
24, boulevard Poissonnière, PARIS-9e - Tél. 824-89-24

VIENT DE PARAITRE

MERIOT : Le Saxophoniste. Méthode ..... 15,00 F
WORSCHECH : 9 pièces, 2e cahier guitare ..... 3,50 F
C. NABERT : GLOCK ou l'Histoire d'un Clown Recueil Piano ..... 6,00 F
P. NERINI : 1 heure de technique journalière Violon ..... 6,00 F

EN PREPARATION

R. WORSCHECH : Solfège appliqué à la guitare Volume 2
R. WORSCHECH : Méthode complète de guitare Volume 2
MERIOT : Le Saxophone classique. Déjà paru Volume A. B. Chaque ..... 6,00 F

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

temps et M. Bordelais donna le signal du tour de chant pour terminer cette festivité.

BASSENS

LA Bassenaise célèbre Sainte-Cécile

Le dimanche 29 novembre, la Bassenaise se rassemblait à 10 h., place de la mairie, pour se rendre à l'église Saint-Pierre et y donner un programme de musique religieuse : « Fanfare de France» A. Trémine ; « Joyeuse Sirène », A. Trémine ; « Dernier Asile », Gadenne, sonnerie aux morts, à la mémoire du Vice-président Duffau, décédé ; « Les cloches », A. Trémine ; « Echos de Bassens », A. Trémine.

L'audition remarquable dirigée par le chef Marbouty qui sait obtenir de ces musiciens un succès véritable, classe cette batterie parmi les meilleures sociétés de notre Union des Batteries fanfares de la fédération.

Puis, c'est le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et le vin d'honneur où M. le Curé et son vicaire adressent au président Guillaume et au chef Marbouty leurs remerciements chaleureux ainsi que leurs meilleurs encouragements.

Ae repas traditionnel se déroule à l'Etablissement des Charmilles.

Autour de M. Savin, adjoint au maire, qui préside avec M. David, de la fédération des S.M.S.O., vice-président, délégué par M. Ciran, président fédéral, empêché; M. Laporte-Trilles, président de l'Union des batteries-fanfares : Lefay, délégué technique ; Marbouty, constant président de l'U.N.C. Trémine et Elie, excusés.

Au dessert, le président, M. Guillaume remercie les autorités présentes, les invités de marque et les musiciens qui ont charmé l'auditoire du matin.

Le directeur adresse à tous ses félicitations pour la manière dont ils se sont acquittés dans cette production artistique particulièrement délicate.

M. Lefay rappelle que c'est par le travail que l'on acquiert toute notoriété et après un aperçu sur l'histoire de Ste-Cécile il invite les jeunes à ne rien négliger pour aller de l'avant.

M. Laporte Trilles exalte la musique de tradition populaire pour frapper les masses mais recommande surtout le travail pour atteindre toujours une perfection possible.

M. David dit toute sa joie de se trouver dans une batterie de classe entourée de conseillers aussi valeureux que compétents.

Il incite les jeunes à faire un effort pour apprendre la musique qui sera la meilleure façon de la connaître et de mieux l'aimer.

M. le maire tire la conclusion de tout ce qui a été entendu en disant toute sa fierté pour Bassens de posséder une si méritante société fondée il y a 19 ans et qui a été classée au concours de Cognac, en supérieure B.

BORDEAUX-SAINT-JEAN

La Chorale mixte S.N.C.F.

Pour son 72e anniversaire, cette vaillante société cheminote a fêté la Sainte-Cécile le 22 novembre dernier, en l'église du Sacré-Cœur.

MM. David, directeur, et Lalanne, organiste, se partagèrent la direction.

Dieu puissant, l'Univers entier, O Jésus Christ, (V. Berchem) ; Sanctus et Bénédictus (L. Perosi) à 4 voix mixtes. « Agus Dei (G. Bizet), solo par une Voix d'Or de France (Lise Dally) ; « Père donnez leur près de vous (en souvenir des cheminots décédés) ; « Gloire de Dieu » (L.V. Beethoven) à 4 voix mixtes.

Après cette exécution réussie en tous points, ce fut le vin d'honneur pour la remise des récompenses, présidé par M. Lescurrat, représentant M. le maire de Bordeaux, en présence du délégué de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, M. A. Coursan, remplaçant M. H. Ciran, empêché.

M. A. Loubery, ingénieur, chef du troisième arrondissement M.T. et président de la chorale recevait les invités :

Maître Orlandi, maître de ballet au Capitole de Toulouse ; Mady Perrozi, première danseuse étoile de l'Opéra et Grand Théâtre de Bordeaux ; Mmes Paris, Lalanne, Quelle, Guillaumet, puis les familles des membres actifs et honoraires.

Les récompenses furent ensuite remises :

Médaille d'encouragement au bien: Mlle Sedze ; diplôme de mérite de la F.S.M.S.O. : Mlle N. Bonnet et M. Ch. Brion ; diplôme d'honneur avec médaille de la F.S.M.S.O. : MM. M. Bertrand et P. Couret ; médaille d'or et diplôme de la Confédération de France : Mme J. Posnic; diplôme de la ville de Bordeaux : Mlle Berthele et MM. Barrère et R. Touya.

Félicitant les heureux diplômés et médaillés, M. Lescurrat encouragea les jeunes en particulier, à suivre la trace de ceux qui sont restés fidèles à la chorale.

M. A. Coursan, apporta les félicitations et les encouragements de la fédération pour la prospérité de la chorale.

M. A. David donna les conseils habituels d'assiduité et de persévérance aux répétitions qui sont les seuls garants de la réussite ; tandis que M. L. Lalanne rapelant les souvenirs passés, s'inquiétait, comme toujours, de savoir déjà, où les beaux jours pourraient nous conduire en 1965.

Le président, qui eut le mot de la fin, complimenta les assistants et fit part de ses projets en voyages lointains.

Puis, après un repas remarquablement servi, les convives purent écouter les chansons des meilleurs solistes de la chorale.

BORDEAUX

Distribution des Prix et fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie de la Bastide

Deux cérémonies successives ont permis à cette société de manifester son activité.

C'est d'abord le 21 novembre, la distribution des prix aux élèves de son école de musique dirigée par Mlle P. Barber.

Cette soirée, présidée par M. J. Goussebaire, président de la société et adjoint, représentant le président Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, et M. Henri Ciran, président de la fédération des sociétés musicales du S.O., débuta par une brillante audition de l'Harmonie sous la baguette de son sympathique chef M. Jean Mériguet dans le programme suivant :

« Marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven ; « Dans la nuit calme », de Guenon, flûte solo : Mlle J. Poirier ; « Plaisir d'amour », Andrieu, violon solo: Mme Lambert ; « Badinage-Polka », Ed. Avon, clarinette solo : M. Lasbasses.

Puis, MM. Goussebaire et Ciran prononcèrent deux allocutions fort applaudies : félicitations aux directeurs, professeurs et exécutants, ainsi que conseils judicieux à l'adresse des élèves et parents tendant à inciter les enfants à persévérer dans l'étude de l'art musical ; la musique populaire étant également source d'éducaton morale et sociale.

Se firent entendre ensuite : au piano, Mlle Marie-Danielle Duprat ; au violon, Jean-Michel Dubois et Pascal Bergeret ; à la clarinette, Jean-Pierre Régy et Serge Vidorreta ; au violoncelle, Dominique Pradier ; au cornet, Edmond-Louis Fouché et Francis Larriba ; à l'acordéon, Francis Levadou.

Au piano d'accompagnement : Mlles Barber, Grocq, Dubois.

Enfin, l'ensemble choral, sous la direction dynamique de M. R. Frugion, termina la partie artistique en exécutant plusieurs morceaux salués par les vivas enthousiastes.

Suivit la lecture du palmarès, et ce fut le défilé des jeunes lauréats venant retirer prix et diplômes, ainsi ceux très nombreux obtenus au concours de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest. La liste étant très importante nous nous bornerons à citer les prix spéciaux.

Mlle Nicole Grocq, prix Bruneteau ; Mlle Claudie Toquero, prix de l'association des familles 7e canton ; Mlle Rose-Marie Bourrec, prix Benauge-Trégey ; Mlle Martine Hardouin, M. Francis Larriba, M. Serge Perrens, M. Richard Callietier.

Le lendemain, cette société fêtait Sainte-Cécile et son 68e anniversaire.

L'Harmonie, dirigée par M. J. Mériguet, se fit entendre en l'église Sainte-Marie. Programme magistralement exécuté :

« Hymne à la nuit », de Rameau ; « Dimanche breton », de G. Ropartz ; « Ave Verum », de Mozart ; « Marche des ruines d'Athènes », de Beethoven.

Excellent sermon de M. l'archiprêtre Bloy.

Après cette cérémonie, personnalités, musiciens, membres de la société se retrouvaient à l'excellent repas de tradition.

A l'heure des discours prirent la parole : M. Sieurac, secrétaire général de la société et membre du comité fédéral. Il excusa les absents, notamment M. Palau, président d'honneur de la société et conseiller municipal de Bordeaux ; M. Henri Ciran, président de la fédération musicale du S.-O. ; M. Carrère, directeur du Conservatoire de Bordeaux, etc. Il souligna la prospérité de la société et formula les plus ardents souhaits pour son avenir. M. L. Mora, chef de la musique municipale rendit hommage à la société, à son chef et musiciens. M. Mériguet, chef de l'Harmonie, se félicita de la fidélité des anciens et des espoirs que permettent les jeunes. M. Goussebaire, président de la société et adjoint au maire, tira les conclusions de cette journée. Il félicita organisateurs, directeurs, professeurs et exécutants de leur dévouement à l'art musical populaire. Il remit ensuite aux applaudissements de l'assistance diplômes et médaille de bronze de la ville de Bordeaux à : MM. Bedu, Durand, Laffargue, Migout et Mlle Dalciet.

COUTRAS

Sainte-Cécile

Le 13 décembre, notre Harmonie fêtait Sainte-Cécile. Messe en musique, où furent exécutés : « Menuet gothique », de Boelman ; « Veillée de l'ange gardien », de G. Pierné ; « Judex », extrait de «Mors et Vita » de Ch. Gounod ; « La prière de Freischutz », de C.-M. Weber ; « Iphigénie en Tauride », de Gluck. Audition magnifique.

A 11 h. 30, dépôt d'une gerbe au monument aux morts, sonnerie aux morts impeccablement joué par Albert Dufour, premier bugle, et vibrante « Marseillaise».

Un vin d'honneur offert par la municipalité permettait ensuite à M. Jambon, maire et conseiller général d'accueillirent les musiciens et leur amis.

Puis les musiciens et leurs invités se retrouvaient autour de bonnes tables et de bonnes bouteilles offertes par M. Tournarie. Nous notions la présence de MM. Jambon, maire ; Bousquet, délégué de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest ; Blanchard, président du Groupement des sociétés musicales du Libournais ; Mme Luquot, ancien maire ; MM. Tournarie, adjoint au maire et président de l'Union musicale ; Duret, adjoint au maire et président de l'Ecole de musique ; Rode, ancien président ; Dugos, vice-président de l'Harmonie de Saint-Emilion et Mme ; Duhard, président de l'Union musicale de Lagorce et chef de musique ; M. et Mme Vergniol, président de la Vigilente de Lussac ; Andrieux, président de la Lyre de Saint-Denis-de-Piles et premier trombone ; M. et Mme Fortin, professeurs et directeur de l'union musicale ; de nombreux conseillers municipaux de Coutras, etc.

A l'issue du banquet, M. Blanchard remettait à M. Duret, la médaille d'honneur avec diplôme de la fédération des sociétés musicales du S.-O., tandis que le président Tournarie remettait une médaille avec diplôme à M. Minguet, porte-drapeau de l'Union musicale depuis vingt ans et à M. Dussort, un diplôme d'honneur comme grand animateur au sein de la société.

Le président Tournarie prend le premier la parole. Il présente les excuses de M. et Mme Faure, M. et Mme Ragon, MM. Marron, Groussard, doyen de la société; Buchet ; Capdemourlin, président de l'Harmonie de Saint-Emilion. Il se félicite de la réussite de cette journée et de l'excellente ambiance qui règne pour ces agapes fraternelles. M. Blanchard remercie les membres de la société pour avoir contribué au succès du festival de Coutras, obtenu grâce au dévouement de tous. Il fait une rétrospective à l'heure du cinquantenaire de la société, rappelant qu'en 1914, l'Harmonie municipale marchait très bien et cite les noms de ceux qui tombèrent au champ d'honneur. Il regrette que l'art musical populaire soit aujourd'hui mal soutenu par ceux qui devraient au contraire encourager la musique, dispensatrice de tant de satisfactions, en particulier à la jeunesse. Il remercie les musiciens qui apportent leur concours à Saint-Emilion, Lagorce, Guitres, Saint-Denis-de-Piles, sans oublier ceux de Béliet.

M. le maire et Mme Luquot, parrain et marraine de notre société, aujourd'hui encore adolescente et qui pense bien arriver à sa majorité en pleine forme.

Je n'aurai garde d'oublier M. Tournarie et regrette de n'avoir pu lui remettre la médaille de la fédération que sur son lit de malade, ayant aujourd'hui la grande satisfaction de l'avoir parmi nous. Remerciements encore à M. et Mme Fortin, à M. Duret, au conseil municipal qui alloue chaque année des crédits ; à M. Durand, prédécesseur à la présidence du Groupement et enfin à tous ceux qui, de loin ou de près, se dévouent à la cause de l'art musical populaire.

M. Bousquet, délégué de la fédération des sociétés musicales du S.-O., exprime toute sa joie de se retrouver à Coutras, qu'il aime beaucoup, dit-il. Il se félicite de l'excellente ambiance qu'il y trouve et de voir tant de gens dévoués à la cause chère à tous les musiciens.

M. Jambon, maire de Coutras, exprime sa satisfaction de se retrouver au milieu des musiciens, il salue les membres des sociétés voisines qui viennent apporter leur concours à Coutras.

Il promet au titre du conseil général de faire augmenter la subvention accordée à la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest. Puis il félicite tous les membres de la société de Coutras et son président M. Tournarie dont le dévouement et les efforts permettent le bon fonctionnement de cette Union musicale nécessaire dans une ville comme la nôtre « Ne serait-ce, dit-il, que pour nous mettre de temps en temps du baume au cœur ».

SAINT-DENIS-DE-PILE

Le 29 novembre, la Lyre de Saint-Denis-fêtait Sainte-Cécile. A la grand'messe la société, sous la direction de M. de Sainte-Croix, exécuta : « Marche religieuse d'Alceste » ; « Sarabande » ; « L'Hymne à la nuit » ; « Ave Maria », de Schubert ; « La marche des ruines d'Athènes ».

Après la messe, un magnifique défilé s'organisa pour aller déposer une gerbe au monument aux morts.

Au banquet, présidé par M. Duhard, conseiller général, la Lyre exécuta pour ses invités : « Salut à Saint-Emilion », de Wattelle ; « Après le printemps », et « La fille du régiment », morceaux qui furent très applaudis. Au dessert, le président Andrieu dans une superbe envolée oratoire, nous causa du bon fonctionnement de la société, félicita et remercia toute le monde, fit l'éloge du chef et professeur de l'école de musique qui se dévoue sans compter pour la prospérité et le développement de l'art musical populaire. M. Blanchard, président du Groupement des sociétés musicales du Libournais, nous parla de la musique avec cette foi et cette sincérité d'âme qui devrait avoir son écho jusque sur les pupitres de nos représentants officiels.

M. le maire ne nous a pas caché son émotion, heureux de retrouver autour de lui tous ceux qui veulent maintenir dans notre commune cet esprit de fraternité. Il insista pour qu'en ce jour de fête une reconnaissance particulière soit donnée à notre chef M. Henri de Saint-Croix, c'est le digne successeur de feu M. Pineau, vénéré de tous. M. le conseiller général clôtura les discours en termes choisis, dit sa joie d'être à Saint-Denis et promet d'être au conseil général le défenseur de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest.

Nos remerciements iront à tous ceux qui ont contribué à la pleine réussite de cete journée sans oublier les toujours dévoués musiciens de Guitres, Lagorce, Coutras.

SAINT-EMILION

L'Harmonie Sainte-Cécile a fêté sa patronne

Le 6 décembre, les voûtes de l'église collégiale répercutaient en écho les riches accords qui s'élevaient en un pieux hommage vers Sainte Cécile.

L'Harmonie avait mis tout son talent, M. Cassou toute son autorité de chef et son âme d'artiste.

Cinq œuvres composaient le programme : « Cortège de Vestales », de J. Wattelle ; « La veillée de l'ange gardien », de Gabriel Pierné ; « Patrie », de Paladihle, chanté par M. Jean Lalanne, avec accompagnement de l'ensemble instrumental ; « le Carillon », extrait de « l'Arlésienne » de Georges Bizet, et enfin, « Evohé », de Razigade.

Au prône, M. le doyen Diet, ayant magnifié la musique, félicita ceux qui s'en font les propagateurs et engagea en particulier les jeunes à persévérer dans cet art, certes difficile, mais source de joies profondes et d'épanouissement.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, ce fut la remise des diplômes aux élèves de l'école municipale de musique, en la salle municipale où M. Janaillac, maire, accueillati les personnalités :

M. Ciran, président de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, et Mme ; M. A. Blauchard, président du groupement du Libournais, et Mme ; M. Durand, président d'honneur ; M. Tournarie, adjoint au maire de Coutras et président de l'Union musicale ; M. Vergniol, adjoint au maire de Lussac, président de la Vigilante, et Mme.

Le bureau de la Sainte-Cécile de Saint-Emilion était présent avec son président M. Jean Capdemourlin, et Mme ; M. Ulysse Dugos, vice-président, et Mme ; M. Clémot, vice-président ; M. Jacques Goudineau, secrétaire ; M. Robert Salinier, trésorier, et Mme ; M. Cassou, directeur, et Mme ; M. Maillarge, sous-directeur ; M. et Mme Fortin, professeurs à l'école municipale de musique.

Prenant la parole, M. Ulysse Dugos, ayant évoqué la création en 1952, de l'école municipale de musique, sa dotation par le conseil municipal, l'œuvre accomplie par ses anciens professeurs, MM. Berthelot et Bagouet, et souligne la compétence et le dévouement de M. et Mme Fortin, qui ont pris le relais, dresse ce réconfortant bilan.

M. Dugos remercia M. le maire, les municipalités des communes voisines et les directeurs et directrices des écoles publiques et privées pour l'appel en faveur du recrutement ; les membres de la commission pour leur participation à la bonne marche des cours et les parents, dont l'insistance auprès de leurs enfants crée une obligation à l'assiduité.

Ayant salué MM. Ciran et Blanchard, dont la présence constitue un encouragement apprécié, M. Dugos félicite les membres du bureau fédéral et du groupement du Libournais pour l'organisation des examens annuels, qui permettent de récompenser les meilleurs élèves provenant pour la plupart des milieux ruraux.

Clôturant cette sympathique cérémonie, au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, M. Janaillac félicita les jeunes musiciens, remercia leurs professeurs, et assura l'Harmonie Sainte-Cécile et l'école de musique de toute la sollicitude que leur porte le conseil municipal.

C'est au restaurant du Palais-Cardinal que se réunirent les convives de la Sainte-Cécile.

Le fin menu présenté par Mme Beyney, et signé de M. Beyney fils, recueillit les unanimes suffrages, et toute la gamme des grands vins gracieusement offerts, ajoutèrent à sa succulence.

Au dessert, quelques allocutions furent prononcées.

M. le président, Jean Capdemourlin salua les hôtes d'honneur de la Sainte-Cécile et tout particulièrement MM. les présidents Ciran et Blanchard, et se félicita de constater l'éternelle jeunesse de la vieille harmonie saint-émilionnaise, qui en dépit des ans et des vissicitudes, demeure fidèle à son idéal et à sa vocation.

Maintenir la tradition et donner au fil des générations ce que l'on a reçu de culture de ses aînés, n'est-ce pas là la noble mission à laquelle se dévouent si généreusement les adeptes de cette musique populaire, symbole et facteur de civilisation, d'harmonie et de meilleure compréhension entre les hommes ?

C'est en son propre nom et en celui du groupement du Libournais que le président Blanchard remercia pour l'aimable invitation saint-émilionnaise.

Le souhait du président du groupement sera de voir nouer une union toujours plus étroite entre les musiciens et les sociétés du Libournais, sans aucune distinction et dans cet esprit d'amitié qui caractérise cette belle réunion saint-émilionnaise.

M. le président Ciran s'attachera à souligner le rôle social de la musique populaire dont la fraternité qui unit les musiciens pourrait, à elle seule, en être l'éloquente illustration.

Apportant pour la première fois à Saint-Emilion le salut et les encouragements de la fédération, il exprima ses plus chaleureuses félicitations à tous les animateurs de sociétés de l'arrondissement de Libourne, et il les assura de tous ses efforts afin d'obtenir pour les groupements musicaux, une plus large audience auprès des pouvoirs publics.

M. le doyen Diet, supputant les satisfactions que, par un si digne hommage, doit aujourd'hui éprouver Sainte Cécile, imagine la part que doit y prendre aussi le vieil ermite Emilion, dont le culte qu'on lui rend en cette cité s'acompagne de la dégustation des nectars qui portent fièrement son nom, tous deux pouvant ainsi se réjouir, l'un au nom de la musique, l'autre au nom de bien savoir-vivre, de leur contribution apportée à notre civilisation.

Clôturant la série des allocutions, M. le maire Janaillac félicita les organisateurs de cette si brillante Sainte-Cécile, engagea les jeunes à persévérer, salua et remercia les personnalités et les musiciens et pour concrétiser le plaisir qu'éprouve sa cité à les compter parmi ses amis, il pria MM. les présidents Ciran et Blanchard de bien vouloir accepter le titre de citoyen d'honneur de Saint-Emilion.

Tout semblait avoir été dit, et pourtant une surprise était réservée à M. Ulysse Dugos et à M. Eustase Clémot, deux verts vétérans de l'Harmonie Sainte-Cécile, à qui M. Blanchard eut la joie de remettre, sous les applaudissements de toute l'assistance, la médaille d'or de la fédération, distinction qui sanctionne plus de cinquante années de fidélité et de dévouement.

Deux autres fidèles de la génération montante, M. Jean Dulugat et M. Yves Mirande, reçurent le diplôme d'honneur fédéral.

TALENCE

Sainte-Cécile à la Symphonie

Cet orchestre symphonique a donné le 13 décembre, en la basilique Saint-Michel de Bordeaux, l'audition d'un programme de choix.

1) « Ouverture du Freischutz », de Weber ; 2) «Pastorale mystique » de Massenet (cor anglais : M. G. Marchand ; harpe : Mme Capdeville) ; 3) « Pie Jesu » (adagio de la sonate « Clair de lune », de Beethoven), soliste : Mme Durou, soprano, accompagnée par le quatuor : violon, Mlle Lahitte ; violoncelle, M. Mauvignoy ; harpe, M. Capdeville ; orgue, M. Lemoyne ; 4) « Marche du Sacre Meyerber », sous la direction de M. R. Lemoyne.

Au repas, qui suivit cette brillante audition, on voyait à la table d'honneur : M. le maire de Talence, Dr Vinaert et Mme, Mme Durou, présidente, déléguée du Mérite national français ; M. Troulay, remplaçant le président de l'O.S.T. ; M. Roubin, retenu par des obligations professionnelles ; M. R. Lemoyne et Mme; M. A. David, président de la F.S.M.S.O., remplaçant M. Ciran, président fédéral, empêché.

Après le dessert, M. Troulay, président en intérim, excusa les absents, en particulier M. Roubin ; remercia les invités présents ainsi que les exécutants, venus assister à ces joyeuses agapes. Il félicita les artistes et le directeur en particulier et souligna la bonne marche de l'école de musique dont il a la charge.

M. Lemoyne dit toute la satisfaction qu'il avait éprouvée au cours de l'audition. Mme Durou apporta ses félicitations pour l'O.S.T. le témoignage de son admiration pour les musiciens, leur chef et le bureau que préside M. Roubin.

M. David adressa ses chaleureux compliments et ses félicitations pour les progrès accomplis par l'O.S.T. depuis quatre ans. Il associa à M. Lemoyne, directeur, M. Troulay, directeur de l'école pour les résultats obtenus par les élèves aux examens fédéraux de 1964.

Il engagea symphonie et école de musique à persévérer avec courage pour atteindre les sommets, sollicitant de M. le maire un appui sérieux afin de donner à la ville de Talence, en plein essor démographique, par la musique, le climat social qu'elle mérite.

M. le maire tira les conclusions de tout ce qui avait été dit en félicitant tous les artistes, solistes, directeurs et promit ses meilleurs encouragements.

Mme Durou remit à M. Lemoyne la médaille et le diplôme des Arts-Sciences-Lettres tandis que M. David décorait M. Michel Mauvignoy et Justin Pompire de la médaille d'honneur avec diplôme de la F.S.M.S.O.

TARN

La fête de Sainte-Cécile

(Suite)

« L'Alerte Sportive Albigeoise », en collaboration avec la fanfare de l'Union musicale de Carmaux, a célébré la fête de Sainte-Cécile le samedi 28 novembre en organisant une soirée dansante dans la salle du gymnase municipal. Cette

« Nuit de l'Amitié » a été réussie à tous les points de vue et a parfaitement atteint son but.

La Fanfare Chantecler, de Labruguière a fêté également Sainte-Cécile, le dimanche 29 novembre, en donnant un concert au Rond-Point de la ville. Banquet traditionnel à Dourgne et excursion en Montagne Noire.

L'Orphéon de Gaillac a célébré la fête de sa sainte patronne, le dimanche 29 novembre 1964.

Ce bel ensemble vocal a interprété en l'église Saint-Michel, sous la direction autorisée de M. Virlogeux, la célèbre messe de Gounod. Cette œuvre a été supérieurement exécutée à la satisfaction d'une nombreuse assistance qui était venue accompagner la société.

Selon la tradition et pour clôturer cette magnifique journée, un banquet, présidé par MM. Tramois et Jean Ullas, adjoints au maire de Gaillac, réunissait les orphéonistes et leurs invités autour d'une table élégamment garnie et décorée avec goût par Mme Fabregal. A l'heure des toasts, M. Vert, président actif de l'orphéon, remercia la municipalité, les personnalités présentes et les membres donateurs. Il invita, ensuite, les orphéonistes à toujours plus d'assiduité, afin de ne pas laisser se compromettre la pérennité de la chorale. Il émit aussi le vœu de voir un nombre plus important de jeunes prendre place aux divers pupitres.

M. Virlogeux, directeur de l'Orphéon, souligna que le pouls de la société lui paraissait assez normal, sans de sérieuses inquiétudes. M. Tramois, parlant au nom de M. Yrissou, maire, assura les chanteurs d'une aide toujours plus efficace de la municipalité. M. Jean Ullas tira les conclusions de cette belle journée en rappelant, en termes émouvants, le souvenir de quelques disparus et insista pour que les membres répondent à l'appel conjugué de leur président et de leur directeur et s'efforcent d'amener de nouvelles recrues. La fête se termina assez tard, en histoires et en chansons joyeuses, et les convives se donnèrent rendez-vous à l'an prochain.

L'Union Chorale Albigeoise, d'Albi, a fêté sa patronne Saint-Cécile le même jour en exécutant avec brio un programme de haute qualité pendant la messe de 11 h., en l'église Saint-Joseph. Ce programme avait été judicieusement choisi pour la circonstance et, sous la direction de M. Brau, la foule, qui était nombreuse, eut l'occasion d'apprécier particulièrement : « Acclamation », de Deiss ; « Tollite Hostias », de Saint-Saëns ; « Louez serviteurs du Seigneur », arrangements de Jacob Samson ; et « Sainte-Cécile », du compositeur G. Dauzat, qui était au clavier des orgues. A la fin de la cérémonie, M. le chanoine Paillé, curé de la paroisse, félicita et remercia les valeureux choristes.

Un banquet les réunit ensuite au buffet de la gare où cette belle journée de fête se termina dans la franche gaieté.

La Lyre de Lavaur, fraternellement unie à la Batterie-fanfare Vauréenne, ont célébré la fête des musiciens le dimanche 29 novembre ,en se faisant entendre à la messe de 11 h., en l'église Saint-François. Dans l'assistance, on notait la présence de M. Raoul Lacouture, maire de Lavaur ; M. Gabriel Satgé, président fédéral ; MM. Vaissié et Assalit, respectivement présidents de la Lyre et de la Batterie-fanfare ; M. Héral, directeur de l'Harmonie de Graulhet ; MM. les adjoints au maire de Lavaur.

Au cours de la cérémonie, les musiciens interprétèrent brillamment plusieurs œuvres de circonstance, notamment la « Marche Pontificale ».

A 18 h., les deux sociétés exécutèrent un brillant concert, sous la halle aux grains, avec le programme suivant :

« La Garde défile », pas redoublé avec tambours et clairons, de G. Parès ; « L'Arlésienne » (prélude, menuet, entr' acte et final), de G. Bizet ; « Parfum d'éventail », valse, G. Allier ; une fantaisie sur « Mireille », de Ch. Gounod ; « Cherbourg », défilé ave tambours et clairons, de D. André. Direction : MM. Alquier et Montels.

Enfin, comme le voulait l'usage consacré par le temps et toujours bien observé à Lavaur, les musiciens et leurs amis se rassemblèrent à l'Hôtel Terminus, à 20 h., où devait avoir lieu le banquet traditionnel, sous la présidence du maire, M. Lacouture.

Une bonne ambiance y régna durant toute la soirée, des vœux pour la prospérité des deux sociétés musicales y furent prononcés, et cette belle fête de famille se termina à la satisfaction de tous par quelques chansons et plusieurs bonnes histoires.

A Castres, les trois sociétés musicales locales se réunirent pour célébrer ensemble la fête de Sainte-Cécile, le dimanche 29 novembre.

La première manifestation eut lieu à 11 h., en la cathédrale Saint-Benoit, où était célébrée la messe solennelle dédiée à Sainte-Cécile patronne des musiciens. Devant une foule de fidèles, la chorale « La Cigale Castraise », dirigée par Mme Amalvy, interpréta plusieurs œuvres au cours de l'office : un « Largo », de Haendel ; « l'Hymne à la nuit », de Rameau ; et le « Choral 119 » de J.-S. Bach.

L'après-midi, à 16 h. 30, dans la salle des fêtes de l'Albinque, un grand concert fut donné par les trois sociétés, devant une assistance nombreuse. « L'Harmonie des Enfants Castrais », sous la baguete de son chef, M. G. Laval, exécuta les œuvres suivantes : « Pour Don Carlos » fantaisie sur l'opérette de F. Lopez ; la deuxième suite de « l'Arlésienne », de Bizet (flûte solo : M. Pierre Tillous) ; « Idylle Bretonne », fantaisie pour deux hautbois (solistes : MM. Jean-Pierre et Henri Amen).

La « Cigale Castraise », sous la direction de Mme Amalvy, fit entendre : « Les Vendangeuses Napolitaines », de E. Plouvier ; et de vieilles chansons françaises : Ma Normandie, En passant par la Lorraine, Se Canto, Auprès de ma blonde, Les Montagnards.

Le « Réveil Castrais », dirigé par M. Roger Ripoche, fit applaudir : la « Marche des Bigors », Olichon ; « Rosine », valse de Caille ; « Gloire aux Spahis », pas redoublé de Nadin ; « Le Cuirassier » pas redoublé de Fonsen ; « Bergeronnette », mazurka de Demoncby ; « Le Marocain », marche de Médier ; « La Vieille Valse », de Foulon, et « Sourire de Neufchâtel », pas redoublé de Gadenne.

Au cours du concert, la médaille d'or de la confédération musicale de France fut remise à trois anciens musiciens de l'Harmonie : MM. Ludovic Julien, Louis Testé et Hyacinthe Carayon, pour les récompenser respectivement de 63, 54 et 52 ans de dévouement à la cause musicale. Nous ajoutons nos félicitations aux trois décorés en espérant qu'ils continueront encore longtemps « à servir ».

Le samedi 5 décembre, une fraternelle réunion devait regrouper les musiciens du « Réveil Castrais » autour de leur dévoué président M. Sompayrac. Le banquet se déroula dans une ambiance de gaieté et d'optimisme et marqua d'une nouvelle pierre les annales de ce si sympathique groupement.

(A suivre).

POUR FORMER VOS DEBUTANTS, NOUS VOUS PRESENTONS LA

MÉTHODE PROGRESSIVE DE CORNET A PISTONS, TROMPETTE, BUGLE

ET INSTRUMENTS A 3 PISTONS NOTÉS EN CLÉ DE SOL

par Julien PORRET

PRIX DE LANCEMENT : Frs 20,00

C'est la méthode idéale qui sera bientôt adoptée par toutes les Société Musicales car elle est la seule grande méthode qui soit vraiment progressive et ne « casse » pas les lèvres des jeunes instrumentistes par l'usage trop rapide des notes aiguës.

Dans le journal du mois dernier, nous vous avons donné l'opinion de MM. ADRIANO, de l'Opéra de Paris ; Francis BODET, trompette solo de l'Orchestre de la Suisse Romande, professeur au Conservatoire de Genève, membre du jury du Conservatoire National Supérieur de Paris ; CARRIERE, directeur de l'Ecole de Musique de Saint-Lô ; RAYMOND professeur aux Conservatoires de Grenoble et Chambéry ; BURTIN, professeur de musique à Paris. Voici quelques autres témoignages d'artistes et de professeurs éminents :

M. Fernand VASSEUR, professeur au Conservatoire de Besançon,

« ...Cette méthode comble une lacune capitale dans la littérature de notre instrument. M. Julien PORRET a compris parfaitement les difficultés qu'ont les professeurs avec leurs élèves de plus en plus jeunes. Ces enfants ne doivent pas être rebutés par des notes difficiles dans la tessiture aiguë. Grâce à la méthode de Julien PORRET, les premiers contacts qu'auront nos élèves avec la musique instrumentale seront plus sympathiques. Cet ouvrage, à n'en pas douter, doit connaître un grand succès. Aussi, je dis bravo et merci à M. Julien PORRET d'avoir mis à notre disposition un ouvrage réellement progressif et admirablement édité par la Maison ROBERT MARTIN ».

M. Gérard ROUSSEL, 1er Prix du Conservatoire de Paris, trompette solo de l'orchestre symphonique de Radio-Lille, chef d'harmonie et directeur d'école de musique,

« ...Une lacune est comblée dans le matériel pédagogique de notre instrument. M. PORRET a droit aux plus vives félicitations pour la progression réfléchie avec laquelle il amène un jeune élève à acquérir la force, la résistance et la souplesse de lèvres nécessaires. Rationnelle dans la présentation des difficultés qui sont disposées les unes après les autres et non simultanément, cette méthode était certainement attendue par de nombreux professeurs d'école de musique, soucieux d'avoir à leur disposition un instrument de travail auquel rien n'est à ajouter, ni à retrancher ».

M. Roger ASTIER, professeur au Conservatoire de Nancy,

« ...La méthode PORRET sera pour moi une méthode précieuse pour débuter les jeunes trompettistes. Sans risquer une fatigue des lèvres, ils pourront s'initier progressivement à des exercices variés qui leur donneront une base solide pour des études supérieures ».

M. Roger COITEUX, directeur de l'Harmonie Municipale d'Angoulême,

« ...D'ores et déjà, je vais la faire adopter pour mes élèves de l'école de musique d'Angoulême ainsi que pour toutes les petites écoles voisines, car vous avez comblé là une grosse lacune. Les grandes méthodes existantes sont bien trop rapides pour des débutants et bien trop.. chères ! ».

Nous ajoutons que cette Méthode est luxueusement éditée : gravure large et claire, beau papier, couverture solide.

Nous proposons aux professeurs et chefs de musique, justifiant de leur qualité, qui voudraient connaître la METHODE PORRET, de la leur envoyer en communication SANS ENGAGEMENT DE LEUR PART.

Notre service de commission, parfaitement organisé, nous permet de fournir la musique de toutes éditions et notamment

LES MORCEAUX IMPOSÉS DANS LES EXAMENS FÉDÉRAUX

N'achetez rien sans nous consulter... et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries-fanfares

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

VAUCLUSE

OPPEDE

La Fraternelle oppedoise clôture l'année musicale par une brillante fête

La vieille société oppédoise poursuit son activité habituelle grâce au dévouement inlassable d'un groupe de musiciens de la Vallée du Calavon qui n'hésitent pas à faire 10 km malgré le mauvais temps pour assister aux répétitions des programmes mis au point pendant les longues veillées d'hiver, il y a aussi l'appui de la municipalité et des membres honoraires. Ajoutons ici la ténacité de son président M. G. Alliés et son directeur M. M. Robert et vous connaîtrez le secret des succès remportés par cette sympathique phalange.

Respectant une tradition aussi vieille que Sainte Cécile elle-même, nos musiciens étaient réunis à Menerbes pour fêter leur patronne. Le concert qui précédait le repas nous permit d'apprécier la valeur de chaque musiciens et solistes sous la direction de M. Robert. Après la marche, nous avons applaudit l'ouverture bien méridionale de Gillette de Narbone, une fantaisie sur « Le Petit Duc » et une mazurka japonaise de L. Ganne « La Mousmé ». Un apéritif offert par Mme Granier précédait une petite cérémonie bien sympathique. M. Henri Moutte, président de la fédération musicale du Vaucluse, épingla la médaille d'or de la confédération des sociétés musicales de France à M. H. Genevet pour un demi-siècle de service à la cause musicale populaire, tout ému il reçu l'accolade du président Moutte et les félicitations de ses amis présents. Le repas fut un délice chaque convive fit sa partie sans oublier les reprises.

Ces agapes étaient présidées par : M. Conil, conseiller général et maire de Menerbes ; M. H. Moutte, président fédéral ; M. P. Jouval, maire adjoint, représentant la municipalité d'Oppède. Quelques charmantes et jeunes dames donnaient une ambiance encore plus agréable à cette fête. Les allocutions furent courtes mais les bonnes histoires prirent le relais et la finale lorsque les bouchons « pétèrent » fut un véritable feu d'artifice. En cette heureuse journée un don pour la cantine de Menerbes et d'Oppède fut versé par M. Thomassin, trésorier. Merci pour nos écoliers. A l'an qué ven.

VOSGES

SENONES-en-SALIN

Sainte-Cécile

Le 29 novembre, la Musique municipale se rassemblait à 10 h. 20 devant l'Hôtel-de-Ville des Princes de Salm et emmenait les autorités à la messe.

Au cours de cet office furent exécutés 1) à l'Offertoire : « Interlude », de P. Demoulin, d'un modernisme discret qui lui confère un caractère bucolique et mystérieux ; 2) Après la sonnerie « Aux Champs » par la batterie à l'Elévation, la Musique interpréta un « Prélude », de J.-S. Bach, un bijou de l'art classique très bien adaptés à l'orchestre d'harmonie ;3) « Cortège et Carillon », n° 2, de « Lointaines Pensées », de Lasalmonie, par sa richesse harmonique, ce morceau fournit le caractère brillant de la sortie.

Après un défilé en ville, tous se retrouvèrent au restaurant Thomassin. A l'issue du banquet, le président R. Gantebet remercia M. le maire et les invités pour leur présence et les musiciens pour leur talent et leur dévouement. Le chef de musique retraça l'activité de la société en 1964 et lu le palmarès des récompenses aux élèves, fit remarquer la présence de nombreux jeunes : 33 moins de 19 ans. M. le maire termina le cycle des discours par ses remerciements, ses conseils aux jeunes et ses félicitations pour l'exécution des morceaux à la messe.

Et ce n'est que tard dans la soirée que les éclats de lyre et de rire s'estompèrent.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
12, rue Claude-Groulard